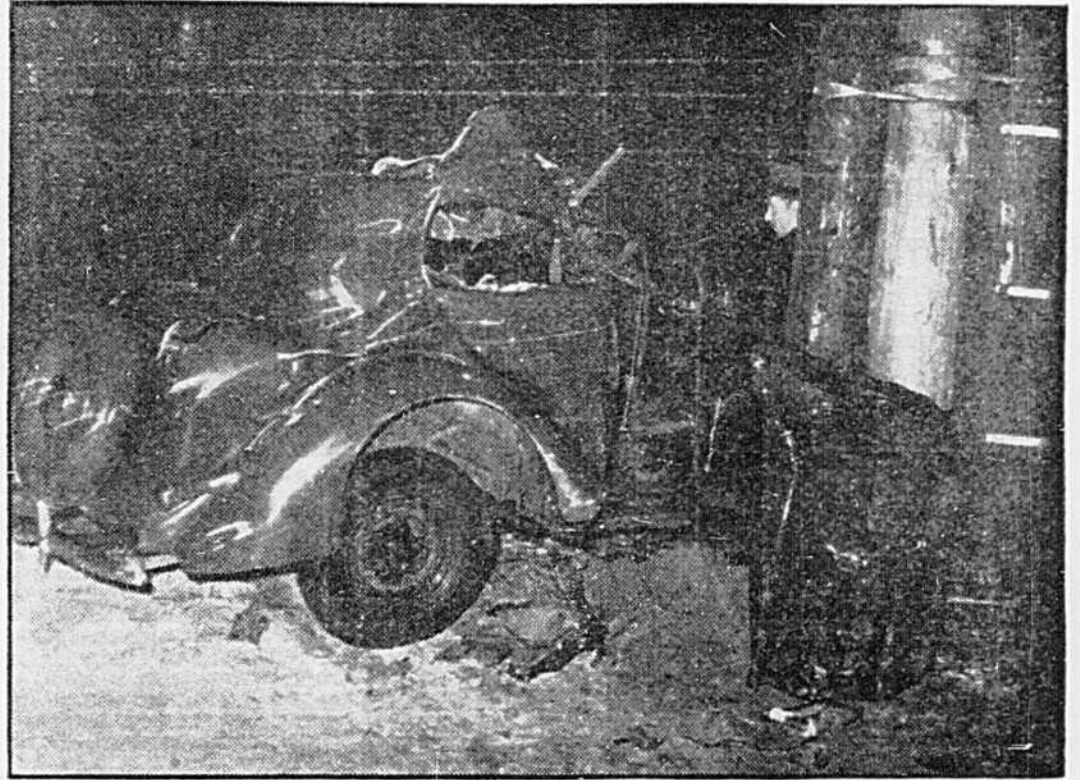
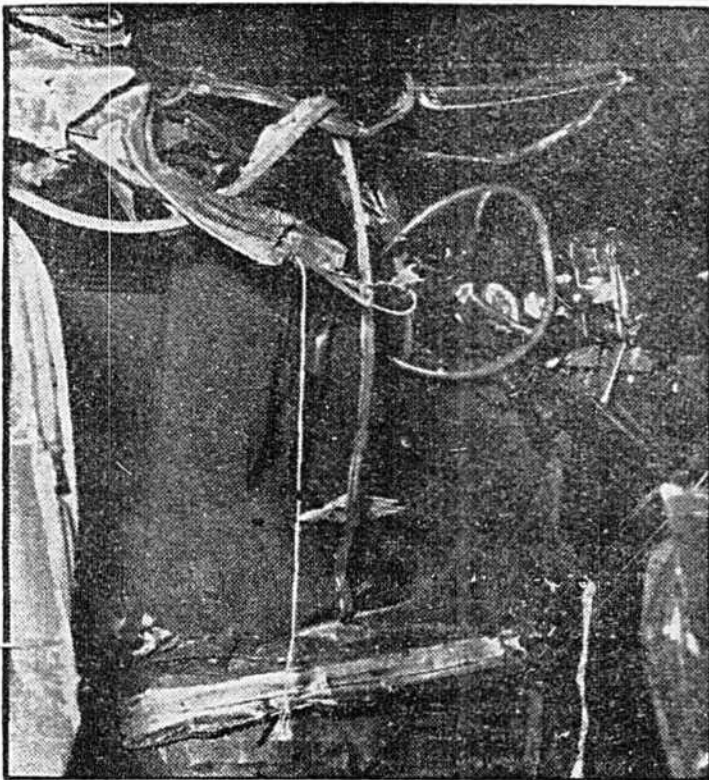


LE MAIRE ADHÉMAR RAYNAULT NE SERA PAS CANDIDAT

(A LIRE EN PAGE 3)

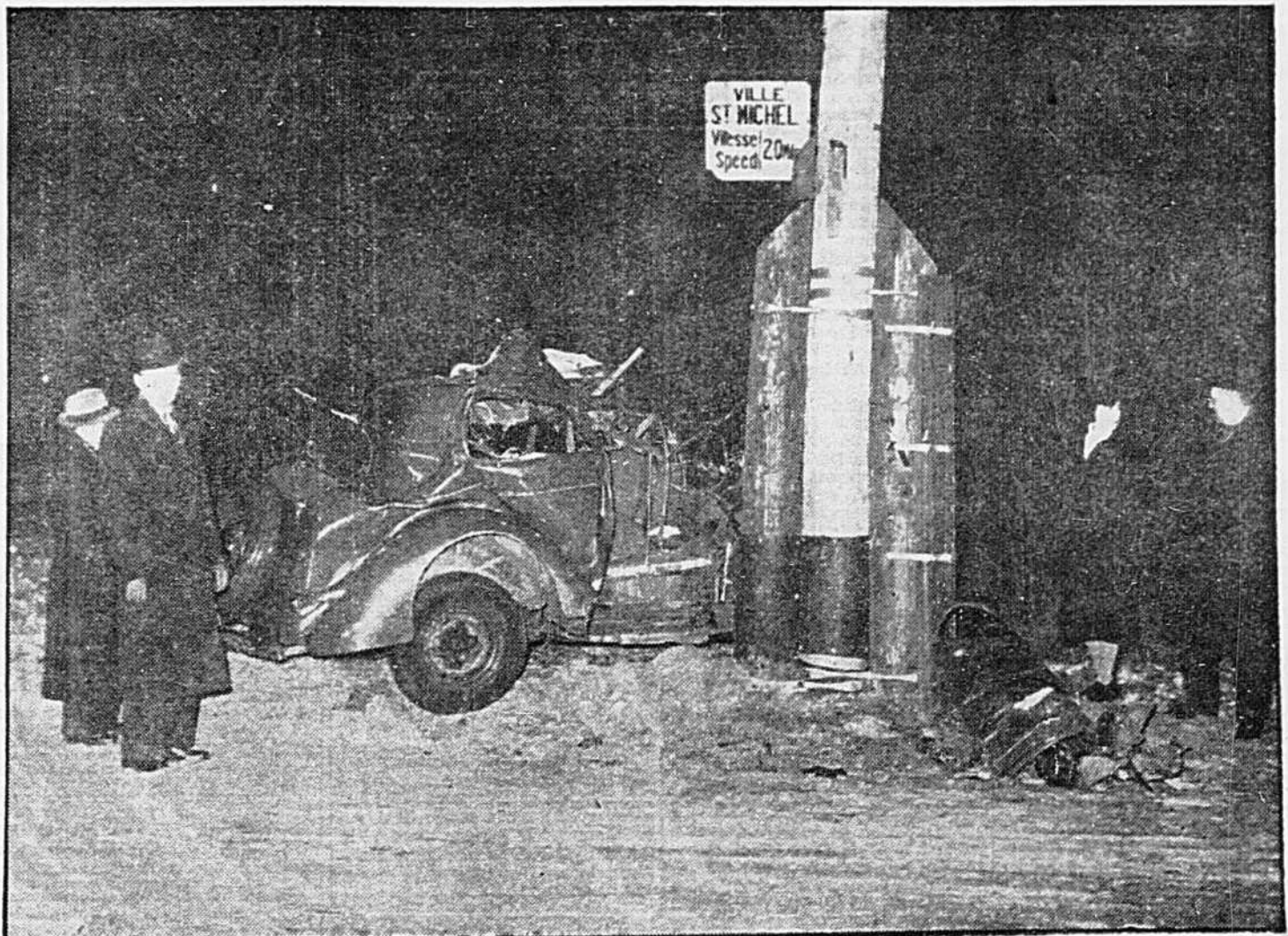


(Photos "L'Illustration Nouvelle")

LA TRAGÉDIE DU BOULEVARD PIE IX

Trois personnes, un homme et deux femmes, ont été tuées sur le coup lorsque cette voiture est venue s'écraser sur un poteau du boulevard Pie IX, entre Montréal-Nord et Ville St-Michel, dans la soirée d'hier. Les accidents ont été si nombreux, à cet endroit, que, comme on peut s'en rendre compte, la M. L. H. & P. l'a fait renforcer, usant même de bouts de rail du côté frappé par le véhicule, qui a contourné le poteau après le choc. La porte arrachée gît à terre, ayant pris la forme d'un demi-cercle. L'intérieur de l'auto, maculé de sang, n'est plus que débris.

Voir nouvelle en page 2.



TROIS PERSONNES TUÉES BLVD PIE IX

Une automobile s'écrase sur un poteau à une courbe fatale sise à mi-chemin entre Ville S.-Michel et Montréal-Nord

Un terrible accident, au cours duquel trois personnes ont perdu la vie, s'est produit hier soir sur le boulevard Pie IX, à une courbe fatale située à mi-chemin entre Montréal-Nord et Ville St-Michel. Une automobile de promenade, une Ford à deux portes, s'est écrasée sur un poteau de la M. L. H. and P. placé à l'extrémité de cette courbe. On avait déjà enregistré tant d'accidents à cet endroit, que la compagnie avait fait renforcer ce poteau de deux autres pièces de bois et de bouts de rail.

Les morts sont:
Mlle Yvonne Ménard, âgée de 40 ans, de 3512 rue Ste-Emilie;
Mme Louis Laforce, 31 ans, 1173 avenue Church, à Verdun, et;
M. John Chouinard, 38 ans, 7422 rue de Gaspé.

Quatre personnes occupaient la voiture, au moment de l'accident, et seul le chauffeur, M. Paul Aubu-

chon, 34 ans, 400 rue Sherbrooke est, a échappé à la mort.
Cette catastrophe est survenue à 7 h. 45 p.m., alors que les voyageurs se dirigeaient vers la métropole. Il est impossible de préciser quelle en a été la cause exacte, mais nous avons constaté de nos yeux que le cadran de vitesse s'était arrêté à la marque de 52 milles à l'heure. Le véhicule a probablement dérapé sur la chaussée glissante, s'écrasant du côté droit sur les pièces de rail. Le choc fut si violent, que la machine a littéralement encerclé le poteau après l'avoir frappé. Ce n'est plus qu'un amas de ferrailles ensanglantées.

Le chef Bonneville et le constable Bertrand, de la police de Montréal-Nord, avaient été mandés sur les lieux, et ils firent transporter le chauffeur à l'hôpital Notre-Dame. Ce dernier n'a subi que des plaies contuses à la figure et au cuir chevelu.

Les cadavres des victimes furent ensuite conduits à la morgue, où ils ont été identifiés dans la soirée. Mlle Ménard par M. Alex. Bélanger, de la même adresse qu'elle; Mme Laforce par son mari, et M. Chouinard par des documents qu'il avait en sa possession.

Trois garçonnets blessés au cours d'un accident

Cinq garçonnets ont été blessés à quelques instants d'intervalle, hier après-midi, au cours de trois accidents différents. L'un d'eux a été frappé par une automobile dont le chauffeur a continué sa route sans se soucier du blessé, mais la police est d'avis que l'automobiliste n'a pas eu connaissance de l'accident.

La victime, André Villeneuve, âgé de 9 ans, de 1441 rue Visitation, glissait en traîneau sur la rue Plessis lorsque, en arrivant à l'intersection de Ste-Catherine, il fut heurté par une automobile. Mais le chauffeur négligea de stopper. Le blessé fut transporté à l'hôpital Ste-Justine, où il souffre d'un traumatisme pubien. Son état n'est pas grave.

Un autre bambin, Marcel Rochon, 10 ans, 6579 rue Chabot, qui s'était suspendu à l'arrière d'un camion, subit un traumatisme crânien lorsqu'il lâcha prise et tomba, à l'angle des rues St-Zotique et Bordeaux. Il a été hospitalisé à Ste-Justine.

Les trois autres blessés l'ont été au même endroit. Jean-Guy Rioux, 7 ans, 2385 rue Ste-Catherine est, François et André Mantha, 10 et 9 ans respectivement, 1698 rue Demontigny est, en compagnie de quelques camarades, s'étaient appuyés, du côté de la rue, sur un camion stationné à l'angle des rues Demontigny et Papineau, lorsqu'une autre voiture dérapa et vint se jeter sur le camion. Le jeune Rioux a reçu un traumatisme abdominal et une fracture de la clavicule droite, tandis que les deux autres ne subirent que des contusions. Conduits tous trois à Ste-Justine, seul le premier a dû être hospitalisé.

Pétition en liquidation

Une pétition de la Title Guarantee and Trust Corporation of Canada dans laquelle cette firme demande la permission de faire une liquidation volontaire de ses biens, sous la loi des liquidations, était présentée, hier au juge Boyer, de la division des faillites, en Cour Supérieure.

AVENIR PROMETTEUR POUR MONTREAL

"Montréal est probablement la ville la mieux située du Canada et elle est la première à se ressentir des effets de la reprise des affaires", a déclaré hier M. Leonard M. Spangenberg, éditeur-gérant de la Babson's Statistical Organization, à l'occasion d'une réunion d'hommes d'affaires à l'hôtel M-Royal. "La firme Babson prévoit une ère de prospérité dans un avenir rapproché et Montréal sera au premier plan, étant donné qu'elle est le siège de toutes les plus grosses industries du Canada".

Magnifique banquet en l'honneur de Me J. Jean

Me Joseph Jean, c.r., m.p., député fédéral de Mercier, était, hier soir, l'hôte d'honneur d'un magnifique banquet, que lui organisèrent un groupe de ses fidèles amis à l'occasion de son 25e anniversaire d'admission au Barreau. La fête avait lieu à la salle St-Alphonse d'Youville et réunissait plus de 600 personnes.



Me Joseph Jean

Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué, outre le héros de la fête et son épouse, le R. P. Emile Journault, curé de la paroisse Saint-Alphonse; M. l'abbé Donat Godin, curé de Ste-Claire; Me Paul Lacoste, bâtonnier général de la province; Mme et Me Roger Pinard, Mme et Me J.-C. Guimont; le député et Mme J.-A. Bonnier, m.p.; le député et Mme Liguori Lacombe; M. l'échevin et Mme Henri Jarry; M. et Mme J.-A. Francoeur; le député et Mme Sarto Fournier; M. Adélar Godbout, chef de l'opposition; l'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; M. Athanase David; M. le député G. Bouchard, Dr L.-P. Nelligan, l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre fédéral des Travaux publics, MM. les abbés F.-X. Jean, frère de Me Joseph Jean, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière et Fortin, supérieur du collège Ste-Anne.

M. J.-W. Ménard, indépendant des partis politiques

"La seule promesse que je vous ferais est celle d'accomplir mon devoir d'échevin jusqu'au bout et dans deux ans, si je n'ai pas tenu promesse vous me renverrez chez moi", a déclaré hier soir à la Païestrie Nationale M. J.-Wilfrid Ménard, candidat à l'échevinage dans le quartier Lafontaine. Le candidat promet aussi de rendre justice à tous les citoyens du quartier et il suggère plusieurs améliorations à exécuter dans Lafontaine et des méthodes pour diminuer le chômage et venir en aide à la jeunesse.

Sur les 2,700 électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales du quartier Lafontaine se trouvent plus de 200 chômeurs. Cette situation ne devrait pas exister si les gouvernements fédéral, provincial et municipal se donnaient la main. Le candidat se déclare indépendant des partis politiques et de l'appui financier de qui que ce soit. Il entend prendre uniquement les intérêts de la population.

MM. Henri Guillon, Gaston Piuzé, Elot Pitre, Ubald Paquin, E. Lamontagne et Mme Alphonse Mathieu adresseront aussi la parole. MM. A.-L. Gaudet, L.-Alfred Dupuy, E. Roussin et D. Fournier présideront l'assemblée.

re. M. Gordon-W. Scott, de la firme P.-S. Ross and Sons a été nommé liquidateur provisoire.

Chez les ferblantiers et couvreurs

Le local No 116 de l'Union internationale des ferblantiers et couvreurs est on ne peut plus actif et les assemblées sont de plus en plus nombreuses. Les officiers et les membres travaillent avec persévérance au recrutement de nouveaux membres. Le local reçoit l'appui généreux des officiers supérieurs, anciens officiers, ce qui encourage beaucoup les officiers et les membres.

M. Emile Mathieu, ancien agent d'affaires, a exprimé le regret de constater que tous les ouvriers n'ont pas la même conception de l'organisation ouvrière. Pourtant il serait impossible de tout dire le bien qu'elle a procuré aux ouvriers tant au point de vue salaires que des conditions de travail.

M. A. J. Crawford explique le pourquoi des bas salaires aux ferblantiers-couvreurs dans le Québec et à Montréal et aussi longtemps que les ferblantiers-couvreurs négligeront d'appartenir à l'union aussi longtemps ils recevront des salaires de famine. Quand on constate que dans Ottawa, ces ouvriers reçoivent 85 sous l'heure et à Toronto 97 sous on se prend à regretter et très profondément la léthargie qui paralyse nos ouvriers du métal en feuille.

M. O. Renaud, agent d'affaires, a déclaré que le travail se faisait plus actif depuis quelque temps et il a insisté pour que tous les membres en profitent pour faire un plus fort recrutement. Il ajouta que les ouvriers du métal ont le devoir de se tenir prêts pour rencontrer les employeurs et d'avoir la valeur numérique pour empêcher l'application de la loi du salaire raisonnable dans cette industrie.

Les ouvriers du métal en feuilles doivent être assez forts pour obtenir un contrat collectif de travail.

Le programme de la voirie du gouvernement

L'hon. Maurice Duplessis a déclaré hier, aux journalistes, que le ministère de la Voirie est à préparer un plan d'ensemble de construction de routes comprenant trois catégories, les routes urgentes, les nécessaires et les désirables. Ces travaux seront exécutés dès le printemps prochain en vertu de la loi des \$50,000,000 votés à cette fin par la Législature. "Nous dépenserons selon nos moyens", ajouta le premier ministre. Ce dernier annonce qu'il favorisera la construction de routes rurales reliant les villages aux principaux centres d'activités de chacune des régions de la province ainsi que les routes touristiques.

Le premier ministre n'est pas en faveur des routes éloignées des centres ruraux parce qu'ils sont privés du commerce touristique et de plus, les touristes se trouvent ainsi éloignés de nos beautés naturelles.

AU HIS MAJESTY'S "Idiot's Delight"

L'une des pièces les plus remarquables présentées sur une scène montréalaise est actuellement à l'affiche du théâtre His Majesty's. La pièce en trois actes de Robert E. Sherwood "Idiot's Delight" qui a eu hier soir sa première dans la métropole est en effet un véritable chef d'oeuvre. Il n'est pas étonnant que l'oeuvre ait valu à son auteur le prix Pulitzer. "Idiot's Delight" est une pièce si bien construite, si intéressante et si prenante qu'on ne voudrait jamais voir le rideau se baisser entre les actes. Avec quel merveilleux métier Sherwood a conçu sa pièce. L'enchaînement des scènes est parfait, le dialogue est extrêmement brillant, l'action captivante. Bref, "Idiot's Delight" est une oeuvre admirable qui ne cesse de nous émerveiller, de nous enthousiasmer.

La pièce de Sherwood, qui traite de la guerre et de ses terribles conséquences, nous offre de la comédie, du drame, de la danse, de la musique, une mise en scène sans défaut, une interprétation géniale, enfin tout ce qui peut nous procurer une très inoubliable soirée.

Le jeu des interprètes est splendide, du premier au dernier rôle. Tous sont brillants et tous jouent avec un naturel extraordinaire. Les compositions de Phil Baker et Olga Bacanova sont tout particulièrement saisissantes. Baker fait un Américain "tout à fait Américain", sans, toutefois exagéré comme souvent l'erreur est commise. Il est original, excentrique, mais jamais trop. De fait, Baker joue avec beaucoup de goût et de tact. Vous ne manquerez pas d'apprécier son excellente interprétation du rôle de Harry Van.

Quant à Olga Bacanova, elle a été applaudie hier soir comme rarement une artiste de théâtre l'a été au His Majesty's. Belle, élégante, mais grande artiste avant tout, elle joue avec une finesse et un charme délicieux. Sa technique est parfaite, sa diction exceptionnelle, son jeu toujours brillant.

Tous les autres membres de la distribution de "Idiot's Delight" sont excellents. Mentionnons spécialement Fred Sherman (Quillery), Louis Quince (Capitaine Locicero), Homer Miles (Dr Waldersee), Leslie Austen (Achille Weber) et les six charmantes et très gentilles danseuses qui accompagnent Harry Van.

En terminant, nous n'avons qu'une chose à vous dire: Ne manquez pas "Idiot's Delight" cette semaine au His Majesty's. M. T.

Il est opposé aussi aux routes trop droites parce qu'elles nuisent à l'agriculture, nécessitent des expropriations coûteuses et la division d'un trop grand nombre de fermes. Le gouvernement fait l'impossible pour maintenir nos agriculteurs sur la terre et la division de terres est de nature à décourager le cultivateur.

CITÉ DE MONTREAL

FERMETURE DE L'HOTEL DE VILLE
DE 11 HEURES DE L'AVANT-MIDI
A 1 HEURE DE L'APRES-MIDI LE
MERCREDI, 30 NOVEMBRE COURANT
JOUR DE LA NOMINATION



Comme en 1936, les autorités municipales ont décidé, pour faciliter la nomination des candidats aux charges de MAIRE et d'ECHEVIN pour l'élection qui doit avoir lieu le 12 décembre prochain, de fermer, pour l'expédition des affaires ordinaires, l'hôtel de ville de 11 heures de l'avant-midi à 1 heure de l'après-midi, le 30 novembre courant, date de ladite nomination.

Les personnes qui se trouveront à l'hôtel de ville à l'heure en premier lieu mentionnée devront évacuer cet édifice sur l'ordre qui leur en sera donné par les membres du corps de police, hormis les candidats et leurs agents, au nombre de deux au plus, qui pourront y séjourner pendant ce temps et qui devront se pourvoir d'une carte émise spécialement à cet effet par le greffier de la Cité.

Les candidats ou leurs agents qui ne se trouveraient pas à l'hôtel de ville lors de la fermeture de la porte centrale (rue Notre-Dame), pourront y pénétrer par l'une ou l'autre des portes latérales (rue Gosford ou place Vaquelin).

Il va de soi que le bureau du greffier, celui du directeur des finances et, s'il y a lieu, le bureau des estimateurs, resteront ouverts pendant les heures ci-dessus spécifiées, mais pour les fins de la nomination seulement.

Il est entendu qu'aucun discours ne sera prononcé à l'hôtel de ville par les candidats lors de la nomination.

Bureau du greffier de la Cité,
Hôtel de ville,
Montréal, le 29 novembre 1938.

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

M. Ovide Taillefer a témoigné hier devant l'honorable juge Décary

L'échevin Ovide Taillefer, président du comité exécutif, de Montréal, a déposé comme témoin en Cour de Pratique, hier soir, et déclara sous serment que le contrat envisagé entre la Ville et la Montréal Light, He at and Power Cons. ne serait pas approuvé à l'assemblée "finale" de ce matin du conseil municipal.

M. Taillefer, le seul témoin entendu au cours des procédures qui dureront toute la journée concernant une demande d'injonction pour interdire à la Ville de signer le contrat, affirma solennellement qu'aucune résolution ou autre procédure pouvant engager la ville avec la compagnie ne serait examinée aujourd'hui.

Après la déclaration du président de l'exécutif, le juge Décary entendit deux pétitions demandant la révocation des décisions, rendues depuis ces dix derniers jours, et rejetant les pétitions pour injonctions.

Action du Maire

Hier, un bref a été présenté en Cour Supérieure au nom de maire Adhémar Raynault, réclamant \$10,000 à Ovilva Fortier et à William Blanchette, les demandeurs qui signèrent les procédures d'injonction. Le maire soutient qu'elles contenaient des calomnies.

Dans ces procédures d'injonction, les demandeurs déclaraient que le maire Adhémar Raynault et les membres du Comité exécutif avaient offert à chaque échevin \$5,000, s'ils voulaient voter en faveur du nouveau contrat. Fortier, lors de son témoignage, vendredi dernier, admit que son affirmation était basée uniquement sur un compte rendu de journal d'un discours de l'échevin J.-Emile Dubreuil.

Les visites à la prison pendant l'hiver

Le Dr Sylvio Lafortune, gouverneur de la prison de Montréal, a annoncé hier que les parents des prisonniers pourront les visiter une fois par mois, de décembre à avril inclusivement, soit le deuxième ou le quatrième dimanche du mois, entre une heure et quatre heures de l'après-midi. Aucune visite ne sera permise le premier mercredi de décembre.

M. Wilfrid Beaudoin candidat dans Ste-Marie

Nous apprenons que M. Wilfrid Beaudoin briguera de nouveau les suffrages dans Ste-Marie, cette année. Il se présentera aujourd'hui même à l'hôtel de ville pour y obtenir son bulletin de présentation et faire son dépôt.

Le maire Raynault n'est pas candidat

Il annonce cette décision après avoir violemment dénoncé ses adversaires

Révélation sur le parti communiste

C'est dans la grande salle du marché Maisonneuve que le maire de Montréal M. Adhémar Raynault a annoncé, à l'annexion générale, qu'il ne briguerait pas les suffrages à la mairie le 12 décembre, qu'il restait simple député de l'Union Nationale, qu'il avait l'intention de se consacrer à sa famille et retourner à ses affaires personnelles. M. Raynault après avoir longuement établi la force de l'opposition qu'il subit sans arrêt à l'hôtel de ville, déclara que les circonstances ne lui permettaient pas de tenter une autre fois l'aventure. Le maire de Montréal a prononcé un discours que l'on peut classer parmi les plus violents de sa courte carrière politique.

Il fut sans merci pour ses adversaires, il afficha le jeu de quelques échevins de l'opposition à l'hôtel de ville. Après avoir passé en revue les principaux actes de son administration qu'il a voulu agressive et efficace, le maire a dit pourquoi il fut dans l'incapacité partielle de ne pouvoir remplir tous les articles du mandat que la population de la métropole lui avait confié.

Le notaire Racine

C'est le notaire J.-S. Racine qui au début de l'assemblée fit l'éloge du maire Raynault, qui le présenta à son auditoire très nombreux. La salle du marché Maisonneuve était remplie à sa capacité. Il y avait quelques groupes bruyants dans la salle qui ne présèrent pas certaines déclarations du maire.

Les présidents de l'assemblée étaient: MM. Alexandre Savaria, Georges Amyot, Alphonse Bougie, J.-C. Taylor, J.-R. Gregoire, Dr J.-F.-A. Gatién. Quatre orateurs y compris le maire adressèrent la parole: MM. J.-C. Taylor, Léopold Pouliot, notaire J.-S. Racine.

Le maire Raynault

"Je vous remercie de la confiance que vous avez placée en moi, dit le maire au début de son discours. Lorsque je suis arrivé à l'hôtel de ville, je n'ai pas porté les responsabilités de tout le conseil parce que je n'avais pas fait élire d'échevins ni appuyé de candidats. A l'hôtel de ville le même clan n'a cessé de faire de l'opposition au maire élu.

"Cette obstruction a nuit énormément à l'exécution de travaux nombreux qui eussent été profitables à notre ville. C'est ainsi que le conseil s'est refusé de voter le projet concernant l'enlèvement des piliers rue Rouen. "Mais qu'est-ce que l'on a fait de l'administration qui précède la mienne?"

"Je vous le demande et j'attends la réponse! Car je suis parfaitement sûr que les relations entre Québec et la métropole n'étaient pas des plus cordiales. Je n'ai pas rempli toutes mes promesses mais je me suis efforcé dans le meilleur intérêt de la population de servir de mon mieux.

Taxe de vente

"En ce qui concerne la taxe de vente, j'avais la promesse du premier ministre. J'ai toujours combattu la taxe de vente que je croyais injuste. Mais la population de Montréal avait réélu 25 échevins qui avaient voté en faveur de la taxe de vente. Je ne pouvais, seul, l'abolir. Nous savons pourtant que le premier ministre a refusé de l'imposer en d'autres municipalités et ne lui reste-t-il pas beaucoup de temps avant le prochain appel au peuple dans notre province, pour la remplacer par un autre genre de taxation? Il se basera sûrement sur les recommandations de la Commission Montpetit!"

"J'ai voulu le réajustement des salaires à l'hôtel de ville et chez tous les employés municipaux. Nous avons réglé la question des salaires aux cadets de la police. Qui trouvons-nous pour nous barrer la route, pour s'attribuer des mérites qu'il n'avait pas? M. Georges Caron, échevin de ce quartier dont je vous ferai bientôt le portrait!"

"Le comité exécutif a encouragé dans ses achats le commerce et l'industrie à Montréal.

Chômage

"Le maire s'est efforcé de recevoir le plus grand nombre de personnes qui voulaient le rencontrer. Est-ce que j'ai mal accueilli quelqu'un? Il était difficile de recevoir tout le monde. Montréal compte un million de population. Sachez aussi que je n'ai pas trouvé d'emploi à toute ma famille à l'hôtel de ville. Le chômage a accusé une diminution de 44,000 à 23,000. Nous avons profité largement de la coopération du ministre Tremblay pour l'exécution de travaux utiles. Trouvez-moi une collaboration semblable dans le passé!"

Le maire parle ici du cas des colporteurs auxquels des remboursements pour permis non utilisés n'ont pas été effectués. Il explique le fonctionnement de l'Office d'Initiative économique. Quinze nouvelles industries employant 500 ouvriers s'installèrent à Montréal durant son administration. Il suggère la création dans notre ville d'un bureau de Bien-Etre Social.

"Notre bureau de révision de l'évaluation a accompli un magnifique travail."

Evaluations

"Nous avons évalué les grandes compagnies. Le Tramway par exemple subit une hausse de \$7,320,443. La compagnie a aussi fait remise à la ville d'une somme de \$1,250,000 pour arriérés.

"Notre situation financière n'est pas désespérée. Contrairement aux pronostics pessimistes des journaux anglais, notre position est assez rassurante. Et j'en veux pour preuve le rapport de la Banque de Montréal où il est dit que cette banque montréalaise a l'actif le plus élevé depuis 1929. Les dépôts de l'Imperial Bank ont atteint en octobre le record. Dans les rapports de "Bank Clearings", Montréal a dépassé Toronto de 32 millions. C'est quelque chose!"

"Pour nos emprunts qui ont été souscrits plus lentement que dans le passé, il faut tenir compte du taux d'intérêt moins élevé que nous exigeons. Nous pouvions emprunter malgré tout à 4 p. c. tandis que les administrations précédentes le faisaient à 5 p. c. et à 6 p. c."

Un surplus

"Il nous reste un surplus de \$962,000 dans notre budget annuel et la diminution des dépenses se chiffre à \$501,000."

Ici le maire fait une pose pour expliquer que les actions en dommages-intérêts pleuvent sur sa tête. Il en a actuellement pour une somme de \$75,000.

M. Fortier a dit en Cour qu'il a présenté une requête en injonction au sujet du renouvellement du contrat d'électricité parce qu'il se basait sur une déclaration de l'échevin Dubreuil. Or l'échevin Dubreuil, selon le maire, était prêt à témoigner disant qu'il n'avait pas fait telle déclaration. "Quant au contrat d'électricité, ajoute le maire, nous déposerons demain (aujourd'hui) à la séance du conseil tous les documents se rapportant à sa préparation par nos experts."

Les injonctions

"Mais dans cette question d'injonctions, M. Fortier n'est pas seul. Il y a derrière lui des inspirateurs. Où prennent-ils l'argent pour ces causes? Je ne veux pas accuser la



compagnie d'électricité. Je lui demande de me dire qui paie.

"Je n'ai aucun intérêt à retarder le contrat. La ville en effet doit réaliser une économie qui se chiffre à près de \$380,000. M. J.-M. Savignac n'a pas touché à ce contrat pendant les quatre années qu'il a siégé au comité exécutif."

M. Raynault lit une lettre de Lanctôt & Hamelin au sujet des Inondations de la Longue-Pointe. Il déclare que le conseil lui a refusé l'adoption de son projet de carte d'identité obligatoire. Il accuse l'échevin Georges Caron de lui avoir suscité une opposition incessante au conseil et il relate l'incident de la Charbonnerie Richelieu. "Le maire s'est rendu sur les lieux, dit M. Raynault, pour empêcher la compagnie de s'installer à demeure à Maisonneuve."

Travaux et chômage

"Lorsque nous avons ordonné l'enquête au service d'hygiène, le Dr Lesage a protesté. M. Hector Dupuis a prononcé déjà un discours à la radio pour dénoncer celui qu'il appuyait naguère. Il s'agissait de l'occurrence de la question du chômage et M. Dupuis disait bien que l'échevin de Préfontaine (dans le temps) avait réclamé l'éclairage gratuit pour les chômeurs."

M. Raynault prouve qu'il en coûte beaucoup plus cher aux pays européens pour leurs armements qu'au Canada pour les secours directs.

De grands travaux d'embellissement sont nécessaires en prévision des fêtes du tricentenaire. Revenant à des sujets plus personnels le maire parle des maisons des anciens maires. Elles coûtaient beaucoup plus cher que la maison de M. Raynault. On les achetait avec \$100 et autres considérations et elles portaient une hypothèque de \$90,000 en certains cas. "Quelle est la considération qui constituait la différence de prix", se demande le maire.

Mes adversaires

"Lorsque j'ai été élu, les communistes ont commenté différemment ma victoire. Il existait une grande démoralisation au sein de ce parti, à tel point que des personnes l'ont abandonné."

Le maire cite des dates et lieux pour prouver que les communistes ont décidé de battre Raynault et d'élire Houde. "Ce serait, dit le maire, pour le plus grand bien du parti communiste."

"L'avancement de ce parti en dépend et c'est pourquoi toutes les cellules communistes sont au travail."

Le maire cite ensuite un incident pour démontrer que l'on fait des menaces aux hommes publics, et que parfois la vie de l'homme public n'est pas des plus agréables. On l'a menacé d'enlever un de ses enfants, on a inquiété sa femme.

"J'ai frappé de front tous les mauvais éléments, dit M. Raynault, et c'est pourquoi ils me font la vie dure à l'hôtel de ville."

Les communistes

"Si j'avais des adversaires convenables, continue le maire, mais c'est la fripouille de Montréal qui veut m'abattre. Je subis l'assaut de toute la canaille. J'ai un barrage formidable contre moi. Voilà ce que vous devez comprendre. Et si j'avais su faire de l'argent par

Certificat de bravoure pour un citoyen de Verdun

S. H. le maire Hervé Ferland, de Verdun, a hier soir présenté une médaille et un certificat de bravoure décernés à Frank Jones, 3445 rue Wellington, par la Ligue de sécurité de la province de Québec, pour avoir sauvé la vie de deux garçonnets. La cérémonie de présentation eut lieu au cours de la réunion du conseil municipal de Verdun, en l'hôtel de ville, en la présence de tous les échevins, du chef de police, Alfred Dubeau, de représentants des services de police et de pompiers et de directeurs de la Ligue de sécurité de la province de Québec.

Le 19 février 1938, Frank Jones sauva deux jeunes garçons, Thomas Bell, 8 ans, 2152 rue Paris et Thomas-Pauley Scott, 9 ans, 640 rue Liverpool, alors qu'ils étaient à se noyer dans le St-Laurent. Les deux enfants marchaient sur la glace, au pied de la rue River, lorsque la glace se rompit et ils tombèrent dans l'eau. Répondant à leurs cris d'appel, M. Jones accourut et les tira du danger extrême où ils se trouvaient.

UN OPTICIEN AMBULANT EST MIS A L'AMENDE

On se souvient de la poursuite intentée par l'Association des Opticiens et Optométristes de la Province de Québec contre un nommé C. Bowen, un opticien ambulant qui vendait des lunettes de portes en portes dans la campagne, en violation des lois de la province.

Hier, C. Bowen comparait devant le juge Maurice Tétréau qui l'ayant déclaré coupable lui imposa une sentence de \$100, d'amende et les frais ou 15 jours de prison.

Cette cause était la première du genre intentée jusqu'ici.

DANS VILLERAY

Il est fortement question dans le quartier Villieray de la candidature de Me J.-A.-E. Gravel qui, en 1921, avait été candidat dans Ahuntsic alors que M. Bray remporta la victoire sur lui avec une majorité minime, bien qu'il y eut quatre candidats. Une requête qui comprend 2,000 noms aurait été présentée à Me Gravel.

Quinze arrestations

Douze femmes et trois hommes ont été appréhendés par la Sûreté provinciale, hier, au cours de descentes effectuées dans quatre maisons de désordre.

DANS PREFONTAINE

M. Paul-Emile Robitaille, maître-barbier, 2277, rue Davidson, a accepté hier soir de briguer les suffrages dans Préfontaine. Il a déclaré qu'il appuierait M. Camille Houde.

tous les moyens, on chanterait mes louanges.

"L'ancien maire a un lot de satelliistes qui vivent à ses dépens. Il veut revenir en léchant les pieds de ceux dont il disait naguère: "Je périrai ou ils périront". M. Raynault reproche à l'ancien maire de crier à la pauvreté et de vivre dans un hôtel luxueux.

"Je vais décevoir une grande partie de la population. Mais les circonstances veulent que je me retire de la mairie la conscience en paix. Je retourne à mes affaires, à mon foyer. J'étudierai encore les mêmes problèmes. J'aime trop les ouvriers pour me désintéresser de leur sort. J'aime trop ma ville pour l'abandonner tout à fait. Je vous remercie des témoignages que vous m'avez rendus. Je laisse à d'autres le soin de reprendre la lutte terrible. Je serai toujours l'ami de ceux qui veulent une administration honnête. Je vous dis au revoir et non pas adieu."

Une assemblée de M. Cléophas Dubeau

M. Cléophas Dubeau, candidat dans Saint-Jacques, a tenu une grande assemblée à la salle Milano, 935, rue Ontario est, hier soir. Les présidents d'honneur, étaient MM. J. Dalpé, J. Poulin.

M. Paul-Emile Pigeon, présentait les orateurs, et exprima l'attitude de la jeunesse envers le candidat. Outre le candidat, y adressèrent la parole MM. Charles De Blois, Cléophas St-Aubin, Atchez Lafleche, Sam Duicker.

Le candidat exposa son programme et assura ses électeurs qu'il ferait une lutte à base d'honnêteté et de sincérité ayant toujours en vue le principe de la Justice.

Un conseil du sénateur MacRea aux démocrates

Le major-général A.-D. MacRea, sénateur pour Vancouver, de passage à Montréal en route vers l'Ouest, a refusé de discuter les questions politiques. Il ajouta cependant qu'il approuve entièrement la politique internationale poursuivie par le premier ministre Chamberlain et dit que les démocrates "feraient mieux de surveiller de près ces éléments rouges qui tout en réclamant la guerre ne supporteraient pas leur pays si une guerre éclatait."

DANS SAINT-EUSEBE

MM. Jos. Faucher et Aimé Brueneau, candidats dans St-Eusèbe, annoncent qu'ils démissionnent en faveur de M. Gaston St-Vincent, agent d'assurances, 2516, rue Sheppard.

Un nouveau ministre sera nommé mercredi

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a fait hier matin une importante déclaration: "Mercredi prochain, dit-il, un nouveau ministre sera choisi et assermenté". Le premier ministre n'a pas voulu donner plus de précisions.

L'enquête des comptes publics se continuera

M. Duplessis a déclaré, à une question d'un journaliste, hier matin, que l'enquête des comptes publics sera continuée à la prochaine session.

Une pick-pocket lui aurait dérobé \$180

Un marchand de fourrures, M. Louis Wasserman, de 2130 avenue Mont-Royal est, s'est aperçu de la disparition d'une somme de \$180, samedi après-midi, argent qu'il portait dans les goussets de son pantalon. D'après ce qu'il a déclaré à la police, il soupçonne une cliente qui était allée essayer un manteau une demi-heure plus tôt.

DANS AHUNTSIC

M. Omer Barrière, candidat à l'échevinage dans Ahuntsic, tiendra une assemblée ce soir à la salle municipale de Bordeaux.

Victime d'un attentat

QUEBEC, 28. — La police recherche les assaillants de M. Edr. Vital Masselotte, âgé de 58 ans, qui fut découvert, hier soir, dans une rue de la basse ville, couvert de blessures et dont le triste état nécessita son admission à l'hôpital.

Le col. Dennis décédé

VICTORIA, 28. — Le col. John Stroughton Dennis, 82, ancien chef de département de la colonisation et de l'immigration du Canadien Pacifique, est décédé ici, après une courte maladie de quelques semaines.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporée
 REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124 EST, RUE MARIE-ANNE, MONTREAL
 Téléphone: FAIKIK 1171

MONTREAL, MARDI, 29 NOVEMBRE 1938

Le monde civilisé souhaite que Daladier ne faiblisse pas

LES nouvelles qui, d'heure en heure, nous parviennent en Amérique, ne laissent pas d'aviver l'inquiétude de tous ceux qui s'intéressent à la France.

Le président du Conseil, Daladier, est un tout autre homme depuis la mémorable conférence de Munich.

Après s'être fait donner les pleins pouvoirs pour ce qui est de la finance, le voici qu'il prend de lui-même les pleins pouvoirs de la force armée pour mâter la plus grande conspiration organisée que la France ait connue depuis la chute de Louis XVI.

Dans la France démocratique, mère de toutes les démocraties libérales, où le parlementarisme a vu quatre ministères tomber en quatre jours pour que soit respecté le principe du jeu des partis politiques au-dessus des intérêts mêmes de la nation, le Daladier d'aujourd'hui apparaît comme un réel dictateur.

Il est vrai que, s'il cède, ce sera pour faire place à une autre dictature, dont Léon Blum a savamment préparé la venue avec son Front Populaire: la dictature de Moscou sur la France, déguisée sous le nom fallacieux de "dictature du prolétariat".

Le premier ministre français a directement et violemment dénoncé les manœuvres du communisme en France et a définitivement rompu le dernier lien avec cette faction qui l'avait déjà soutenu. Il a accusé Moscou d'intervenir dans les affaires de France et a dénoncé le vote de grève générale comme une tactique perfide pour empêcher l'apaisement franco-allemand décidé par l'autorité officielle.

Léon Blum, qui a tout fait pour ruiner l'économie nationale des Français, qui a conduit le pays de Jeanne d'Arc aux portes de la détresse financière, a encouragé sous son régime les grèves de toutes sortes, les a provoquées, les a multipliées. Suivant le dicton populaire de "la première poule qui chante...", il a le premier parlé d'une guerre civile, lorsqu'il a demandé publiquement à Daladier de ne pas intervenir et de faire comme lui, Blum: tolérer la grève politique décidée par ses amis et endurer sans rien dire le sabotage de la France par les laquais de Staline-la-Purge.

Avec une conscience de responsabilité et d'autorité qui ne s'est pas vue en France depuis de bien longues années, Daladier a abattu sans hésiter le bras de l'Ordre sur ce qui est une conspiration évidente. Déjà, une partie vitale de l'économie a été placée sous l'autorité militaire et de nouvelles mesures draconiennes sont imposées au fur et à mesure que les chefs communistes jouent leurs pièces sur l'échiquier français.

Il n'y a pas à se le cacher, la journée de demain marquera le choc décisif entre la volonté nationale et la volonté de Moscou, toutes deux s'affrontant avec des puissances formidables à leur disposition. Le défi a été lancé et relevé. Le groupe qui reculera, même par feinte, sera inévitablement le groupe battu, car sa volonté aura été broyée par une force supérieure et son prestige cassé aux yeux des masses.

Tous les anticommunistes souhaiteront que Daladier ne faiblisse pas dans son devoir de Français et qu'il brisera une fois pour toutes, sans qu'il y ait d'effusion de sang ou de dégâts matériels, l'arme de corruption et de chantage dont l'étranger se servait pour détruire la France.

LES APPELS A LA RECESSION

TORONTO, 28. — L'honorable T.-C. Davis, procureur-général de Saskatchewan, a déclaré au "Canadian Club": "Les appels à la récession en Saskatchewan ne sont pas simplement de sottes clameurs de

quelques individus mal inspirés. Ils sont lancés dans le but de forcer les autres parties du Canada à reconnaître le fait que l'unité canadienne demande une nouvelle orientation de la politique fédérale. Les provinces de l'ouest ne peuvent survivre si on les contraint à acheter dans un marché protectionniste, alors qu'elles vendent leur production sous le régime du libre échange"

UN CANDIDAT SANS PEUR



- Écoutez moi!... Seulement pour voir si j'ai peur des trusts!

UNE IDEE SAINTE TOUS LES JOURS

On croit que l'hygiène est une chaîne, jusqu'au jour où l'on comprend que cette chaîne nous attachait à la santé. Si encore on devenait sage à ce moment-là! Mais l'alerte finie, on se libère de la chaîne jusqu'au jour où... Mouvement perpétuel de l'insouciance humaine.

Dr Adrien PLOUFFE.

L'aliéné évadé a été repris hier

L'alerte qui avait été donnée, dimanche après-midi à la nouvelle de l'évasion d'un dément de Saint-Jean de Dieu, était vaine, car le fugitif s'ennuyait tout simplement à cette institution et s'était échappé pour aller voir sa famille. Il s'agit de Moïse Handfield, cultivateur de Contrecoeur, qui avait semé la panique dans ce village, il y a un mois, en se promenant en automobile armé d'un fusil et d'une carabine qu'il déchargeait dans toutes les directions.

En effet, le caporal Laperle, de la police provinciale, qui était accompagné de trois agents, l'a retrouvé dans sa demeure, hier après-midi en train de causer amicalement avec son épouse. A la vue des policiers, le premier geste d'Handfield fut de s'enfuir, mais il était bientôt capturé et ramené sans encombre à Montréal.

Le pouvoir d'eau du Témiscamingue

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, a annoncé que le contrat pour la construction du barrage, de l'usine, des lignes de transmission que le Syndicat National de l'Électricité doit construire au Témiscamingue, a été accordé à la Dufresne Engineering Company.

"Pour développer le pouvoir d'eau en question, déclare M. Duplessis, il faut construire un barrage, une usine génératrice d'électricité et une ligne de transmission, pour porter l'électricité aux consommateurs, notamment aux mines Noranda et Siscoe. Cette dernière avait été entravée dans son développement, par l'incurie de l'ancien régime, et de telle sorte que dans une province si riche en pouvoirs hydro-électriques, la Siscoe avait été réduite à se servir de moyens d'action artificiels pour obtenir de l'électricité.

"Le Syndicat National de l'Électricité est le mandataire de la province pour l'exécution des travaux. Le contrat sera exécuté par la Dufresne Engineering Company, à raison d'une commission de 5% sur le

Les assemblées de la société St-Jean-Baptiste

Il y aura ce soir réunion des membres de la société St-Jean-Baptiste dans les sections suivantes:

Conseil Général: Séance exceptionnelle du nouveau conseil à 8 h. au Monument national.

Notre-Dame-du-Saint-Sacrement: Réunion, à 8 h. 15, à la salle Eymard, 4460 rue Saint-Hubert. Etude du corporatisme.

M. Duplessis et le communisme

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a fait hier matin des observations sur les mesures énergiques prises par le gouvernement Daladier. "Je vois, dit-il, que M. Daladier décide de faire la lutte au communisme et qu'il estime qu'il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à la guérir."

LA SESSION S'OUVRIRA LE 18 JANVIER

Le premier ministre Duplessis a annoncé, hier matin, que la session provinciale s'ouvrira mercredi, le 18 janvier prochain. Le Dr Adam, député de Bagot, proposera l'adresse en réponse au discours du trône. Le second, suivant la tradition, sera de langue anglaise, et en l'occurrence, M. Louis Fitch, le nouveau député de Saint-Louis.

TEMPÉRATURE

Temps probable aujourd'hui: BEAU ET FROID MODERE.

Dans l'Ontario et le Québec il y a eu de légères tempêtes de neige, localisées dans des régions dispersées. La température fut belle et relativement douce dans toutes les régions des provinces des Prairies.

Nord ouest du Québec et lac St-Jean: Beau et froid.

Vallée du bas du fleuve: Beau et modérément froid.

Rive nord, golfe et baie des Chaleurs: Nuageux et froid, neige.

D'après l'observatoire McGill, à Montréal hier à 11 h. a.m., le thermomètre marquait 30.4 degrés.

Ce matin, le soleil se lèvera à 7 h. 11.

Feu M. Arthur Fontaine

M. Arthur Fontaine est décédé le 28 courant, à l'âge de 72 ans, chez son gendre M. P. E. Boulais, de Rougemont.

Il laisse dans le deuil, ses frères: R. P. Emile Fontaine, s.j., de l'Immaculée Conception; Albert et Agénor de Montréal aussi; quatre filles: Mme P. E. Boulais, de Rougemont; Mme Edmond Fontaine, de St-Hilaire; Mme Edgar Taupier, de Montréal et Mme Albani Corbell, de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu le 30 courant à 9 h. 30 et le convoi mortuaire partira de la demeure de son gendre M. P. E. Boulais à Rougemont.

pour la ligne de transmission.



Dr James William Parkes

CAUSERIE SUR LA PERSECUTION DES JUIFS

Le conférencier du Canadian Club, hier midi, Dr James-William Parkes, M.A., Ph.D., parla de la "Persecution des Juifs". Il appuya surtout sur la grande nécessité pour les démocrates de venir en aide non seulement aux 600,000 Juifs persécutés en Allemagne, mais aussi aux quelque 800,000 non aryens qui doivent y endurer les atrocités du Fuhrer.

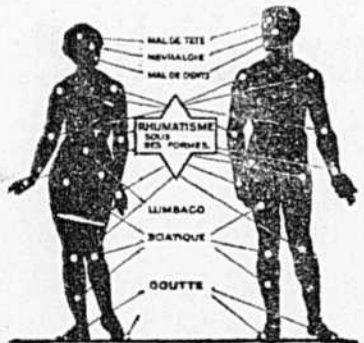
Les pays démocrates, dit le conférencier, réussiront à solutionner le problème juif, que s'ils cessent de détester l'Israélite en tant qu'individu pour considérer la masse, et s'ils appliquent les grands principes de la charité chrétienne.

Le Dr Parkes nous montra le Juif à travers les siècles: toujours le même caractère ethnique, toujours le même sens développé du commerce, en un mot le Juif de l'Ancien Testament présentait exactement les mêmes caractéristiques que celui de nos jours.

C'est en 1914, en Russie, que se déclancha sérieusement le mouvement d'antisémitisme. On accusa d'abord le peuple d'Israël d'accaparer tous les monopoles. Puis ce fut la révolution, dont les résultats leur furent funestes. On leur enleva toutes leurs industries; cependant on leur laissa la liberté de commerce.

Puis, après la grande guerre on signa le traité de Versailles, qui permit en Allemagne l'avènement du parti national-socialiste. Dès que ce parti se sentit assez fort il déclancha la guerre que l'on sait à l'élément sémitique, mais toutes les raisons évoquées, de dire le conférencier, ne sont que des prétextes, car, si nous étudions un peu l'origine des hommes d'Etat à la tête de nos grands pays ne découvrons-nous pas aux Etats-Unis un Roosevelt d'origine sémitique, un McDonald, en Angleterre, dont les parents avaient du sang juif dans les veines, et combien d'autres, qui loin d'acheminer ces pays vers la banqueroute en ont fait les contrées les plus prospères!

LES CAPSULES



Laboratoire Vernot Laboratory
4824, ave du Parc, Montréal, P. Q.
Dollard 2366

S. V. P. envoyez-moi une boîte échantillon gratuitement de capsules Vernot. Incluez 10c en timbres pour frais de poste, etc.

Nom

Adresse

Mon pharmacien

Adresse

Inauguration samedi de la ligne du C.N.R. reliant Senneterre à Rouyn

Samedi prochain, le 3 décembre, sera inaugurée officiellement, près de Val d'Or, la nouvelle ligne du Canadien National qui est maintenant terminée, de Senneterre à Rouyn. La cérémonie d'inauguration aura lieu, en présence de représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipaux ainsi que d'une imposante délégation de personnalités financières, ferroviaires, religieuses et administratives.

Le soir, à l'hôtel Noranda, la Western Quebec Mine Managers' Association offrira un dîner qui sera présidé par M. H. L. Roscoe, vice-président et gérant général de la mine Noranda. Au nombre des orateurs seront l'honorable Onésime Gagnon, l'hon. M. C.-D. Howe, l'hon. M. T.-A. Gréar et les représentants de l'industrie minière.

La nouvelle ligne, connue sous le nom d'embranchement Senneterre-Rouyn, part de Senneterre, sur le Transcontinental et se rend jusqu'à

Rouyn, une distance de 100.61 milles. Une partie de cette ligne, soit entre Senneterre et Rouyn, soit 36 milles, est déjà exploitée depuis 1937.

Le chemin de fer a contribué largement au développement de la vaste région minière et agricole connue sous le nom d'"Abitibi"; d'abord par la construction du Transcontinental qui relie directement cette région à Montréal et à Québec, ensuite par l'embranchement Taschereau-Rouyn qui relie la mine Noranda à sa raffinerie de Montréal et finalement par la construction de son embranchement Senneterre-Rouyn qui relie directement les centres miniers de l'Abitibi aux grandes villes de Québec. De fait, ce qui était une forêt pratiquement déserte, il y a quelques années, est devenu un territoire comptant une population de 70,000 âmes où plus de \$300,000,000 de capital sont placés dans l'industrie minière.

M. HOUDE A SON BULLETIN

Voici les noms de ceux qui se sont procuré leur bulletin de présentation, hier, à l'hôtel de ville; MM. Omer Côté et Léonard Trépanier dans Ville-Marie; Dr A. L'Heureux, Saint-Laurent; Cléophas Dubeau, Saint-Jacques; A.-L. Fredette, Ste-Marie; Gaston Saint-Vincent, St-Eusèbe; Dr Gaston Demers, Saint-Jean-Baptiste; Armand Chevrette, Delorimier.

Voici maintenant les noms de ceux qui ont déposé leur bulletin signé et la somme de \$500: MM. Ovide Taillefer, Saint-Joseph; Trefflé Lacombe, Bourget; Frank Hogan, Saint-Gabriel; Bass, Saint-Louis; E. Durocher, Lafontaine; L.-O. Jalbert, Hochelaga; J.-H. Delisle, Saint-Henri; A.-E. Goyette, Saint-Jean-Baptiste; J.-M. Savignac, Saint-Denis; H. Lortie, Rosemont; Alfred Legault, Ahuntsic.

74 candidats se sont procuré leur bulletin de présentation. 35 candi-

UN CHIEN A SAUVE DEUX FAMILLES

UPPER DARBY, Pa. — Les aboiements de "Pal", fox-terrier d'un an, éveillaient aujourd'hui deux familles juste en temps pour leur permettre de s'enfuir en toute hâte de leurs maisons qui étaient déjà la proie des flammes.

Les deux familles, qui avaient des données seulement ont fait leur dépôt. A la dernière élection municipale, 56 candidats avaient fait leur dépôt à la même date.

M. CAMILLIEN HOUDE

M. Camillien Houde s'est procuré, hier, son bulletin de présentation et ce fut certainement la surprise de la journée car on ne s'attendait pas que l'ancien maire de Montréal demanderait un bulletin de présentation si tôt. Chacun disait que M. Houde arriverait sur les rangs à la dernière minute. Un des organisateurs de M. Houde accompagné de la fille de l'ancien maire s'est rendu à l'hôtel de ville hier midi, pour y chercher le bulletin de présentation de M. Houde.

ESSAYEZ CES RECETTES



DE POISSON

DES milliers de Canadiennes se font une réputation de cordon bleu grâce aux délicieux repas de poisson qu'elles servent à leurs familles.

Il y a toute une variété de poissons, de mollusques et de crustacés canadiens comestibles... un choix de plus de 60 sortes différentes durant toute l'année. Que vous les aimiez frais, gelés, fumés, séchés, en conserve ou marinés, vous trouverez toujours nos poissons canadiens délicieux et économiques.

Servez du poisson plus souvent. Il abonde en éléments producteurs de santé radieuse. Les repas tentants que vous pouvez servir, grâce au poisson, feront du bien à la famille et l'orgueil de la cuisinière!

Et puis... oh oui! Demandez la nouvelle brochure de recettes de poisson. Servez-vous du commode coupon ci-dessous.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA



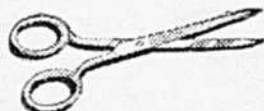
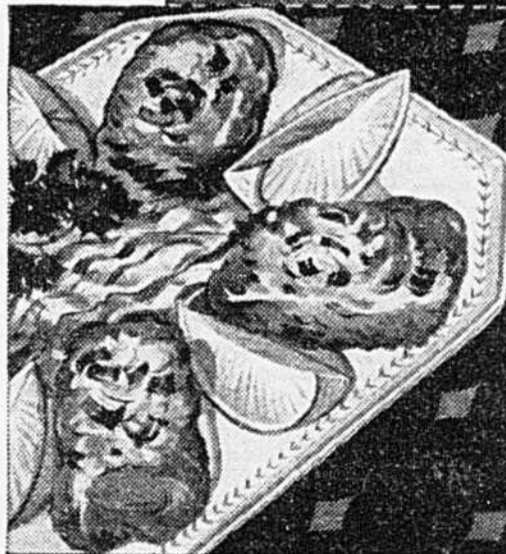
Salade de homard

Mélangez du homard lamellé, cuit ou en conserve, avec du céleri coupé en dés, humectez de mayonnaise et déposez en forme de monticule sur laitue fraîche dans un plat à servir. Borez le monticule de pommes de terre frites à l'anglaise et garnissez le dessus de fines tranches de poivre vert. Ajoutez de la mayonnaise pour servir.

* Poisson Rissolé

- 1 cuillerée à soupe de jus d'oignon
- 2 livres de poisson—filets d'églefin, de morue, de corégone
- 1 1/2 tasse de fine chapelure
- 1 cuillerée à soupe de beurre ou de saindoux fondu
- 1 cuillerée à thé d'épices à farce
- Sel et poivre
- 1/4 de tasse de lait pour mélanger la farce—plus si la chapelure est trop sèche.

Essayez le poisson avec un linge humide et froid, puis tranchez. Salez un peu. Déposez dans un plat graissé. Mélangez les autres ingrédients pour faire la farce, et déposez un monticule de cette farce sur chaque morceau de poisson. Parsemez le poisson et la farce de bacon émincé et cuisez dans un four chaud (450°F. à 500°F.). La cuisson ne devrait pas prendre plus de 10 minutes, si le poisson n'a pas plus d'un pouce et demi d'épaisseur. Ce temps suffira pour bien rissoler la farce et le poisson. Servez avec sauce tartare, si désiré. Suffit pour 5.



* Découpez cette recette format de fiche

Cette recette illustrée est imprimée de format commode pour votre fichier. Découpez-la et collez-la sur une carte à recette régulière. Création d'une célèbre diététicienne, elle est délicieuse!

LE
POISSON
AU MENU
DU JOUR



Mesdames: DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa.

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite intitulée: "100 Délicieuses Recettes de Poisson".

Nom: (Écrire lisiblement, en lettres détachées)

Adresse: D-24F

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

David Lloyd George tient responsables les alliés

LONDRES, 28. — C'est par leur exhibition d'ineptie et de faiblesse que les nations démocratiques portent l'égalité responsable de la faillite de ce qu'il y avait de mieux et de plus noble dans les traités de paix, déclare David Lloyd George dans le deuxième volume de ses mémoires.

Ce livre traite principalement des traités qui furent imposés aux alliés de l'Allemagne, Autriche, Hongrie, Turquie et Bulgarie.

Répliquant à ceux qui attribuent les infortunes d'après-guerre aux auteurs des traités de paix, il fait observer sarcastiquement que ces traités ne pouvaient produire grand-chose parce qu'ils ont été administrés par une série hétéroclite d'hommes d'Etat de deuxième rang et qu'ils ont été affaiblis par le manque de volonté et de persévérance de ceux qui devaient les faire exécuter.

Les "trahisons" des vainqueurs

Nul traité, dit-il, ne peut garantir contre une universelle perfidie. Les vainqueurs, dit-il encore, ont manqué à leurs engagements de la façon suivante: 1° en déclinant la promesse de respecter les droits des minorités; 2° en refusant de désarmer comme ils avaient promis de le faire une fois que l'Allemagne serait désarmée; 3° en négligeant de secourir, en leur qualité de membres de la S.D.N., les petits Etats victimes d'agression; 4° en ne tenant aucun compte des clauses de révision contenues dans les traités.

Lloyd George attribue la débâcle tchéque à M. Benès qui n'avait pas l'envergne et la sagesse de Masaryk, mais qui aurait pu éviter cette affaire en respectant sa promesse d'accorder l'autonomie locale aux diverses races de son Etat, sans attendre que l'Allemagne fasse une pression écrasante.

Opprimés devenus oppresseurs

"Aucune paix, affirma-t-il, n'a libéré autant de nationalités subjuguées que celle de 1919. Nous avons gagné la liberté pour des nations qui n'avaient plus l'espoir de l'obtenir.

Et notre plus grand trouble fut d'empêcher ces mêmes nations d'annexer le territoire des voisins et de faire peser sur eux la tyrannie qu'elles avaient elles-mêmes endurée pendant des siècles. C'est une pensée qui me remplit de désespoir."

La valeur de l'alliance avec Moscou

PARIS, (dép. part.) — Dans un récent article, l'Osservatore Romano (organe du Vatican) soulignait "l'inutilité pratique de l'alliance avec Moscou", inutilité à laquelle s'ajoute "l'incompatibilité doctrinale des principes communistes".

Un diplomate russe, M. Alexandre Barmine (auteur de "Vingt ans au service de l'U.R.S.S.") après un long voyage à travers les capitales européennes, entreprit d'accomplir en automobile le parcours Leningrad-Moscou.

M. Barmine — après avoir constaté que les "routes sont défoncées" ajoute qu'il n'a pas été possible — ni à lui, ni à son compagnon — de trouver un seul poste de ravitaillement d'essence. Et il ajoute:

"Cela après cinq ans d'industrialisation triomphante, et en tenant compte que nous sommes le pays d'Europe le plus riche en pétrole." Les journaux parisiens font suivre ce récit par l'énumération d'au-

L'ENTENTE BALKANIQUE S'EST REUNIE, HIER

PARIS, 28. (dép. part.) — On télégraphie d'Athènes que les chefs d'état-major, de la Roumanie, de la Yougoslavie et de la Turquie, accompagnés d'une nombreuse suite ont ouvert aujourd'hui la conférence militaire de l'entente balkanique.

La conférence durera 10 jours, sous la présidence du général Papagos, chef d'état-major grec.

Un des principaux arguments qui seront discutés sera celui de la défense de la Roumanie contre les revendications de la Bulgarie et de la Hongrie.

Comme on sait, par suite du démembrement de la Tchécoslovaquie, la Petite-Entente qui était formée par la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie s'est écroulée.

L'état-major roumain sait que les grandes puissances ne feront pas la guerre pour les demandes territoriales de la Bulgarie et c'est pour cela que l'entente balkanique resserre ses liens militaires.

Pie XI préparerait une encyclique

PARIS, 28. (dép. part.) — L'étonnante robustesse du Saint-Père a eu raison de la dernière attaque du mal.

Le Pape Pie XI, qui a failli mourir vendredi dernier, a pratiquement repris ses occupations normales aujourd'hui et il projette d'écrire une encyclique sur les problèmes mondiaux.

Le Souverain Pontife, qui a 81 ans, a démontré sa remarquable vitalité hier, quand, sans être assisté, il a marché jusqu'à son trône dans la salle consistoriale pour accorder une audience à 400 pèlerins hongrois.

La rumeur qu'il songe à émettre une encyclique est basée principalement sur l'idée que le pape est convaincu qu'une autre série d'attaques cardiaques lui serait fatale. On présume donc qu'il tient à réaffirmer son attitude envers divers problèmes mondiaux tels que sa condamnation des conflits armés et du communisme et ses appels aux principaux hommes d'Etat à coopérer pour maintenir la paix.

— Les touristes ont dépensé l'an dernier aux Etats-Unis plus de cinq milliards de dollars.

La caricature étrangère



LE REMEDE ENERGIQUE
— Alors, ma potion lui a produit beaucoup d'effet?
— Oh, oui, docteur. Il est mort une demi-heure après l'avoir prise...
(LE RIRE, Paris)
(Dessin de Randoloz)

Les difficultés et les complications pour l'entente européenne

PARIS, 28. — (Dép. part.) — Les difficultés et les complications que rencontrent chaque jour les hommes d'Etat, en vue d'établir une entente entre les pays, augmentent sans cesse.

Chamberlain et la France

Le premier ministre britannique, M. Neville Chamberlain a reconfirmé aujourd'hui à la Chambre des Communes que la Grande-Bretagne ne s'est pas engagée à envoyer des corps expéditionnaires en France au cas d'une guerre.

En d'autres termes, au cours des conversations qui ont eu lieu à Paris, entre les ministres britanniques et les ministres français, la question n'a pas été discutée à fond et tout a été ajourné ainsi que toute décision relative à la question de l'Espagne.

M. Chamberlain et l'Italie

Par contre, il se confirme que M. Neville Chamberlain fera peut-être un autre voyage à Berlin, et il ira avant ou après mais certainement au cours du mois de janvier en Italie, afin de discuter avec Mussolini des intérêts anglo-italiens en Méditerranée.

Les Etats-Unis et les juifs

On sait que le président Roosevelt, a déclaré que la politique étrangère des Etats-Unis s'orientera d'après la manière d'agir de l'Allemagne et de l'Italie par rapport au problème racial, c'est-à-dire à la question juive. A l'heure actuelle, M. Wilson, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin et M. Philipp ambassadeur à Rome, se trouvent l'un et l'autre à Washington où ils sont en conférence avec le président qu'ils mettent au courant de ce qui se passe exactement en Allemagne et en Italie au sujet des juifs.

On attend avec intérêt de connaître les décisions du président Roosevelt.

La semaine décisive est commencée en France

PARIS, 28. (dép. part.) — L'impression que les événements qui vont se dérouler au cours de cette semaine en France vont être décisifs, se confirme de plus en plus.

On sait que la situation est la suivante:

D'un côté, le chef du gouvernement, M. Daladier, décidé à faire respecter à tout prix l'indépendance de la politique française, et de l'autre le parti communiste qui, sous les ordres de Moscou, cherche à empêcher le gouvernement français de conclure le pacte d'amitié avec l'Allemagne.

Pour atteindre ce résultat, le parti communiste a inventé le prétexte de la révolte contre les décrets-lois, et a organisé pour après-demain mercredi, la grève générale dans le pays.

Plusieurs journaux font remarquer ce soir qu'il s'agit là d'un chantage inacceptable imposé par l'étranger sur la politique française et qu'il faut à tout prix que M. Daladier délivre le pays de l'influence communiste.

M. Daladier décidé

On sait que M. Daladier est décidé à aller jusqu'au bout et qu'il n'hésitera pas, s'il le faut, à avoir recours à la force pour faire respecter la loi.

M. Daladier l'a dit lui-même à la radio: "On veut obliger le gouvernement à capituler et à l'empêcher d'agir. Mais le gouvernement est prêt à agir."

Il est en effet évident que tout le mouvement de la grève générale est dirigé contre le pacte franco-allemand dont la signature devrait avoir lieu jeudi prochain. Le ministre des Affaires étrangères allemand, von Ribbentrop doit venir pour cela à Paris.

Plusieurs grèves partielles ont été liquidées.

La Fédération nationale des anciens combattants demande à M. Daladier de "tenter tous les moyens de calmer les passions et d'apaiser le conflit social" et à la Confédération générale du Travail de réfléchir au danger d'une action générale qui, poussée à la limite, compromettrait la sécurité de la nation."

Cependant les partis en présence se préparent méthodiquement à la grève de mercredi.

M. Daladier s'est fait autoriser par décret à mobiliser les 521,000 employés de la Société nationale des chemins de fer, si ces derniers obéissent à l'ordre du syndicat. Ceux-ci ne s'en ont pas moins confirmés leurs instructions. Les employés devront se rendre à leurs postes mercredi, mais se contenter de prévenir tout dommage à la propriété.

Ce qu'a fait le gouvernement provincial pour les ouvriers

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a déclaré hier matin, qu'il avait rencontré la semaine dernière deux délégations, l'une des Syndicats Nationaux et l'autre de la "Railways Brother-

Il rappelle à ce sujet ce que le nouveau gouvernement a donné aux ouvriers, et que le gouvernement Taschereau-Godbout leur avait toujours refusé: le droit pour l'accidenté au choix du médecin; la détermination d'un représentant des unions ouvrières, M. Labrèche, dans la Commission des accidents du M. Aubrey, ouvrier, sur l'Office des salaires raisonnables; le droit aux ouvriers malades de la silicose de profiter de la loi des compensations ouvrières, les pensions de vieillesse, les pensions aux mères nécessiteuses, les pensions aux aveugles; le droit pour les ouvriers de se grouper, etc.

M. Duplessis dit que les pensions ont dégrèvé les municipalités d'un lourd fardeau, distribué de l'argent dans l'économie de nos paroisses.

Il dit que le gouvernement a aussi augmenté les salaires des bûcherons, exploités sous l'ancien régime, les a garantis contre la surcharge des contracteurs sur les prix des marchandises, favorisé les cultivateurs et colons en leur faisant payer par les compagnies de bois, des prix du marché pour les diverses marchandises vendues.

M. Duplessis note que les inspecteurs nommés par l'Office des salaires raisonnables pour la surveillance des ordonnances sont des membres des unions ouvrières.

Iroquois condamné à \$50 d'amende

Un Iroquois répondant au nom impressionnant de Dominic To-Ka-Rio-Kem comparait hier matin devant le juge Maurice Tétréau sous l'accusation d'avoir vendu à deux jeunes dames, investigatrices du collège des médecins, (pour son malheur) des tisanes pour les maux d'estomac, pratiquant ainsi illégalement la médecine.

Malgré l'originalité de sa méthode pour établir son diagnostic, To-Ka-Rio-Kem s'est entendu déclarer coupable d'avoir pratiqué illégalement la médecine. Pourtant il ne faisait ce diagnostic qu'en vous regardant dans les yeux et "non pas en vous tâtant comme les médecins, disait-il".

L'Iroquois ne fit aucune difficulté pour admettre qu'il avait vendu les tisanes en question et le juge le condamna à \$50 d'amende plus les frais, sur la demande de Me Jean Brisset, représentant le Collège des Médecins.

— Si les pêcheurs prenaient toutes les grosses pièces qu'ils convoitent, ils se laisseraient vite de la pêche.



Le Timbre de Noël est maintenant distribué dans la province

Si vous ne l'avez pas reçu, adressez-vous directement à la ligue antituberculeuse de votre localité ou à Montréal, au club Kiwanis, organisateur de la campagne.

L'argent souscrit servira exclusivement à combattre la tuberculose par le moyen des dispensaires et des colonies de vacances.

Ajoutez à la valeur de vos souhaits et de vos cadeaux et encouragez une oeuvre éminemment sociale.

Le comité provincial de défense contre la tuberculose

Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
FRONTENAC 8161 628 RACHEL EST

LA PAGE OUVRIERE

Aucun travail le dimanche à la pulperie de Clermont

La fédération nationale catholique de la pulpe et du papier vient de régier, en coopération avec la direction du moulin de St-Philippe-de-Clermont, comté de Charlevoix, la question du travail du dimanche dans cette industrie.

M. Lucien Gaudreault, président du syndicat national catholique de la pulpe et du papier de St-Philippe-de-Clermont, et M. Philippe Lessard, de Port-Alfred, président de la fédération de la pulpe et du papier, affiliée à la C.T.C.C. et la plus puissante organisation du genre dans l'est du pays, ont rencontré les employeurs et à la suite de

pourparlers la direction du moulin a décidé qu'à l'avenir il n'y aurait plus de travail le dimanche à St-Philippe-de-Clermont, dans son industrie et non seulement en ce qui concerne la production, mais encore en ce qui concerne les réparations.

Ce magnifique résultat démontre que si tous les employeurs de l'industrie de la pulpe et du papier voulaient agir comme la direction du moulin ci-dessus désigné, le problème de l'observance du dimanche dans cette industrie pourrait être réglé d'une façon définitive.

Certains hommes ne s'usent pas

Une firme commet une erreur grossière si elle refuse d'employer un homme parce qu'il a plus de quarante ans.

Un homme de plus de 40 ans n'est pas comme une voiture d'occasion. Toutes les machines s'usent, mais beaucoup d'hommes ne s'usent pas. Ils mûrissent. Ils deviennent plus précieusement à 40 ans.

Henry Ford ne l'ignore pas. On assure que sur les sept cents hommes qu'il a engagés en dernier lieu à son usine de Détroit, plus de deux cents étaient âgés de plus de 50 ans.

Un de ses ingénieurs a 78 ans. Un de ses magasiniers a 81 ans. Et l'un des inspecteurs a 84 ans.

Chaque firme devrait se rappeler ce fait: certains hommes ne s'usent pas.

Pourquoi refuser cette aide?

Des officiers de divers groupements ouvriers posent des actes qui peuvent bien soulever des critiques. A cela, ces officiers auraient bien tort de prendre ombrage, surtout si cette critique est constructive. Il ne faudrait pas qu'ils gardent rancune à celui ou à ceux qui élèvent la voix pour combattre et selon les règles de la justice, des actes qui réellement sont critiquables.

Et quand le chroniqueur de cette page juge à propos de critiquer certains actes d'officiers et d'organismes, il le fait en toute bonne foi et dans les meilleurs intérêts généraux de tels groupes en particulier ou encore dans ceux de la masse syndicale.

Ni les menaces, les bouderies et les insultes ne l'arrêteront dans l'accomplissement de tout son devoir. Le chroniqueur ouvrier n'est pas seulement bon pour annoncer les assemblées et publier certains communiqués des organes ouvriers qui lui parviennent, mais il croit que c'est son devoir de faire bénéficier les divers groupes ouvriers et plus particulièrement des plus nouveaux dans le mouvement, de l'expérience acquise au prix de bien des sacrifices, des luttes et des efforts.

Par ses écrits et par la parole, le chroniqueur veut aider le mouvement ouvrier composé de si nombreux — trop nombreux — organismes qui encore trop souvent servent de tremplins à certains individus pour arriver au premier rang.

Il veut que les organismes ouvriers sérieux donnent à leurs membres toute la protection désirée en toute justice et c'est avec ardeur qu'il lutte contre les ennemis de l'organisation ouvrière. Il se réjouit du fait qu'ils sont encore plus nombreux ceux qui apprécient la valeur de la page ouvrière au point de vue information et des services rendus. Nul peut en justice prétendre avoir le monopole des connaissances des graves problèmes ouvriers et de la question sociale. Il est explicable qu'il y ait divergences d'opinions sur telle question ou tel problème et nous nous demandons pourquoi on voudrait taire celles qui sont basées sur l'expérience ou la science. C'est d'un individualisme de mauvais goût que de refuser aux autres l'avantage de faire connaître, après études sérieuses de maints problèmes ouvriers leurs opinions sincères.

J.-E.-A. PIN

Salaires des bûcherons

M. F.J. Cullen, président de la compagnie International Paper, a annoncé à la fin de la semaine dernière que la compagnie avisait ses clients qu'elle leur chargera l'an prochain pour le papier-journal vendu, le même prix que cette année. Ce prix est de \$56.00 la tonne pour le papier livré à New-York, Chicago, ainsi qu'aux ports de l'Atlantique et du golfe du Mexique.

Cette déclaration confirme ce que nous avons écrit depuis trois mois à ce sujet.

Elle prouve aussi que nous avons eu raison de protester contre la teneur de l'ordonnance no 1572 qui, sans raisons valables, a diminué d'une moyenne de 25 p.c. le salaire des ouvriers forestiers pour la saison de coupe 1938-39.

Les députés ruraux qui ont protesté à leur tour contre ce décret auprès de l'honorable ministre des Terres et Forêts réuseront-ils à présent à faire reviser l'ordonnance pour que les forestiers soient traités avec justice?

Avec la "loi des salaires raisonnables aux ouvriers forestiers", ces derniers n'ont plus l'avantage de discuter les conditions de travail avec leurs patrons.

Le gouvernement s'étant réservé le privilège de fixer lui-même les salaires, il est donc responsable des taux réduits qu'il a imposés aux bûcherons sans tenir compte des conditions du marché du papier qui n'a pas changé.

Aux yeux de nos gouvernants, les dividendes passent donc avant les salaires! (L.-P. Côté)

Entre les patrons et les ouvriers

C'en est assez de la lutte entre patron et ouvrier. Celui-ci pensera désormais à son éducation, à son instruction, à son perfectionnement, et ainsi il fera tomber lui-même les chaînes qui le retiennent esclave. Il agira comme un homme. Certaines périodes de chômage n'ont d'autres responsables que les ouvriers eux-mêmes. Leur ignorance ou leur haine suffit à provoquer ces arrêts de travail. Parfois, par insouciance, ils se laissent conduire par des étrangers dont la mission est de faire arriver la domination de Moscou sur l'univers. On voit même des patrons catholiques se prêter à ces manœuvres déplorables et être les instruments de Moscou.

Par contre, si le patron trouve son ouvrier laborieux, studieux et charitable, il sera porté à tenir compte de cette conduite louable. Il deviendra un ami précieux et sûr, un protecteur, s'il voit l'ouvrier le tenir pour tel. (Comm.)

A Chicoutimi

Le Syndicat des commis et comptables de Jonquière-Kénogami, vient de procéder à l'élection de ses officiers. En voici la liste:

M. Alfred Bouchard, président; M. Rosario Bouchard, vice-président; M. Philippe Provencher, secrétaire; M. Louis-Philippe Boly, sec.-correspondant; M. Armand Boly, sec.-financier; M. Stanly Perron, trésorier; M. Thaddée Bouchard, gardien; M. Ernest Bégin, sentinelle; MM. Ulric Ménard et André Gauthier, auditeurs.

Dénoncer le communisme ne suffit pas

Le parti communiste ne compte pas beaucoup de membres chez nous, mais chaque membre est un propagandiste de première force. De plus, quand les ouvriers ont faim et sont dans la misère ils sont exposés à donner foi à tous ceux qui leur font de belles promesses.

Il ne suffit donc pas de dénoncer le communisme; ce n'est pas assez d'apporter un remède temporaire aux manifestations extérieures du mal. Il faut aller à la racine du mal et attaquer la première source, c'est-à-dire les abus du capitalisme. Le conférencier décrit les agissements des banquiers internationaux et cite sur ce point les paroles de Pie XI à propos de "ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique, dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer". Prof. G.-H. Berry.

Conseils pour la direction de soi

Nous soumettons à la meilleure attention des jeunes ouvriers et généralement à tous les jeunes non seulement de notre ville mais encore de la province, les sages conseils que leur donne la "Revue de l'Efficient":

Concentrez-vous sur des questions que vous êtes capables de traiter et n'ayez aucun doute sur votre capacité de les traiter.

Si une distraction émotionnelle empêche la concentration, prenez une décision à son sujet et continuez à travailler.

Considérez les faits dans l'ordre de leur importance. Cette importance est déterminée par le rapport qu'ils ont avec ce que vous essayez d'accomplir.

De toutes les disciplines à acquérir, l'une des premières est de vous astreindre à travailler lorsque vous

ne vous sentez pas disposé à le faire.

Le sens d'infériorité est développé par une inquiétude inutile pour soi-même et ses fortunes personnelles. L'homme confiant pense à ce qu'il doit faire et non à sa capacité de le faire.

L'hésitation qui vous empêche d'agir est ordinairement due non à la sagesse, mais à la timidité, que vous devez surmonter.

Chaque fois que vous vous sentez près d'abandonner, pensez au stimulant qui vous a fait commencer.

Aussi longtemps que vous vous intéressez à ce que vous faites, vous ne sentirez pas la fatigue mentale. Dès que vous aurez pris une décision, agissez.

Le vrai test d'une vie bien dirigée est la capacité d'accomplir les choses jusqu'au bout.

La grève et ses résultats

L'absence de justice et de charité amène le désordre, l'anarchie et la grève et celle-ci amène, au dire du R.P. Miller, s.j., (page 206) les résultats suivants: elle n'améliore pas toujours le sort de l'ouvrier; même victorieuse, elle coûte bien cher parce que des salaires sont perdus et que cette perte n'est compensée, plus ou moins rapidement que si la hausse demandée est obtenue; de plus, la lutte épuise les ressources syndicales et laisse les associations ouvrières affaiblies, exposées souvent sans défense à un retour offensif des patrons; pour le patron, la grève représente toujours une perte considérable de revenu, le public doit se priver et sans trouver de compensation; la grève entretient la lutte des classes; le succès nourrit dans les masses la foi aveugle dans les grèves; ce succès est encore contagieux; la grève est le recours à la force et a souvent pour conséquence une diminution du respect dû à l'autorité et à la légalité; enfin, la grève a de nombreuses conséquences morales.

La convention des boulangers

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail, recevait hier matin une délégation d'employeurs et d'employés boulangers pour discuter les points restés sans solution lors de l'étude des amendements à apporter à la convention actuelle des boulangers. Il fut impossible d'en venir à une entente, les employeurs soutenant qu'ils ont à subir une trop forte concurrence laquelle leur enlève toute possibilité de se rendre aux réclamations de leurs employés.

M. J. M. Goulet, agent d'affaires des employés boulangers a alors demandé le prolongement de six mois de la convention actuelle de travail et aux mêmes conditions et les employeurs ont consenti à ce prolongement.

D'un même accord, il fut décidé qu'employeurs et employés demanderont au gouvernement provincial d'adopter au cours de la prochaine session de la législature le bill du prix de revient dans la boulangerie, législation qui pourrait ensuite permettre aux employeurs de se rendre aux demandes des employés.

Une comparaison concluante

L'étude des dossiers communistes révèle qu'en certains milieux, les agents de Moscou pèsent sur la pédale des salaires pour mieux se faire avaler. Il est toujours si facile d'obtenir l'adhésion des miséreux en leur promettant de meilleurs salaires. C'est même devenu un argument, ou plutôt une promesse classique en politique.

Pour nous en tenir aux communistes, nous rappellerons simplement les résultats d'une étude qui ne remonte qu'à six mois.

L'institut américain du fer et de l'acier a établi que la quantité de

pain, de patates, d'œufs, de lait, de viande, de beurre et de sucre que l'ouvrier de Pittsburg peut se procurer contre la valeur d'une heure et demie de son salaire, ne peut-être achetée par l'ouvrier soviétique que moyennant 23 heures et demie de travail.

Cette méthode de comparaison entre les salaires est assurément la meilleure. Elle n'est guère à l'avantage des communistes du paradis "rouge" de Russie. Ceux qui ont foi au régime bolchéviste pour vivre plus à l'aise se trompent étrangement. (L.-P. R.)

Socialisme sain?

A ceux qui soutiennent qu'il existe un "socialisme sain", nous soumettons à leur réflexion ce qui suit:

Notre Saint Père consacre un chapitre de *Quadragesimo Anno* à la question du socialisme. Et c'est pour mettre les catholiques en garde contre l'astuce de ce parti "moins intransigent sur la lutte des classes et la suppression de la propriété. Sa conception de la société et du caractère social de l'homme" n'en demeure pas moins "très contraire à la vérité chrétienne".

Et le Pape de conclure: "Catholique et socialiste sont des termes contradictoires".

A Québec

Le 6 décembre prochain les délégués au Conseil général des syndicats catholiques de Québec procéderont à l'élection des officiers pour l'année 1938-39.

Les élections au Conseil général suscitent le plus vif intérêt car il semble qu'il pourrait y avoir certains changements.

Tout indique que tous les délégués des syndicats affiliés seront présents à cette assemblée des élections.

A Jonquière

Les Syndicats catholiques de Jonquière travaillent très activement à la réalisation d'un projet d'école industrielle à Jonquière. Nous apprenons que les démarches sont très avancées déjà et que Jonquière espère avoir cette école bientôt.

Autre journal syndicaliste

Les syndicats catholiques de Québec ont maintenant leur organe officiel, connu sous le nom de "Le Syndicat". Ce journal rédigé en collaboration sera mensuel pour quelques mois mais les promoteurs comptent qu'il deviendra hebdomadaire avant peu.

"Le Syndicat", écrit-on dans l'article de présentation, dont la naissance est annoncée par l'édition d'aujourd'hui, défendra, on s'en doute bien, les droits des syndicats de Québec et de la région. Mais la défense de ces droits n'implique pas nécessairement la lutte contre les employeurs ou les législateurs. "Le Syndicat" sait qu'il existe un bon nombre d'employeurs honnêtes, mêmes des associations professionnelles d'employeurs qui désirent voir cesser la lutte des classes, et naître une véritable coopération entre les professions, et notre journal veut tenir compte de ces points. "Le Syndicat" ne veut pas être un organe de lutte contre les employeurs ou les législateurs, il ne faut pas cependant croire qu'il se propose de tout laisser passer, de tout avaler et de tout dégriser sans réagir..."

Longue vie à ce nouveau défenseur des ouvriers. (Le chroniqueur)



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

L'illustration Nouvelle

**Pages 8 à 9
manquantes**

"J'ai fait un miracle avec le pouvoir de Dieu et ma main droite", dit un accusé

"Non! Non! Ce n'est pas du charlatanisme!... J'ai fait un miracle la semaine dernière, avec le pouvoir de Dieu et celui de ma main droite!"



ANTOINE TETREAUX

Si vous me condamnez, vous en répondrez devant Dieu! C'est dans ces termes énergiques mais, hélas! inefficaces, que Antoine Tétreaux, 5287 rue Papineau, saluait la condamnation que venait de prononcer le juge Maurice Tétreau contre lui pour exercice illégal de la médecine.

Le juge Tétreau, en déclarant coupable l'accusé, fit observer que ses pratiques n'étaient évidemment que du charlatanisme, (d'où la colère du guérisseur) et, devant l'at-

titude irrespectueuse pour ne pas dire plus d'Antoine Tétreaux, menaça celui-ci de le faire incarcérer pour mépris de Cour. Enfin, après une intervention de Me Roch Pinard, avocat de la défense qui fit observer que son client se trouvait dans un état de grande excitation, le juge prononça une sentence de \$200 plus les frais ou 60 jours de prison.

Mais l'accusé était loin d'être calmé malgré les efforts désespérés de son avocat et le juge ordonna que l'amende fût payée sans aucun délai sinon que l'accusé fût mis en cellule jusqu'à paiement. Mais la défense déclara qu'elle était prête à payer immédiatement.

"Bien! dit le juge, qu'un garde l'accompagne jusqu'au greffe pour s'assurer qu'il régle immédiatement son amende."

Et l'accusé ayant réglé amende et frais demeura encore quelque temps dans les couloirs du Palais de Justice s'entretenant avec vivacité avec des amis et commentant les événements qui venaient de se dérouler.

Pourtant, pour combattre l'accusation portée contre lui par le Collège des Médecins et soutenue par leur avocat Me Jean Brisset, Tétreaux, par Me Roch Pinard avait fait comparaître M. Eugène Laflamme, de l'identité judiciaire qui avait produit un certificat établissant que Antoine Tétreaux était titulaire d'un diplôme de masseur. Mais la Cour fit observer que cela n'empêchait qu'il eût outrepassé ses fonctions en faisant acte de médecin.

Le problème démographique en France

PARIS, — (dép. part.) — Nous avons relaté les conclusions du Congrès pour la repopulation française, qui s'est tenu dernièrement en province.

De tous côtés, maintenant, s'élève en France des voix pour demander au gouvernement une "politique de la natalité" faute de quoi les Français courent le risque de disparaître. L'existence même du pays est en effet en jeu, si la population continue à diminuer dans les proportions actuelles.

Les naissances d'enfants vivants, qui n'étaient que de 317,207 dans le premier trimestre de 1937, ont encore baissé et n'ont été cette année que de 313,986. Les décès, en revanche, ont augmenté, passant de 334,412 à 357,396. En conséquence, l'excédent des décès sur les naissances est passé de 17,200 à 43,410.

On avait calculé que si la fécondité et la mortalité restaient dans chaque groupe d'âge au même niveau qu'en 1935, il n'y aurait plus que 34 millions de Français en 1985. Mais, ainsi que le remarque le Bulletin quotidien de la Société d'études et d'informations économiques, si la fécondité diminue encore, on se demande combien il en restera à cette époque.

Et pour se rendre compte de la régression qui s'est opérée en France du point de vue démographique, il suffira de rappeler qu'à la fin du XVIIIe siècle le pays comptait près de 20 p.c. de la population européenne.

Aujourd'hui, elle n'en compte plus que 8 p.c.

Par contre, la population allemande représente maintenant 16 à 17 p.c. de la population européenne....

Gustave Robitaille et six membres de sa "troupe" se sont avoués coupables

Hier après-midi, en Cour du Banc du Roi, comparaissaient les 21 accusés poursuivis pour complicité dans la publication verbale d'un li-



GUSTAVE ROBITAILLE

belle blasphématoire à raison de la représentation d'une pièce intitulée "Le Déluge" et dont ils étaient les interprètes.

Le principal accusé qui devait ré-

pondre à une accusation de libelle blasphématoire comme étant l'auteur présumé du livret et à l'accusation de publication du dit libelle, Gustave Robitaille, déclara plaider coupable ainsi que six autres des accusés.

Me Calder, avocat de la défense, déclara au juge Wilfrid Lazure qui présidait la Cour que les sept accusés qui admettaient leur culpabilité étaient les principaux interprètes et que les autres qui plaidèrent non-coupables étaient en réalité des comparses ne s'étant pas rendu un compte exact de ce qu'on leur avait fait faire.

Les sept accusés enregistrèrent leur plaidoyer de culpabilité et le juge en en prenant acte ajourna sa sentence au 21 décembre.

Pour les autres accusés, Me Ivan Sabourin, qui occupait pour la Couronne avec Me Olier Renaud, déclara qu'il n'avait pas de preuve à offrir contre eux et ils furent déclarés libérés.

Six des coupables furent laissés en liberté sous le même cautionnement, mais Robitaille faisant l'objet de deux autres accusations devra demeurer en prison en attendant la sentence. Il plaida coupable aux deux autres accusations et prit le chemin des cellules.

A l'amende pour avoir apposé de fausses étiquettes sur du tabac



Un procès qui offre un intérêt particulier à raison de sa rareté se déroulait hier devant le juge Maurice Tétreau.

En effet, un nommé Nicolas Cantin, de l'Assomption, qui exerce son commerce de marchand de tabac sur la place Jacques-Cartier, sous l'oeil même de Nelson, était poursuivi pour avoir posé sur ses "mains" de tabac des étiquettes, en contravention avec les règles établies par la loi du département de l'Agriculture provinciale.

Me Paul-E. Vallée, avocat de la poursuite, fit observer que l'accusé avait violé la loi de la préparation et vente du tabac en feuilles, et plus spécialement le paragraphe B de cette loi traitant de "L'offre en vente au détail du tabac en feuilles, portant obligation d'indiquer l'authenticité des variétés, des qualités et de la provenance". Or, dans l'espèce l'accusé avait posé sur ses paquets de feuilles de tabac des étiquettes inexactes dans leurs mentions si bien que par exemple qu'un paquet de "Petit Canadien" valant 75 cents la livre, ne contenait en réalité que du "Rouge" ordinaire ne valant pas plus que 25 cents la livre.

Le juge adoptant les prétentions

Jeune homme accusé de vol avec effraction

Accusé de vol avec effraction au domicile de J.-H. Beaudry, 2960, avenue Mapiewood, où une valeur de \$800, en bijoux et articles divers furent dérobés, Marcel Thibault, 21 ans, de Cornwall, Ontario, a plaidé non coupable devant le juge Maurice Tétreau.

Le jeune homme avait été arrêté sous une accusation de vagabondage et ce n'est que plus tard que l'accusation de vol fut portée contre lui par la police.

Le juge ordonna qu'il fût mis à la disposition des quartiers généraux de la police pour trois jours pour enquête en attendant son procès qui aura lieu le 2 décembre.

Chamberlain à Berlin?

LONDRES, 28. — Le voyage à Rome de M. Chamberlain sera peut-être suivi d'un autre à Berlin. Le premier ministre tentera peut-être de faire consentir l'Italie à un nouveau retrait de volontaires. Les points de départ des conversations de Berlin restent vagues.

de la poursuite condamna Cantin à une amende de \$20 plus les frais ou 8 jours de prison.

Quel rapport existe-il entre les gages des ouvriers textiles et ceux des autres industries canadiennes?

Sur une base horaire moyenne des gages, l'industrie textile, parmi une quarantaine d'autres classées par le Département Fédéral des Statistiques occupe la place située aux deux tiers de la liste. Mais l'industrie textile emploie une bonne proportion de femmes (environ 40 pour cent) et nombre des travaux n'exigent pas un entraînement de longue durée. Ainsi l'industrie textile ne peut se comparer favorablement à celles du fer, de l'acier, de l'automobile, des centrales électriques où relativement peu de femmes sont employées et où l'ouvrage est plus dur et plus technique.

Mais sur la base moyenne des gages annuels d'un ouvrier, l'industrie textile, en temps normal peut se comparer favorablement aux autres industries où les saisons comptent ainsi que celles sujettes à des variations d'activité, telle que la fabrication des matériaux roulants et les outillages lourds. Même l'ouvrier dans l'automobile avec son taux de salaire élevé a de longues périodes d'inaction forcée, tandis que l'industrie textile peut normalement fournir du travail à l'année.

La Compagnie Dominion Textile

et ses affiliations dans la Province de Québec fournissent

du Travail à 9,700 personnes

à qui elles versent

en salaires plus de \$8,000,000

Elles possèdent ou opèrent des usines dans les municipalités suivantes:

Drummondville, Magog, Montréal, Québec, Sherbrooke et Valleyfield

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED

PARTOUT



M. Paul-Emile Boyer et Mme Boyer (Jeanne Deschêneaux) dont le mariage était célébré récemment en l'église Notre-Dame de Lourdes de Verdun. M. Boyer fait partie du personnel de "L'Illustration Nouvelle".

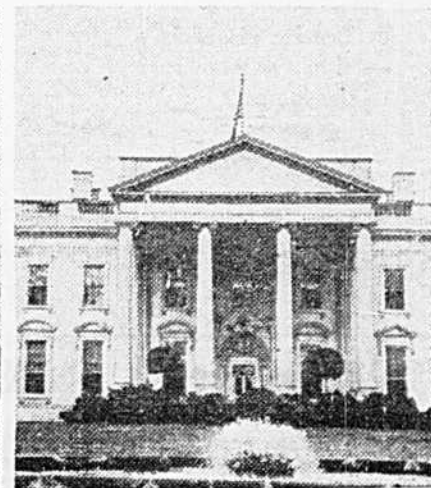
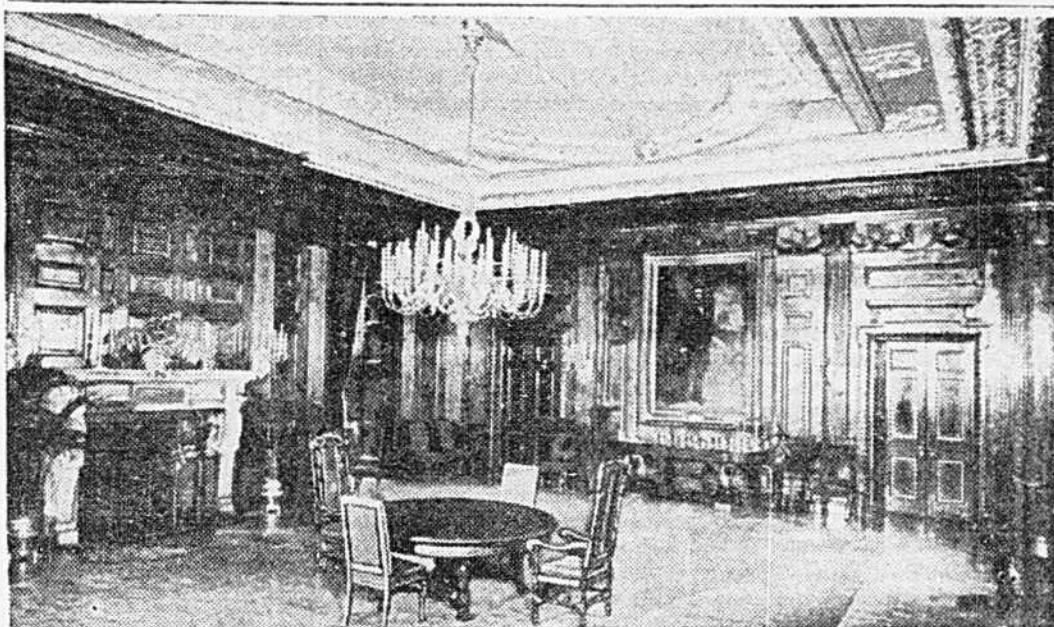
(Photo L'Illustration Nouvelle)



Une chasse aux chevreuils à Saint-Calixte. On voit ici MM. J.-C. Lemay, restaurateur, et M. Lavoie. Participaient aussi à cette chasse: MM. Roger Gervais et Roméo Saint-Pierre.



Des centaines de personnes quittèrent leur demeure par suite des ravages causés par des feux de forêts survenus récemment dans les régions de San Monica et San Bernardino, Californie. Plusieurs propriétés d'étoiles du cinéma ont été brûlées. Les dommages dépassent \$3,000,000. Un troupier de l'état aide un citoyen à se sauver avec quelques effets.



Lorsque Leurs Majestés britanniques visiteront les Etats-Unis, après leur visite au Canada, l'été prochain, elles seront les invitées du président et de Mme Roosevelt, à la Maison Blanche à Washington. Au haut, la salle à diner, au bas, à gauche, la chambre réservée à la reine et à droite la Maison Blanche.



Mgr William Godfrey, recteur du collège catholique anglais de Rome, récemment nommé par Sa Sainteté délégué apostolique à Londres.



Moment excitant au cours d'une partie de football engagée au parc Dallymount, de Dublin, entre l'Eire et la Pologne. Au centre, tout ébahi, le président Dr Douglas Hyde, à sa droite, le président de Valera, à l'extrême droite, Alfred Byrne, lord-maire de Dublin. A la gauche du président se trouve M. Ascar Traynor.

Bonjour Madame!

Que dis-tu? Que dit-on?

Une histoire de coeur



(Photo Desautels)

"JOVETTE"

— Un coeur de reine! diront les touristes, étonnés qu'il ne soit pas plus gros.

— Un coeur de femme... diront ceux qui l'ont connue. Et ceux qui l'ont aimée lui reprocheront: c'est trop tard pour le donner.

— Un coeur de mère! dira Carol qui vient d'en hériter, tout entier.

C'est une longue et douloureuse et belle histoire que celle de ce coeur enchâssé comme un diamant, coeur sans faiblesse et sans alarmes, qui ne bondira plus, qui ne flanchera plus, qui ne fera jamais plus mal à la tête, qui ne demandera plus rien, rien, rien.

Et les femmes s'attendent: "Moi aussi je le laisserai sur la terre mon coeur. Vous le mettrez comme ça dans un petit pot d'or d'argent ou de cristal, bien en vue sur le guéridon. Et vous ferez bien attention de le brusquer... Prenez garde qu'on me le brise encore une fois quand je serai absente. A tout le monde, vous le montrerez, et vous direz qu'il est chaud comme un soleil qui brûle! Mais si quelqu'un venait y poser le doigt pour voir si c'est vrai... Il sera si froid... ne permettez pas qu'on en approche trop... Gardez mon coeur dans un petit pot..."

Et l'homme répondra:

— Si tu n'en avais pas?

— De petit pot?

Et lui, grognera:

— Non. De coeur! de coeur! Je ne me suis jamais aperçu qu'il ait battu...

Si toutes les femmes se mettent dans la tête de faire mariner leur coeur, il y aura des surprises! L'une en aura trop gros pour le petit pot... Et l'autre...

Jovette

Recette

Gâteau éponge

- 5 oeufs
 - 1 tasse de sucre
 - 1-2 zeste
 - 1-2 jus de citron
 - 1 tasse de farine à pâtisserie
 - 1-4 c. à thé de sel.
- Battre les blancs d'oeufs en neige. Ajouter graduellement le sucre. Battre les jaunes et ajouter le citron, verser en mince filet dans les blancs en continuant de battre. Incorporer la farine passée 3 fois et cuire à 325°, durant 1 heure dans un moule à cheminée non beurré.

NOS MEILLEURS VOEUX

- A Mme M. Béchard, de la rue Sainte-Catherine est, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de ses filles, Estelle et Hilda, ainsi que Daniel.
- A M. Edmond Aubin, de la rue Châteauguay, Pointe-St-Charles, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de ses parents et amis.
- A Mme J. Lachance, de la rue Plessis, de la part de ses enfants, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

HOROSCOPE DU JOUR

Mardi, 29 novembre 1938

Les conditions sont favorables aujourd'hui et de grandes et belles choses pourront s'accomplir. Les réunions, affaires et finances seront profitables. Nos desirs les plus légitimes pourront recevoir leur réalisation. Mais ce soir, sachez vous prémunir contre tout accident.

Voici pour chaque personne, et selon sa date exacte de naissance, l'horoscope détaillé de la journée:

Nés entre le 22 décembre et le 19 janvier: Aujourd'hui sera un jour de déception. Vous aurez de sérieuses obligations et peu de moyen pour y satisfaire. Evitez à tout prix les aventures galantes.

Entre le 20 janvier et le 18 février: Il vous arrive assez de contretemps ce matin, pour vous énerver mais vos responsabilités sont trop grandes, il vous faut garder votre tête et votre énergie.

Entre le 19 février et le 20 mars: Vous devriez être dans une affaire de publicité aujourd'hui car vous auriez beaucoup de succès; ne vous accordez aucune distraction ce soir.

Entre le 21 mars et le 19 avril: Votre travail vous cause du souci ce matin, et vous rencontrez des objections, mais tout finit par s'arranger.

Entre le 20 avril et le 20 mai: N'escomptez pas trop sur les affaires aujourd'hui. Soyez loyal avec votre partenaire et ne tentez pas de fausser la vérité.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Vos intérêts personnels et artistiques sont en jeu ce matin. Refrenez votre désir d'extravagance. Soyez sobre.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: N'essayez pas d'en imposer à votre entourage, soyez logique et votre travail vous rapportera en autant que vous l'accomplissez avec conscience.

Entre le 23 juillet et le 23 août: Les intrigues et spéculations vous convoitent ce matin, mais ne vous laissez pas tenter et ne prenez aucun engagement important. C'est un avertissement.

Entre le 24 août et le 23 septembre: La vie est monotone aujourd'hui, mais vous n'y pouvez rien et ce n'est faire des projets pour demain et les jours suivants.

Entre le 24 septembre et le 23 octobre: Vos capacités de faire de l'argent sont mises à l'épreuve aujourd'hui, mais n'allez pas engager votre avenir.

Entre le 24 octobre et le 23 novembre: Ne transigez pas avec l'argent de votre ami, si vous voulez sauvegarder son amitié.

Entre le 24 novembre et le 21 décembre: Les projets se sont pas favorisés aujourd'hui. Restez à votre travail et tirez-en le meilleur parti possible.

Les enfants nés aujourd'hui seront favorisés du succès et de la fortune. Quoique très intelligents, ils seront dissipateurs et ne craindront pas de faire des dettes. Ils seront attirés vers l'aviation.

L'INFORMATION LITTÉRAIRE

DEMAIN SOIR AU PLATEAU "UN PROCÈS AU TRIBUNAL DE L'AMOUR"

On sait que demain soir à l'Auditorium du Plateau aura lieu un spectacle-débat d'un genre tout à fait nouveau au bénéfice de l'Oeuvre de la Soupe.

Voici le texte d'une causerie que Mme Yvette O. Mercier Gouin — qui peut être considérée "la Fée bienfaitrice de l'Oeuvre de la Soupe" — a faite à la Radio à ce sujet: "J'ai assisté hier à la répétition du fameux débat nouveau genre, qui

interprètes font d'ailleurs preuve d'une aussi belle générosité. C'est que l'oeuvre en cause est l'une des plus anciennes de Montréal.

"Chaque jour, rue St-Hubert, de 800 à mille chômeurs sont nourris et réconfortés par les religieuses de la Providence. Chaque année des centaines de familles voient leur misère soulagée grâce à la bonté des religieuses et à la générosité du public. Des jeunes filles, des dames accompagnent ces religieuses dans les milieux les plus repoussants, elles ouvrent les portes de taudis dépouillés, jetant à l'intérieur un peu de lumière, de chaleur, de confort par leur présence. Leurs encouragements chassent le désespoir de tous ces coeurs qui jusque là se sentaient profondément abandonnés. Le bien moral accompli par l'Oeuvre de la Soupe est aussi grand que sa bienfaitrice action matérielle. Car il est facile de donner quand on en a le moyen, mais il est difficile de bien donner et c'est cet art que possèdent par excellence ces humbles religieuses qui vont de maison en maison se penchant avec une égale tendresse sur la misère sympathique, comme sur la détresse repoussante. Qui dira jamais les dévouements discrets, les sacrifices émouvants, les héroïsmes même, de ces femmes qui dans leur personnalité ont voulu rester anonymes pour accomplir en masse le bien sans que le misérable secouru ne se sente même le fardeau de la reconnaissance. Elles vont sans bruit, sans éclat, trouvant la parole simple qui console, le mot vrai qui relève et gardant dans leur action persévérante le courage de continuer jusqu'au bout l'oeuvre commencée. Et c'est pour que cette oeuvre vive, et c'est pour que nos pauvres soient moins pauvres, nos affligés moins tristes, nos révoltés moins sûrs de leur révolte, et c'est pour que les haineux connaissent un peu d'amour, les désespérés un peu d'espoir, les incroyants une lumière nouvelle qu'il faut que cette oeuvre de la soupe soit soutenue par toute la population de Montréal.

"Les billets pour ce débat sur l'Amour sont en vente à la maison Archambeault et chez les Soeurs de la Providence, 551 rue Ste-Catherine est, près St-Hubert. Téléphone HA. 5076, et. au M.R.T. Français, 1461 avenue Union. Tél.: MA. 3937."

Un fils est né à M. et Mme J.-R. Manion

Nous sommes heureux d'annoncer que M. J.-R. Manion, 3161, rue Van Horne, président de la section Outremont des jeunes conservateurs de Québec et fils de l'honorable R.-J. Manion, est l'heureux père d'un garçon né jeudi, le 24 novembre. La maman et le bébé se portent très bien.

Notons que Mme Manion, née Andrée Hurtubise, est une Canadienne française.

L'heure la meilleure dans le présent est celle où l'on croit au bonheur à venir. — Jacques des Gachons.



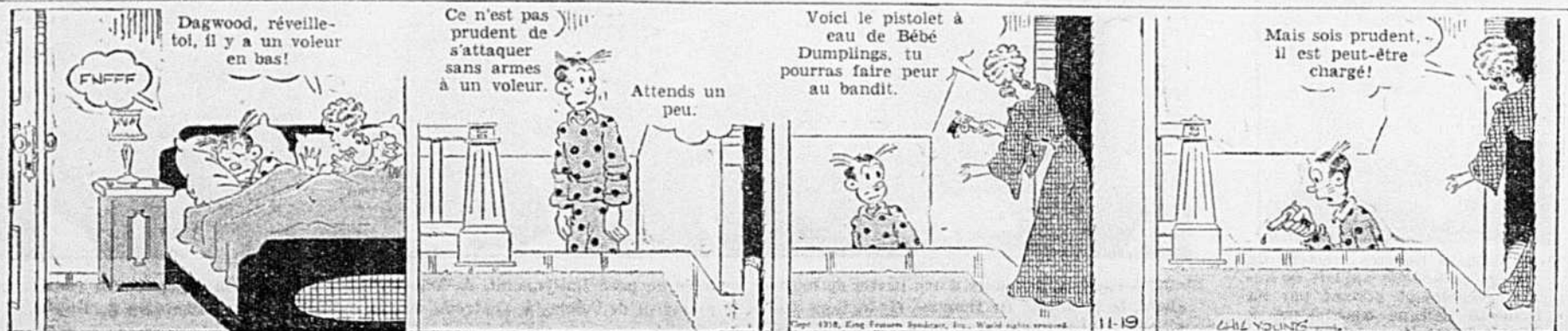
(Photo Garcia)

Mme Mercier-Gouin

doit avoir lieu à l'Auditorium du Plateau le mercredi 30 novembre. C'est une réalisation du M.R.T. Français si originale et tellement amusante que j'hésite à en dévoiler les détails. Cette soirée, au profit de "L'Oeuvre de la Soupe" fera sûrement époque dans les annales littéraires et dramatiques de l'année 1938. Le débat prendra la forme d'un procès, le procès de l'amour. L'intrigue se passe à la Cour du Banc du Roi. Il y a un malheureux accusé, évidemment c'est l'homme; une plaignante, la femme; de nombreux témoins: la belle-mère, une bonne, un garçon livreur, un célibataire endurci, une dame patronnesse, une suffragette, etc. L'accusation: négligence grave. Toute la comédie se joue avec un entrain et un esprit joyeux qui plairont sûrement à l'auditoire. La pièce est due à la plume de deux journalistes auteurs-dramatiques: Louis Francoeur et Mario-Dullani, ainsi qu'à celle de maître Emery Phaneuf. Inutile d'insister sur la valeur de l'oeuvre. Une semblable collaboration ne pouvait qu'aboutir à un magnifique résultat. L'esprit le plus fin préside au débat où n'entre jamais aucune vulgarité. Le témoin le plus important est sans contredit Jean Clément, mais oui, le vrai Jean Clément, le roi de la chanson, qui ne s'est pas dérobé à l'ordre de la Cour et se vengera du dérangement que lui occasionne la loi en chantant la beauté et la grandeur de l'Amour. Jean Clément prête gracieusement son concours à l'Oeuvre de la Soupe. Les auteurs du débat et tous les

BLONDINETTE —

— Danger des armes à feu



L'INSPECTEUR WADE —

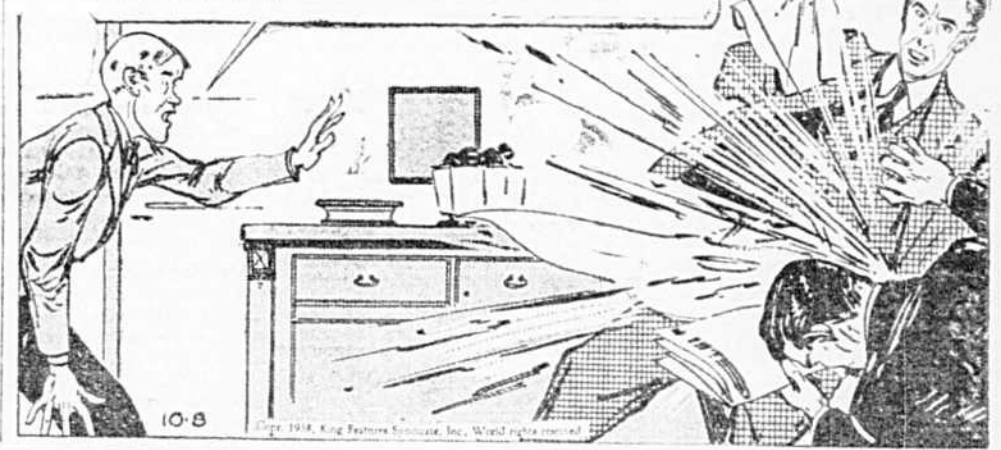
— La main sur la porte

Je suis désolé, inspecteur... Un remouleur est entré juste au moment où j'allais servir et...

Tu es tout excusé. Qu'est-ce un instant plus tôt ou plus tard.

Elle est forte celle-là. Je me souviens pourtant bien de n'avoir fait cuire qu'un oeuf... Qu'est-ce qu'il fait alors sur la table celui-là! Si par hasard... Mais j'y pense... Ah! nom d'un nom!

Prenez garde, monsieur! Ce n'est pas un oeuf... c'est...



M. Mario Duliani, C.D.A.

Nous sommes heureux d'annoncer que notre collaborateur, Mario Duliani, directeur du M.R.T. français, vient de recevoir la Canadian Drama Award décernée par un Comité national. Ont aussi été honorés par ce comité: MM. Rupert Caplan, de Montréal; Malcolm Morley qui jugea l'an dernier le Festival dramatique national, et Arthur Boual, directeur du Cercle Molière de St-Boniface.

GIRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à SABINE SABIN, "L'Illustration Nouvelle", Case Postale 1480, Montréal.

Toujours Timide. — En effet vous ne semblez pas être à votre aise, mais cela ajoute un charme aux nombreux autres que vous possédez. Vous êtes diligente, pas tant par ambition que par goût du travail. Vous êtes douce et prévenante, sans vous soucier de ce que l'on vous trouve parfois intéressée alors que vous n'êtes que dévouée. La jalousie n'est pas en vous, mais la peine en prend la place. Jamais vous ne songerez à vous venger ou à reprocher un geste qui vous a blessée, mais vous en souffrez davantage. Belle culture générale.

Madeleine V. — Madeleine va son petit chemin sans tambour ni trompette, et elle arrivera à ses fins. Ce n'est pas qu'elle soit méthodique dans ce qu'elle désire, mais elle a la diplomatie du coeur et n'est pas mordue d'orgueil. Un refus ne la rebute pas. Deux refus non plus. Elle va lentement et sûrement, avec la foi de ceux qui ferment les yeux et qui disent: "Tout arrivera avec de la persévérance". Elle a le culte de l'amitié et le souci d'être agréable même à ses ennemis, pour les faire revenir à de meilleurs sentiments. Madeleine peut être impatiente mais elle ne peut pas haïr.

Léo. — C'est un monsieur fort aimable en autant que l'on ne le contrarie pas trop. Il aime la taquinerie, mais il faut qu'elle ait tout de même une fin. Nature plutôt sérieuse, avec des ambitions qui sont plus avancées que les ambitions des jeunes gens ordinaires. Il a de l'atout, de la volonté, du tact, et un tempérament ma foi, gentiment balancé.

SABINE SABIN



Sous la

Feuilleton de L'Illustration Nouvelle

Rafale

Par PIERRE DHAEL

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

24 (Suite)

— Qu'appellez-vous "faire beaucoup mieux?"

— Mais choisir quelqu'un qui ait une fortune égale à la tienne, un titre; qui soit plus jeune aussi!

Marie-José se rhabillait lentement devant la haute glace.

— Qu'est-ce que tout cela peut me faire, si je l'aime!

— Nous y voilà!... l'Amour!... avec un grand A!

— C'est défendu!

— Non, mais le terrain est glissant, plein d'abîmes, de mirages, et une jeune fille n'y connaît pas grand-chose!

— Croyez-vous?

Et d'une voix rêveuse, comme se parlant à elle-même, elle ajouta:

— Je pense le contraire...

Puis, captivée par une harmonie lointaine, le regard au-delà des choses visibles, elle se mit à penser tout haut:

— Justement, c'est la jeune fille qui comprend le mieux l'amour. Elle vit par lui souvent... elle meurt de lui quelquefois... Mais toujours elle lui emprunte ce qu'il y a de mystère dans l'expression de son propre visage...

C'est lui qui la guide, qui la pousse, sans arrière-pensée, sans calcul, au don merveilleux d'elle-même, de sa vie. Il est pour elle ce que le printemps est à la terre: la chanson enivrante qui l'éveille, lui dispense sa grâce, son élan, sa lumière...

Marie-José se tut brusquement...

Sa tante restait interdite, éblouie de la flamme qui éclairait ses yeux, de l'intonation de sa voix; avec une nuance de regret, elle répondit:

— Nous n'étions pas ainsi nous, autrefois... On nous mariait; nous aimions nos maris... nous vivions normalement notre vie... nous avions des habitudes... mais point toutes ces idées!

— Et vous étiez satisfaites de vos existences?

— Oui, nous étions même heureuses, sans discuter... Ma pauvre petite, tu vas te trouver perdue dans un milieu qui ne te ressemble pas; tes sentiments y seront sans écho...

Marie-José eut un sourire indécis, charmant, puis avec une tendresse nouvelle elle embrassa sa tante.

A ce moment, Costa frappait à la porte pour annoncer une visite.

Les chevaux, attelés en troïka, recouverts d'un grand filet rouge bordé de grelots, enlevaient le traineau d'une allure rapide et joyeuse; les champs lointains s'embrasèrent dans le crépuscule; la terre les arbres emmitouffés de neige devenaient plus blancs encore dans le brouillard bleuté. Robert et Marie-José, l'un à côté de l'autre, couverts de fourrures, étaient un peu abrités de la bise glaciale par l'énorme cocher vêtu de velours sombre qui les conduisait; ils revenaient de Ploest, où une cousine de Mme Ciorenac les avait invités; celle-ci ne devait rentrer que le lendemain...

Ils passaient maintenant à travers une petite forêt de sapins dont

les branches déchiquetées faisaient de grands gestes tragiques aux étoiles qui commençaient à luire... Où étaient-ils?... Quel pays de légende les entourait?... Quel monde merveilleux s'ouvrait à leurs désirs?... Marie-José fermait les yeux en pensant à tout son bonheur...

Tout à coup, elle se dégagea de ce rêve, frissonnante. Le froid l'avait saisie... S'efforçant de la réchauffer, Robert l'enveloppa de ses bras... Des mots très doux jaillissaient de son âme, empruntant une voix qu'étranglait l'émotion; elle se serra contre lui comme un enfant.

— Je me sens si calme auprès de vous! si protégée!

— Ma chérie!... ma douce aimée!

Quelques paysans attardés, aux visages labourés de rides, vêtus de longues peaux de moutons regagnaient les chaumières... Le traineau dépassa la villa des Clochettes, vral joujou de Noël dans son cadre d'hiver, puis l'aérodrome, la grande chaussée des tilleuls frémissants sous leur charge blanche, et les chevaux fumants s'arrêtèrent devant la maison. Le gros cocher sauta lourdement à terre, débarassa les deux jeunes gens des couvertures épaisses et se dirigea vers un cabaret.

— Vous n'êtes pas gelée, au moins?

— Oh! non. Cette course était merveilleuse; je n'oublierai jamais.

— Passons par le jardin, voulez-vous?

Leurs pas faisaient grincer la neige durcie; un grand silence les enveloppait; leurs coeurs battaient à l'unisson, sans la moindre anxiété, et à travers la brume, leurs yeux brillaient doucement...

Un hymne de joie montait en eux... Les longs jours gris et vides étaient finis; finies aussi les nostalgies de tendresse, les tortures de la solitude... Ils s'aimaient! Ils allaient le dire au monde entier! Réalité aussi belle qu'un songe, un songe qui durerait jusqu'à la mort!

Avant de la quitter, Robert attirait Marie-José contre sa poitrine et, des lèvres, effleura doucement ses yeux.

— Au revoir, chérie; à demain!

— A demain! à toujours!...

Robert prit à regret la route de sa petite maison roumaine, d'abord songeur, s'attardant à revivre l'heure qui finissait, puis bâtissant des projets joyeux. Sa démarche rapide disait l'entrain retrouvé pour la vie qui se préparait.

De loin, il vit le petit pavillon qui avait abrité des jours si tristes, si désespérés! C'était fini tout cela; la paix était venue!

(A suivre)

Couvre-feu dans la vieille capitale?

QUEBEC, 28. — Le coroner Paul Marceau a suggéré l'établissement du couvre-feu dans la ville de Québec, au cours d'une enquête sur la mort du jeune Jean-Charles Hébert blessé mortellement par un camion automobile tandis que le jeune garçon de 14 ans patinaït dans les rues jendi soir.

Un verdict de mort accidentelle fut rendu et le coroner fit observer le danger que présentait pour les enfants le fait de jouer dans les rues après la nuit tombée. Pour leur propre protection, dit-il, il faudrait instituer le couvre-feu.

Dix aviateurs allemands tués

BERLIN, 28. — Un fonctionnaire de la Lufthansa, ligne aérienne allemande, a déclaré que dix aviateurs avaient été tués dans un accident survenu à un avion de la compagnie au cours d'un vol d'essai en Gambie, sur la côte ouest de l'Afrique.

Trois autres aviateurs furent blessés gravement et deux autres légèrement. L'avion transportait outre son équipage de cinq membres, dix techniciens, tant du Ministère de l'air que des usines des Junkers, maison bavaroise de construction aérienne.

Le fonctionnaire de la Lufthansa a déclaré que le vol était entrepris pour étudier les conditions de fonctionnement de l'appareil notamment sous le climat tropical.

L'une des victimes a été identifiée comme étant un aviateur du nom de Blankenburg, ayant 107 traversées océaniques à son actif.

Mise au point du capitaine Lamarche

"Je trouve pour le moins étrange, nous déclare le capitaine Lamarche, la résolution de protestation adoptée par mes confrères de l'Association des vétérans-pompiers, concernant le témoignage que j'ai rendu dans une cause prise contre la Ville, cause dans laquelle notre département était impliqué. Je nie formellement et de la façon la plus catégorique cette déclaration qui est la teneur même de leur résolution, qu'ils étaient responsables des procédures prises contre la Cité.

"Voici en substance ma déposition: que la réduction de 31 pour cent avait créé du mécontentement auprès de certains pensionnaires et qu'ils pouvaient bien être les auteurs des accusations de corruption qui ont été portées contre notre département, pour discréditer apparemment dans l'opinion publique le plus compétent et le plus actif directeur que nous ayons eu à la tête de notre département, et dont la population a raison d'être fière.

"La réorganisation effective et intelligente qui a été faite dans la brigade s'imposait de A à Z pour la sincérité publique, et personne en conscience ne le niera. Conséquemment je demande à mes confrères les pensionnaires — et je fais remarquer que ceux qui sont le plus acharnés à discréditer notre département, sont précisément ceux qui reçoivent les plus fortes pensions de notre Association tout en étant les moins nécessiteux — de mettre fin à leurs agissements contre leurs confrères les membres actifs, car ces agissements leur sont bien plus néfastes que profitables, et nuisent sûrement à leurs revendications.

"Je recommanderais également à certains politiciens en herbe de bien vouloir cesser de faire de la politique sur le dos d'un département dont les membres exposent quotidiennement leur vie pour sauvegarder la propriété et la vie de leurs concitoyens.

"Cette mise au point est personnelle, et non faite en ma qualité de président de l'Union des Pompiers de Montréal.

Anniversaire du député Camille-E. Pouliot

M. Camille-E. Pouliot, député de Gaspé-Sud à l'Assemblée législative, célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance.

BERLIN, 28. — L'annuaire naval allemand "Nauticus" affirme que le Japon agrandit ses arsenaux de Formose, des îles Pescadores et Bonin, et en construit de neufs, aux Mariannes, aux Carolines, et aux Marshall.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

TARIF D'ABONNEMENT MONTREAL et VILLE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "75

PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "50

Téléphone: FAIKirk 1171* 1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, ou chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Courants par BURKE, DANSENEAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

Table of stock prices for various mining companies in Toronto, including Asbestos, Abitibi, E. C. Packers, and others.

CURB de MONTREAL

Cours fournis par la Maison L.-J. FORGET & CIE, 171, rue Saint-François-Xavier.

Table of stock prices for various companies in Montreal, including Asbestos, Abitibi, E. C. Packers, and others.

Une baisse légère à la Bourse

Bien qu'il n'y ait pas eu de liquidation véritable les stocks ont rétrogradé d'une fraction à environ un point au marché de Montréal hier.

Le virement total des échanges atteignait en clôture 119,000 actions, dont 34,600 dans les industrielles et 84,400 dans les titres miniers.

Les métaux usuels ont été les plus durement atteints par les ventes ou ont offert le moins de résistance. Smelters a dégringolé en effet de 2% à 59%.

Dans les industrielles on a enregistré des pertes d'environ 1 point dans National Steel Car à 65.

NEW-YORK, 28. — Des achats se sont produits en fin de séance, mais ils n'ont réussi qu'à réduire légèrement des reculs extrêmes allant jusqu'à plus de 3 points.

Les aciéries et les compagnies d'automobiles ont dirigé le mouvement de baisse. Les agents de change ne trouvaient aucune raison pour expliquer la marche rétrograde des cours.

Le virement de la journée a été d'environ 1,300,000 actions. Parmi les titres qui ont subi les reculs les plus prononcés se trouvaient U. S. Steel Bethlehem.

Les affaires étrangères contribuent à éloigner les opérateurs. Le livre sterling a cependant avancé vivement quand les autorités ont retardé à fixer le cours de l'or sur le marché de Londres.

Les titres qui ont subi les reculs les plus prononcés se trouvaient U. S. Steel Bethlehem, General Motors, Chrysler, U. S. Rubber, Montgomery Ward, International Harvester, Douglas Aircraft, Philip Morris, Union Pacific, American Smelting, Phelps Dodge et Alis Chalmers.

Les exportations domestiques de beurre en octobre s'établissent à 12,472 qtx d'une valeur de \$268,282, contre 15,712 à \$351,228 le mois précédent.

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison FORGET & FORGET, 40-51, rue St-Jacques.

Table of stock prices for various companies in Montreal, including Ass. Breweries, Bathurst A., Bell Telephone, and others.

MINES NON INSCRITES

Courants par BURKE, DANSENEAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

Table of stock prices for various mining companies not listed in the main Toronto exchange, including Abberville, Albany River, Aigold, and others.

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison LANGEVIN & CIE, 225, rue Notre-Dame.

Table of stock prices for various companies in New York, including Air Reduction, Allied Chemical, American Can, and others.

Atchison System annonce pour le mois d'octobre un profit d'opération de \$2,804,790 comparativement à \$1,248,651.

Dividendes

Les directeurs de H. Simon and Sons, Limited, ont déclaré un dividende intermédiaire de 15 cents par action ordinaire.

Un dividende de 20 cents a été déclaré sur les titres ordinaires d'Acadia Sugar Refining Co. Limited, payable le 1er décembre.

Distillers Corporation-Seagrams Limited, ordinaire 50 cents par action en fonds canadiens, payable le 15 décembre.

Nova Scotia Light and Power Co. Ltd., titres ordinaires, \$1.50 par action, payable le 3 janvier.

Brazilian Traction, Light and Power Co. Ltd., privilégié, 1-1/2 pour cent, payable le 3 janvier.

Dominion Coal Company Limited, privilégié, 38 cents par action pour le trimestre finissant le 31 décembre, 1938, payable le 2 janvier.

MARCHE DE CALGARY

Cours fournis par C.-G. BEAUSOLEIL, Membre de la Bourse des Huiles de Calgary.

Table of oil and commodity prices in Calgary, including Alberta Pacific, Anaconda, British Dominion, and others.

POTINS

Une réunion spéciale des actionnaires de British Columbia Packers Limited aura lieu à Vancouver, le 9 décembre.

Les profits bruts de Winnipeg Electric Company pour octobre s'élevaient à \$551,383.

La municipalité de Salaberry de Valleyfield recevra des soumissions jusqu'au 14 décembre pour l'achat d'une émission au montant de \$40,000.

American and Foreign Power Co., a réalisé au cours des douze mois écoulés le 30 septembre, un profit net consolidé de \$5,860,315.

L'EMPLOIEMENT EN NOVEMBRE

L'emploi diminue considérablement au début de novembre d'après les rapports reçus des 11,049 principaux établissements industriels de tout le Dominion.

La moyenne des indices montrant l'orientation de la situation économique est plus élevée la troisième semaine de novembre.

Indices économiques

La moyenne des indices montrant l'orientation de la situation économique est plus élevée la troisième semaine de novembre. Cinq des six facteurs montrent un gain sur la semaine précédente.

METAL-ARGENT

Courtoisie de la Maison L.-G. BEAUDIN & CIE, 81, rue Notre-Dame.

Table of metal and silver prices, including various grades of silver and gold.

AVIS LEGAL

No 176607, C.S.M., Simone Dugas, demanderesse, Antonio Bergeron, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour contre le défendeur.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CESSON AUTORISEE

Dans l'affaire de: ELZEAR CARRIERE, marchand en gros, No 4827 Notre-Dame Est, Montréal, P. Q., cédant autorisé.

LA LOI DE FAILLITE

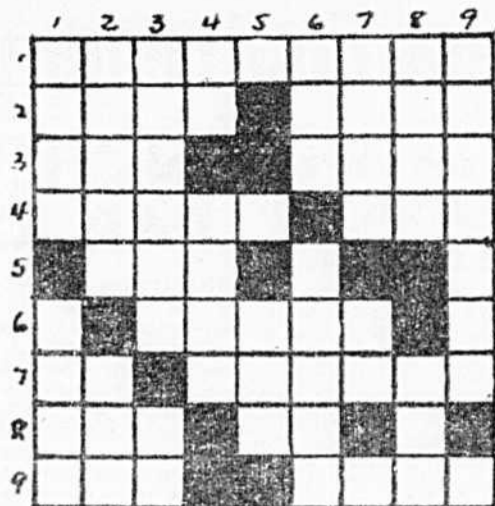
AVIS est par les présentes donné que ELZEAR CARRIERE, de Montréal, a, le 25ème jour de novembre 1938, fait une cession autorisée, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ème jour de décembre 1938.

Atchison System annonce pour le mois d'octobre un profit d'opération de \$2,804,790 comparativement à \$1,248,651.

Bureau de: Lamarre, Lamarre & Innes, 19, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition d'aujourd'hui.



SERIE O-NO 76

HORIZONTALEMENT :

- 1—L'œnothère, vulgairement appelé herbe aux ânes.
- 2—Femelle du rat. — Petite lie.
- 3—Une saison de l'année. — (Saint) Archevêque de Reims, décida Clovis à se convertir.
- 4—Caillou, pierre à fusil, qui est une variété de quartz impur. — Trois fois.
- 5—Demi-cercle dont on garnit la corne des pieds des chevaux.
- 6—Espèce, genre.
- 7—Conjonction copulative. — Secousse imprimée au sol par un effort interne.
- 8—Plus mal. — Deux consonnes.
- 9—Adv. de lieu. — Suc astringent fourni par diverses légumineuses.

VERTICALEMENT :

- 1—Adv. Dès maintenant. — Coiffure militaire.
- 2—Personne née dans un pays déterminé. — Contraction convulsive de certains muscles.
- 3—Genre de singes américains. — Adv. Tellement.
- 4—G.-E. — Nom grec du dieu de l'Amour.
- 5—Résidence (abrév.)
- 6—Suite de notes composant un chant. — Canne de jonc flexible.
- 7—Très petite lie. — Vieux mot "en les".
- 8—Capitale de l'Italie. — Adj. possessif.
- 9—Action d'étirer.

Texte de l'ordonnance no 19

Etablissements de fabrication des bas façonnés

L'honorable William Tremblay, ministre du Travail de la Province de Québec, donne avis par la présente que l'ordonnance No 19 de l'Office des salaires raisonnables, dont le texte suit, fut approuvée par l'arrêté ministériel No 2365 du 17 novembre 1938 et conformément aux prescriptions des articles 9 et 10 de la Loi des salaires raisonnables, deviendra en vigueur à compter du 17 décembre 1938:

OFFICE DES SALAIRES RAISONNABLES

Ordonnance No 19

Etablissements de fabrication des bas façonnés

L'Office des Salaires Raisonables, à l'unanimité de ses membres et conformément à la Loi des salaires raisonnables, (1 George VI, chapitre 50), à la suite d'un rapport d'un comité de conciliation.

Ordonne et décrète que les salaires minima qui doivent être payés aux employés ci-après désignés et que les heures et conditions de travail à observer sont celles-ci après fixées et déterminées, savoir:

PREMIERE PARTIE

Application

1. La présente ordonnance (No 19) s'applique à tous les salariés couverts par la Loi des salaires raisonnables, employés dans les établissements manufacturiers de bas façonnés, de la Province de Québec, savoir:

- Belding-Corticelli Ltd., Montréal;
- Bonneville-Smith Ltd., Montréal;
- Butterfly Hosiery Co. Ltd., Drummondville;
- Canadian Silk Products Ltd., Sherbrooke;
- Gotham Hosiery of Canada Ltd., St-Hyacinthe;
- C. J. Grenier & Company, Montréal;
- Julius Kayser & Co. Ltd., Sherbrooke;
- National Hosiery Mills Ltd., Richmond;
- Nordic Hosiery Ltd., Granby;
- St-John Silk Co. Ltd., St-Jean;
- Sheer Silk Hosiery Mills Ltd., Sherbrooke.

et dans tous les autres établissements, actuels ou futurs, qui manufacturent ou manufactureront des bas façonnés.

2. Zones: Pour les fins de l'application de cette ordonnance, la Province de Québec est divisée en

deux zones, comme suit:
Zone I: La Cité et l'île de Montréal et le territoire compris dans un rayon de 5 milles autour de l'île de Montréal;
Zone II: Le reste de la Province.

3. Groupes: Le nombre total des employés de chaque établissement sera divisé en sept groupes, comme suit:

Groupes 1: Tous les salariés travaillant aux opérations de la production, excepté ceux des autres groupes;

Groupes 2: Tous les salariés occupaient un poste de commandement—surintendants, contremaîtres, contremaîtresses, surveillants et autres.

Groupes 3: Employés de bureau.

Groupes 4: Garçons de bureaux, messagers et employés occupés à rendre des services analogues ne requérant pas plus d'instruction que celle d'un enseignement primaire.

Groupes 5: Mécaniciens de machines fixes et chauffeurs.

Groupes 6: Hommes d'entretien.

Groupes 7: Gardiens.

4. Classes: Les employés du groupe 1 sont subdivisés en quatre classes, comme suit:

Employés masculins

- Classe A—Pas moins de 20%
- Classe B—Pas moins de 20%
- Classe C—Pas moins de 20%
- Classe D—Pas moins de 40%

Employés féminins

- Pas moins de 25%
- Pas moins de 25%
- Pas moins de 25%
- Pas plus de 25%

DEUXIEME PARTIE

Echelle de salaires et heures de travail

5. Salaires:
- Groupes 1:
- Employés masculins** Zone I Zone II
- Classe A—55c. l'heure 50c. l'heure
 - Classe B—35c. l'heure 32c. l'heure
 - Classe C—28c. l'heure 25c. l'heure
 - Classe D—20c. l'heure 17c. l'heure

PETITES ANNONCES

Petites annonces comprenant toutes rubriques: 2 cents par mot, minimum 15 mots pour la première insertion. Escompte: 10% pour 3 insertions, 15% pour 6 insertions, 25% pour 12 insertions, 33% pour 25 insertions ou plus. En-tête en noir 50c par insertion pour une ligne caractère idéal 10 points.

Les avis de naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, etc., sont facturés au taux uniforme de 75 cents par insertion. Toutes les petites annonces reçues avant 5 h. p.m. sont publiées dans le journal du lendemain. Toutes petites annonces sont reçues par téléphone.

Appelez FA 1171

Affaires opportunes

DESIRE immédiatement \$500 à \$1000 bonnes références et excellente garantie, intérêt et bon, source particulière préférée. Possibilité d'emploi pour le prêteur dans commerce sérieux et bon fide, avec grandes expectations. Cashier 78. L-123-1

Employés féminins Zone I Zone II
Classe A—30c. l'heure 28c. l'heure
Classe B—26c. l'heure 24c. l'heure
Classe C—21c. l'heure 19c. l'heure
Classe D—16c. l'heure 15c. l'heure
Groupe 2:

Les salaires payés aux employés de ce groupe sont ceux convenus mutuellement entre les employeurs et employés. Toutefois, dans les deux zones, les salaires ne doivent pas être inférieurs à \$20. par semaine pour les hommes et \$18. par semaine pour les femmes.

Groupes 3:
Zone I—25c. l'heure
Zone II—22½c. l'heure

Groupes 4:
Dans les deux zones—\$6.00 par semaine.

Groupes 5:
Ces employés doivent être rémunérés conformément aux dispositions de l'ordonnance No 6 de l'Office des salaires raisonnables, mais sont inclus avec les employés du groupe 1 pour les fins du pourcentage.

Groupes 6:
Pour les deux zones: Employés expérimentés — 40c. l'heure; Employés inexpérimentés — 25c. l'heure.

Groupes 7:
Pour les deux zones—25c l'heure
6. Heures de travail: Le nombre d'heures par semaine régulière de travail de chaque groupe, est le suivant:

Groupes 1:
Département du retordage de fil — 60 heures par semaine par équipe.

Tous les autres employés:
Du 1er juin au 31 août—50 heures par semaine par équipe;
Du 1er septembre au 31 mai — 55 heures par semaine par équipe.

Groupes 2:
72 heures par semaine.

Groupes 3:
Du 1er juin au 31 août—50 heures par semaine par équipe ;
Du 1er septembre au 31 mai— 55 heures par semaine par équipe.

Groupes 4:
Selon le groupe où ils sont employés.

Groupes 5:
60 heures par semaine.

Groupes 6:
Du 1er juin au 31 août—56 heures par semaine par équipe.
Du 1er septembre au 31 mai— 61 heures par semaine par équipe.

Groupes 7:
72 heures par semaine.

7. Temps supplémentaire: Toute heure de travail en plus de celles stipulées pour chaque groupe à l'article 6 de cette ordonnance, doit être rétribuée comme suit:

Groupes 1:
Le taux horaire moyen gagné, majoré de 10 pour cent.

Groupes 2:
Le taux horaire actuellement payé, majoré de 10 pour cent.

Groupes 3:
Le taux horaire actuellement payé, majoré de 10 pour cent.

Groupes 4:
Le taux horaire actuellement payé, majoré de 10 pour cent.

Groupes 5:
Selon les dispositions de l'ordonnance No 6 de l'Office des salaires raisonnables.

Groupes 6:
Le taux horaire actuellement payé, majoré de 10 pour cent.

Groupes 7:
Le taux horaire actuellement payé, majoré de 10 pour cent. (A suivre, demain)

Animaux domestiques

CHIENS de toutes races; garantie en santé, les plus bas prix. Dixon, 1821, St-Antoine, WI. 2938. L-124-3

Articles de ménage à vendre

SET de chesterfield, 3 pièces, \$36.50 et plus. Chaises dépareillées à liquider. Chesterfield Manufacturing Company, 297 Alexander, BA. 5687. L-124-3

Bois, charbon, huile

2000 CORDES bois sec, grosse quantité bois sec, 200. Le meilleur charbon, 12.50 à 14.00. Wilson Frères CH. 2161. L-101-1m

Carte de profession

MEDECINS

A CONSULTER: Docteur Prévoist, Hôpitaux Paris, Londres, New-York. Toutes maladies intimes, hommes, femmes, jeunes filles. Maladies peaux, vénériennes, sexuelles, urinaires. Ecrire pour renseignements gratuits. Dép. "B" 3440 Hutchison, Montréal, PL. 4148. 125-12-60

Chambres à louer

A 1571 ST-TIMOTHEE, près De Montigny, grande chambre, 2 lits si désiré, gaz. CH. 9744. L-126-1

Commerces à vendre

SALLE à manger avec accessoires. Logement 5 pièces, bien situé. HA. 4373. CH. 7760. L-126-3

SALON coiffure à vendre, 4646 Brébeuf. CH. 1875. L-126-3

SALON de thé avec maison de chambres. Location centrale. Aubaine. PL. 1302. L-124-3

Commerce demandé

ACHETERAIS beau commerce bien situé avec revenu intéressant. Pairez prix raisonnable. Appelez immédiatement. MA. 9273. L-120-6

Divers

CORSET "Spencer" de toilette ou médical, aussi ceintures pour hommes. Madame Bertrand, 4261 de Lorimier. AM. 3614. L-111-1m

Education

CLASSE ARTISTIQUE. Dessin, modelage, cours modèle vivant, et élémentaire. Paul Leroux, 1364 Sainte-Catherine est. CH. 4637. L-115-6

NOUVELLES méthodes pour apprendre à dessiner les robes. Profession payante, méthode moderne, instruction individuelle, diplôme. Qualification pour une position de dessinateur. Enregistrez-vous dès maintenant. 754 Sherbrooke ouest. MA. 8962. L-124-6

Effets de bureau et magasins

GLACIERE de boucher "Eureka" à vendre. Appelez HA. 8772. L-123-5

Extermination-Vermine

A L'ELECTRICITE — Extermination puces, mites, coquerelles, etc. Sans déranger les occupants. Garantie. Pensez produits "Infaillible". 761 Plateau 4877. 301-100

Finance d'Automobiles

ARGENT avancé sur automobile, contrats refinancés sans endosseur. National Loan & Acceptance Co. Ltd. 1411 Crescent CH. 404. PL. 6672. 319-100

Fourrures et vêtements

UNE FAIRE renards argentés de qualité, magnifique attache crochets à la main. DE. 3475. L-124-3

MANTEAUX de fourrure pour enfants \$5. Mantes \$15 et plus, aussi location. Remodelage \$20. Manteau de peau \$45. Myrovitch, 4597 Parc HA. 6294. L-124-6

Garages à louer

REMISAGE d'hiver pour autos. Crescent Garage Ltd., 5269, Saint-Laurent. CR. 2129. L-123-15

Objets perdus

MONTRÉ platine, 2 noms gravés et date au verso, char Outremont ou coin Parc et Milton. Récompense. AT. 1816. L-126-1

Occasion d'affaires

PETITE manufacture de bonbons. Installation complète, vendra ou louera bon marché. Pour appointment. CH. 8654. M. Helley. L-126-3

Offre d'emploi

AVEZ-VOUS de l'expérience dans la sollicitation d'annonces pour un journal quotidien? Parlez-vous les deux langues? Je vous offre une situation enviable qui paiera salaire et commission. Ecrivez-moi me donnant tous détails sur votre expérience. Les personnes choisies seront assurées d'une bonne rétribution pour leur travail. Shink, 4565 Boulevard Décarie. juo

Transport-Camionnage

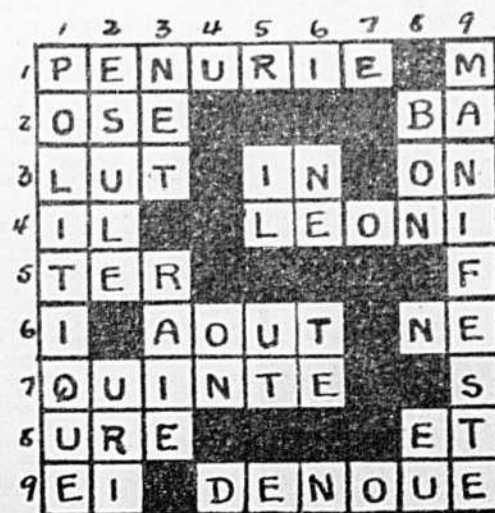
ACME MOVING Eng. vanne pour déménagement local, longue distance, piano 2.50, valise 0.50. FRON-tenac 4934. 224-1-m

PARADIS Transport, déménagement, bas prix, heure, contrat, appartement \$1.25 et plus, paquets, valises 50c. AM. 6357 L-122-1m

Ventilation

MANUFACTURIER du ventilateur "Nu-Fann". Spécialité: Air conditionné. Coulage d'aluminium. Souffleurs. Automatic Blower Control Eng. 754 St-Laurent. PL. 3694. 72-juo

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE O-N 75

Le DOMAINE SPORTIF

La balance de la réunion à Bowie est contremandée

Le froid soutenu que l'on connaît actuellement au Maryland force les directeurs à changer leur décision à la dernière minute hier soir. — Dead Calm remporte la victoire dans le numéro le plus important de la matinée à Fair Grounds

BOWIE, Maryland, 28.—Les directeurs du Maryland Jockey Club ont décidé tard ce soir qu'à cause de la continuation de la température glaciale qu'on connaît actuellement dans cet état du sud des Etats-Unis la balance de la réunion à cette piste serait définitivement contremandée. Il avait tout d'abord été décidé de suspendre les opérations jusqu'à mercredi, mais aucun changement immédiat n'étant attendu dans la température, on en est venu à cette décision finale.

Cette décision fut prise afin de ne pas venir en conflit avec la piste de Charles Town qui commencera sa réunion d'hiver jeudi prochain, ainsi que sous la pression des propriétaires de chevaux, dont plusieurs avaient des pur-sang de marque à la piste et qui craignaient pour la santé de leurs chevaux avec une telle température.

A la Nouvelle-Orléans
Le numéro principal de la matinée d'aujourd'hui à la piste de Fair Grounds était une épreuve à réclamer, ouverte aux chevaux de trois ans et plus, sur une distance d'un mille et Dead Calm, appartenant à Mme C. Gregory a remporté la victoire en battant Cash O'Boy pendant qu'Ozaek finissait troisième.

Deuxième choix, ce rejeton de Grandace, qui avait cependant de beaux efforts à son crédit, a rapporté un peu moins que quatre pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

On offrait aussi au même programme une épreuve à réclamer, ouverte aux chevaux de trois ans, et plus, sur une distance d'un mille

Résultats de Fair Grounds

PREMIERE COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Onaboy (Martin) . . . 41.80 17.00 10.40
Good Omen (Conroy) . . . 4.20 3.40
Malemans (Johnson) . . . 7.80
Ont aussi couru: One Night, Lucky Star, Bold Lover, Sister Polly, Apropos, Sadie F.

DEUXIEME COURSE \$600 Vainqueur de 2 ans. — 6 furlongs.
Linger Awhlle (Williams) 6.40 3.60 3.20
Peggy Byrd (McLean) . . . 3.80 3.90
Carrie K. (Haas) . . . 8.80
Ont aussi couru: o-Grand Villa, Papa Linda, Gay Cadabout, o-La Rogers, o-Carlade, o-Gay, Lucky Jewell, Willow Plume, L'Agal.

TROISIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Morning Mail (Oros) . . . 12.80 6.00 4.20
Jacknie (Vedder) . . . 4.60 3.40
Blind Star (Molbert) . . . 7.20
Ont aussi couru: Bread King, o-Urful, o-Ancient Times, Birds Eye, o-Miss Sis, Huen, Eufin, Game, In Chancery.

QUATRIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Miss Lizzie (Hank) . . . 10.40 5.20 3.60
Gloxet (McCadden) . . . 5.00 3.20
Maiden Dream (Dew) . . . 3.20
Ont aussi couru: Nogalo, High Sheriff, Metaurus, Marabala, Golden Fate.

CINQUIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Fire Advance (Bowen) . . . 12.60 6.00 4.00
Crout au Pot (Conley) . . . 6.20 3.80
Colonel Joe (Ryan) . . . 3.00
Ont aussi couru: Powers Gouraud, Roselli, Mount Echo, Diarisa, Flaming Play.

SIXIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille.
Dead Calm (Duffy) . . . 9.20 4.60 3.40
Cash O' Boy (Hartios) . . . 6.40 4.20
Orark (Dew) . . . 4.40
Ont aussi couru: Boy Valet, Barbara A., Morris Griner, Dinner Jacket, Adolf.

SEPTIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-10 mille.
Manhutt (McCadden) . . . 27.20 12.00 7.40
Cross Ruff (Montgomery) . . . 4.00 3.20
Lena J. (Bomar) . . . 4.00
Ont aussi couru: Off Duty, Patchpocket, Dark Roamer, Larry M., Better Forget, o-Rustle Joe, Vell Star, o-Sweet Showmo, o-Smiling Prince.

et soixante-dix verges et Fire Advance, appartenant à Mme L. C. Molay a remporté sa troisième victoire consécutive à sa première apparition ici alors qu'il l'a emporté sur Crout au Pot pendant que Colonel Joe finissait troisième.

Négligé des parieurs en dépit de ses victoires précédentes, ce rejeton de General Lee a rapporté un peu plus que cinq pour un à ceux qui l'avaient supporté.

Linger Awhlle, appartenant à Mme C. Grayson, a remporté la victoire dans une épreuve réservée aux novices de deux ans et disputée sur une distance de 6 furlongs. Ce rejeton de St. Germans l'a emporté sur le favori Peggy Byrd pendant que Carrie K finissait troisième.

Entrées de Fair Grounds

(Premier départ à 3 h. p.m.)

PAIR DOUBLE: 2e et 3e COURSES.

PREMIERE COURSE \$600 Conditions.
3 ans. — 6 furlongs.
Patrol Scout . . . 111 Bold Fay . . . 111
James . . . 111 Skippy McGee . . . 111
Street Arab . . . 114 Teperwine . . . 111
Jubilee C. . . 111 Koese . . . 107
Michigan Flyer . . . 114

DEUXIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Duemiss . . . 103 Fumble . . . 109
Goster . . . 110 Skippy McGee . . . 110
Tramway . . . 110 Lucky Child . . . 98
Valdina . . . 112 Sales Tax . . . 110
Daria . . . 102 High Polish . . . 109
Upholder . . . 105 Hedon . . . 106
Busby . . . 105 Inacott . . . 105
Leorean . . . 110 Rex Equinus . . . 109
Social Error . . . 98 Little Dream . . . 106

TROISIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans. — 6 furlongs.
Toms Lady . . . 105 Dolly E. . . 107
Zatsa . . . 105 Wicked Time . . . 108
Stormy Sea . . . 105 Wild Love . . . 110
Spanit . . . 108 Ellaber . . . 102
Prince Jean . . . 102 Texas Boy . . . 105
War Jest . . . 102 Mexico City . . . 106
Formax . . . 105 Countess Flora . . . 105
Tight Mouth . . . 102 Chatin . . . 107
My Dess . . . 102

QUATRIEME COURSE \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Eddie's Brother . . . 105 Miss Baiko . . . 109
Red Magic . . . 105 Willow Wand . . . 102
Just Ahead . . . 110 Fluke . . . 106
Oxford Lad . . . 109 Sun Image . . . 103
Curley Cue . . . 105 Grey Squaw . . . 107
Prince Stone . . . 107 Hermosillo . . . 117
Alergy . . . 102 Real Jam . . . 101
Celtic Legend . . . 109 Meloy . . . 106
Red Garter . . . 105 Panatella . . . 107

CINQUIEME COURSE \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1-10 mille.
Pay Back . . . 112 Only Son . . . 95
Minsy . . . 102 Wanderobo . . . 111
Checks . . . 107 Miss Apprehend . . . 102
Symphon . . . 107 Mannurely . . . 108
Lowry . . . 108 Standard Time . . . 103

SIXIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Miss Dolphin . . . 104 Little Drift . . . 101
Hijo Manso . . . 104 Porcellus . . . 107
Woodlander . . . 109 Garden Pool . . . 95
Pokeaway . . . 102 Phalaan . . . 109
Mixwell . . . 114 Masterpiece . . . 114
Decourcy . . . 101 Rough Diamond . . . 110

SEPTIEME COURSE \$600 A réclamer.
Ponliches et juments de 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Irishben . . . 108 Florida . . . 114
Chipeta . . . 103 Hook It . . . 106
Manners Queen . . . 100 Hasty Wave . . . 100
Beautiful Bud . . . 106 Skipsea . . . 105
Cherokee Red . . . 103 Butter Beans . . . 106
Miss Adams . . . 105 Cossack Girl . . . 108
Arachne . . . 103 Merne . . . 103
Rail Down . . . 103 Derby Dawn . . . 106
Bright Melody . . . 103 Lady Briar . . . 109

HUITIEME COURSE (Sub.) \$600 A réclamer.
3 ans. — 6 furlongs.
Last Hop . . . 111 Jotemdown . . . 113
Justification . . . 105 Seldina . . . 104
Prince Mac . . . 107 Back Chat . . . 102
Lyngate . . . 105 Pomplitt . . . 107
Francine C. . . 107 Lucie Laide . . . 107
Rebel Flag . . . 104 Gurt Palmer . . . 99
High Fire . . . 105 Very Much . . . 104
Westchester . . . 107 Brattle . . . 104
Miss Damara . . . 107 Copper Kitty . . . 99

Temps clair, Piste rapide.

LE DOUBLE

A FAIR GROUNDS: Linger Awhlle et Morning Mail — \$68.10

Proulx et O'Brien au marché Maisonneuve

Deux brillants athlètes feront les frais de la finale de deux dans trois limitée à 90 minutes qui sera présentée au marché Maisonneuve, jeudi soir. Les promoteurs Julien et Duval se sont assurés les services du populaire Arthur Proulx et de l'habile Bill O'Brien pour cette rencontre.

L'autre finale qui promet d'être aussi sensationnelle et de tenir les spectateurs continuellement sur le qui-vive mettra aux prises Roméo Masse et Henri Levesque. Ces deux gladiateurs sont reconnus comme des plus redoutables de leur catégorie. Masse est des plus solides tandis que son adversaire, un lutteur ontarien, excelle avec ses fameux coups de savate. Ce match sera également de deux dans trois et sera limité à 60 minutes.

Le rude Farmer Mack aura une lourde tâche dans le spécial de 30 minutes, car son adversaire Paul Descoteaux promet bien de ne pas s'en laisser imposer par son rival. Deux préliminaires des mieux balancés compléteront ce programme. Dans l'une le populaire Bob Girard fera face à Jack Larouche, tandis que Ted McKinley s'attaquera à Georges Miller.

VOYAGE INTERESSANT DE M. JOS. CHOQUETTE

Jos Choquette, fabricant bien connu de bâtons de hockey est allé faire un voyage du 25 juillet au 25 août dernier en Ontario avec son épouse, afin de trouver dans quels districts se trouve l'orme blanc, qui est le bois employé pour fabriquer les bons bâtons de hockey. Le temps n'était pas propice pour acheter du bois, mais ce voyage intéressant a permis à Jos Choquette d'entrer en relation avec les cultivateurs qui possèdent des terrains sur lesquels on trouve ce bois.

Après avoir passé trois semaines à visiter la province d'Ontario et intéressé les marchands qui vendent des bâtons de hockey dans chacune des villes de cette province, M. et Mme Choquette ont profité de l'occasion pour aller visiter les deux sœurs de Mme Choquette ainsi que leur famille à Chicago.

M. et Mme Choquette ont visité tous les beaux sites aux environs de Chicago de même que le nord de l'Ontario, par où ils sont revenus. Avec les connaissances qu'il a acquises tout en faisant un voyage très intéressant, M. Jos. Choquette est maintenant assuré de pouvoir se procurer les cinq sortes d'orme dont il aura besoin pour fabriquer des bâtons de hockey et cela pour plusieurs années à venir.

AU GYMNASSE SAMSON

Un groupe intéressant de connaisseurs de lutte se sont rendus au gymnase Samson hier soir pour assister aux pratiques qui furent exécutées par Eddy Ben Jackson, Marcel Oulmet, Guy Potvin, Armand Lacombe, Young Tarzan, Lou Carlo, Bill Lévesque, Frank Quenel. Le champion provincial, Sam Chuck fut aussi remarqué ainsi que Jacques Trudeau, le noir, Buster Jones, Henri Dufresne, Cyclone Lecavallier et Aristide DuTremble. Les leveurs de poids: Noël Langlois, Paul Plourde et Armand Bourassa, on aussi accompli des exploits remarquables. Le gymnase Samson est ouvert tous les jours et tous les soirs.

Plusieurs américains à la séance de boxe au Forum, le 6 décembre

Dix batailles seront au programme, lors de la visite des boxeurs de Philadelphie et de New-York, qui viendront rencontrer les meilleurs boxeurs locaux, à partir des poids mouches aux poids lourds. Trois pugilistes de Philadelphie et trois autres de New-York décidés à venger leurs compatriotes, qui ont dû baisser pavillon devant la magnifique performance des boxeurs de Montréal au cours des derniers mois, viendront ici. Johnny Greco sera le premier boxeur, qui défendra les couleurs de la métropole contre les envahisseurs américains. Agé seulement de quatorze ans, le petit boxeur de Westmount est considéré comme un espoir chez nous. Chez les poids-coqs: Joe Gagnon, l'idole locale et son plus plus dangereux rival Al McGinnis, rencontreront deux durs adversaires du pays de l'oncle Sam. Harry Hurst sera le représentant de Montréal dans la classe des poids légers.

L'Irlandais knock-out dans le temps de dire, Mike Angliers, champion new-yorkais. Un autre canadien-français, Larry Bouchard fut délégué dans la classe des poids-lourds pour rencontrer le sixième américain dans l'arène.

Les officiers du club Crescent, sont à terminer le meilleur programme de boxe qui sera le dernier tournoi international présenté avant le tournoi "Golden Gloves, et les éliminatoires pour déterminer les champions du Canada.

A part du plus fort contingent d'athlètes venus de l'extérieur, le Crescent présentera toutes les étoiles de la boxe amateur à Montréal. On voit sur le programme des noms tels que Jerry Levack, Bill Barrie, René Duclos, Ralph Walton, Harry Baltin, André Séguin, Jack Pietrich et Sam Franck. Franck fit sensation à sa première apparition locale au Y.M.H.A.

Avec les six batailles internationales au programme et la crème des boxeurs locaux, ce sera certainement le meilleur tournoi amateur de la saison.

Dans tout le Canada, jamais on a fait venir un aussi fort contingent de boxeurs américains. Les noms des adversaires, des pugilistes de Montréal, seront envoyés incessamment au surintendant de la boxe amateur Dennis White. Le 6 décembre au Forum les amateurs verront au programme des boxeurs, qui sont anxieux de ne pas manquer cette occasion, de pouvoir conquérir la gloire.

O'Brien et Ted Gardner à la salle Legion Hall

Bill O'Brien qui a remporté une belle victoire dans sa finale la semaine dernière à la salle Legion Hall, à Verdun, s'est assuré un autre combat important pour la séance de cette semaine qui aura lieu ce soir. Il rencontrera dans Ted Gardner, dans un match de deux dans trois limité à 90 minutes.

Dans la semi-finale, Alex Tesluck et Jack Riley en viendront aux prises dans un match qui promet des sensations, tandis que dans le numéro spécial Aristide DuTremble fera face au rude Lucien Grégoire. Au lever du rideau, Paul Castonguay s'attaquera à Kid Lyons.

Assemblée de la N. H. L.

NEW-YORK, 28. — Le bureau des directeurs de la ligue de hockey Nationale tiendra une assemblée ici demain, sous la présidence du président du circuit, Frank Calder, de Montréal. On croit que seule les affaires de routine seront discutées.

UN CHEVAL PAR JOUR

SYMPHON est inscrit à la cinquième course à Fair Grounds cet après-midi. Ce trois-ans appartenant à B. Hernandez a fourni de beaux efforts récemment et a montré de la vitesse lors de sa première apparition ici. Il revient cet après-midi sur un mille et un seizième avec quatre livres de moins et n'aurait qu'à y mettre autant de vitesse pour se classer au moins parmi les trois premiers s'il ne parvient pas à remporter la victoire.

A FAIR GROUNDS

- 1—Michigan Flyer, High Place, James.
- 2—Skippy McGee, Valdina, Tramway.
- 3—Stormy Sea, Wild Love, Mexico City.
- 4—Hermosillo, Miss Baiko, Celtic Legend.
- 5—Symphon, Standard Time, Wanderobo.
- 6—Mixwell, Masterpiece, Porcellus.
- 7—Irishben, Florida, Cherokee Red.
- 8—Last Hay, Westchester, Francine C.

Deux parties dans la Provinciale, ce soir

Deux parties sont au programme, ce soir, dans la ligue de hockey Provinciale Senior. Les Cataractes de Shawinigan Falls visiteront les Flyers de Cornwall, tandis que les Rapides de Lachine se rendront à Valleyfield, où ils feront face aux Braves du gérant Emile Perron.

Les amateurs de Cornwall ont hâte de voir l'équipe qui a réussi à vaincre leurs favoris, car la seule défaite des Flyers à date dans le circuit provincial, fut subie aux mains des Cataractes lors de leur visite à Shawinigan. Inutile de dire que les hommes de Penniston entendent bien faire subir au Shawinigan le même sort que les autres équipes du circuit. Le Shawinigan qui a perdu ses deux dernières rencontres après avoir remporté trois belles victoires, aura certainement la tâche plus ardue s'il veut répéter son exploit sur les meurs du circuit.

A Valleyfield, les Braves recevront la visite du Lachine pour la première fois cette saison. Cette joute est très importante pour les deux clubs, car une victoire pour les Braves les ferait passer de nouveau en première position, advenant une seconde défaite des Flyers aux mains des Cataractes, tandis qu'une victoire pour les Rapides d'Albert Leduc, les installerait en deuxième position un point en avant du Sherbrooke qui est inactif ce soir.

Menzel vivra à Berlin

PRAGUE, Tchécoslovaquie, 28. — Roderich Menzel, qui fut pendant plusieurs années le meilleur joueur de tennis de Tchécoslovaquie, est parti pour demeurer à Berlin, où il fera partie du Red-White Lawn Tennis Club, dont il fut membre pendant quelque temps. On croit que Menzel fera partie de l'équipe de tennis de la coupe Davis d'Allemagne l'an prochain.

LUTTE CE SOIR

A LA SALLE LEGION HALL DE VERDUN

— FINALE —

BILL O'BRIEN vs

RED GARDNER

3 AUTRES RENCONTRES 3

Arbitre: ROD LAROSE



Coups de plume pour Roland BEAUDRY

Il y a quelques années, Vincent Richards, le précurseur des professionnels au tennis, s'était fendu d'un article dans une revue américaine, pour dénoncer les amateurs, ses anciens frères, qui vivaient (et qui vivent encore) des "dépenses de voyages" de l'association de lawn tennis des Etats-Unis.

Vinnie, qui n'a jamais eu la langue dans sa poche, racontait en détail, par quels moyens les amateurs à la mode s'y prenaient pour toucher un salaire intéressant à la fin de chaque année fiscale. Il continuait à expliquer que, fatigué de vivre lui-même de subterfuges, il avait préféré devenir un honnête pro.

Hier après-midi, vers quatre heures, à un "cocktail" que lui a payé son publiciste, Alice Marble, ex-championne américaine et l'une des étoiles internationales du tennis féminin, a annoncé à un auditoire d'avance gagné à sa cause, qu'elle commencerait, la semaine prochaine, à faire du café-concert. Le Waldorf-Astoria, conquis par sa voix, lui donne un engagement d'un mois, qui la lancera dans le monde de la musique. La raison qu'elle donne, c'est qu'il faut bien gagner sa vie.

Si en regard de cela l'on se rappelle le chèque de \$1600 qu'Helen Wills remettait à la U.S.L.T.A. il y a quelques mois, il faut croire que la Marble est sincère. Si celle qui devrait naturellement succéder dans les bonnes grâces de l'association, à la reine Helen, se met au travail, c'est bien parce qu'elle le veut, non parce qu'elle y est obligée.



ELLE EST DÉJÀ HABITUÉE AU "NET-WORK" !

Bien de ses rivales et de ses rivaux verront d'un mauvais oeil s'établir le précédent. Si l'association, dont les recettes seront moins fortes l'an prochain par suite du départ de Don Budge, se mettait en tête de demander à chacun et chacune de ses protégés de gagner tous les jours sa vie, où, grands dieux, irait le tennis amateur.

Incapables d'habiter Rye, Forest Hills, les Carolines du Nord et du Sud et les régions tempérées de la Californie, aux frais de la princesse, nos tennismen amateurs pourraient bien décider de ne plus jouer. Bon nombre d'entr'eux se gratteraient longuement la tête avant de se trouver un moyen de subsistance mais ils se découvriraient finalement quelque métier capable de les nourrir dans le style auquel la U.S.L.T.A. les a accoutumés. Et même si leur fourchette devait devenir un peu moins chargée, ce serait dans bien des cas, une excellente chose pour leur foie.

Malheureusement il n'en est pas beaucoup qui auront, comme Alice Marble, le gosier assez souple pour se trouver un domaine d'activité dans lequel leur publicité ne sera pas négligée. Il y avait bien Bill Tilden, qui était violoniste hors pair avant de perdre un doigt il y a douze ans, mais personne autre que nous ayons présent à la mémoire, n'a d'habileté musicale extraordinaire chez les tennismen.

Ils ont tous pourtant joué des cordes assez souvent pour avoir pu en tirer quelque chose autre que des dépenses de voyage.

A la Société Historique

La prochaine réunion mensuelle de la Société Historique de Montréal aura lieu à la Bibliothèque de la ville de Montréal, mercredi, le 30 novembre, à 8 h. 30 p. m. Le conférencier sera M. Napoléon Brisebois, dont le sujet sera: "Le premier diplômé de l'École Normale Jacques-Cartier 1857".

Religieuse décédée

La révérende Mère Ste-Catherine, autrefois supérieure de l'académie Notre-Dame et du couvent

St-Joseph, à Charlottetown, est décédée à l'âge de 79 ans, en la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame.

L'hon. J.-S. Bourque devient colonel honoraire

Le lieutenant-colonel, l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Travaux Publics et des Terres et Forêts dans le cabinet Duplessis, a été nommé colonel honoraire des Fusiliers de Sherbrooke. Cette nouvelle a été transmise hier par les quartiers généraux de la milice à Sherbrooke.

Mann envoyé au Syracuse

TORONTO, 28. — Conny Smythe, gérant des Maple Leafs de Toronto, a annoncé aujourd'hui que Normie Mann, ailier droit acheté récemment des Rangers de New-York avait été envoyé aux Stars de Syracuse, le club ferme des Leafs dans la ligue Internationale - Américaine. Mann s'alignait pour les Ramblers de Philadelphie, club ferme des Rangers de New-York, avant de graduer avec le club Toronto dans la ligue Nationale pour remplacer Gordon Drillon, qui avait été blessé. Murray Armstrong, joueur avant qui gradua des Stars au Toronto pour les dernières parties, accompagnait Mann en route pour Syracuse.

Meloche est congédié

BALTIMORE, 28. — Pick Hines, instructeur des Orioles de Baltimore de la ligue Amateur de l'Est des Etats-Unis, a annoncé aujourd'hui le renvoi de Bill Meloche, ailier canadien. Hines déclara qu'il avait un nouvel ailier en vue, mais il refusa de révéler son identité.

Monte Stratton, lanceur des White Sox s'est fait amputer la jambe gauche

DALLAS, Texas, 28.—Monty Stratton, lanceur étoile des White Sox de Chicago et âgé de 25 ans, a subi une opération, aujourd'hui, pour l'amputation de sa jambe gauche. La jambe fut coupée au genou après une décision rapide lorsqu'on remarqua durant la journée que l'athlète avait regagné un peu de ses forces à la suite de deux transfusions de sang hier soir, et aujourd'hui.

Il avait été très faible à la suite d'une grosse perte de sang causée par une blessure qu'il s'infligea dimanche à la suite d'une détente accidentelle de sa carabine alors qu'il chassait des lapins.

Les transfusions de sang furent données par deux de ses sept frères, Hardin et Roland.

Après l'opération, le Dr A.-R. Thomasson déclara que la condition de Stratton semblait satisfaisante sous les circonstances, quoi qu'elle était encore critique, car il faudra encore 24 heures pour déterminer comment son système répondra à l'opération.

A moins de complications inattendues, le médecin déclara que

Stratton survivrait.

L'accident survint quand la carabine qu'il portait dans un fourreau partit accidentellement et envoya une cartouche dans sa cuisse et trancha une large artère derrière le genou.

Durant les deux dernières saisons, Stratton, un lanceur droitier, avait été le meilleur lanceur des White Sox avec 15 victoires contre cinq défaites en 1937 et 15 victoires contre neuf défaites la saison dernière.

—Phil Gallivan, ancien lanceur des Dodgers de Brooklyn et des White Sox de Chicago, est maintenant agent pour la compagnie Griggs Cooper.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow

BIÈRE Old Stock



C'est une habitude de Jos,
A chaque retour de voyage—
D'oublier la douane et l'impôt
Pour une DOW:—c'est moins d'ouvrage!

Pour les résultats du hockey—compliments de DOW—téléphonez à PLateau 7111

La Commission décide que Robert demeure champion

Au cours de scènes mouvementées au Forum, Williams obtient la décision de l'arbitre Dan Murray qui avait auparavant été mis hors de combat mais la Commission déclare le match "no contest"

A une assemblée d'urgence, tenue dans les bureaux du Forum, immédiatement à l'issue du match d'hier soir au Forum, la Commission Athlétique a décidé que le combat d'hier serait un "no contest". La Commission a pris l'attitude que lorsque l'arbitre était mis hors de combat, le match cessait automatiquement et que par conséquent, le fait que Robert ait collé Williams et que celui-ci avait ensuite rivé les épaules de Robert n'avait rien à faire dans cette chose. Il fut donc décidé que le Canadien français Yvon Robert était toujours champion du monde.

Il s'est produit suffisamment d'action hier soir pour pouvoir écrire tout un roman. Nous nous contenterons donc de ne fournir qu'un résumé sommaire des incidents qui se sont produits en moins de temps qu'il n'en faut pour les décrire.

En premier lieu, Cy Williams fut temporairement champion du monde. Dan Murray, l'arbitre de la rencontre fut mis hors de combat et dut être transporté dans sa chambre. Le président de la Commission Athlétique, Dave Rochon, fut assailli par un spectateur.

Tout ceci s'est produit à la fin de la rencontre principale de la séance de lutte à l'affiche hier soir. Les deux lutteurs avaient alors chacun une chute à leur crédit. Robert ayant remporté la sienne de façon plutôt douteuse.

Les lutteurs n'étaient dans l'arène que depuis quelques minutes, échangeant furieusement alors que les deux adversaires culbutèrent hors de l'arène. Williams fut le premier à remonter en dedans des câbles et lorsque Robert tenta de revenir, Williams s'avança rapidement. L'arbitre Dan Murray accourut pour empêcher Williams de s'attaquer au champion tant qu'il ne serait pas revenu dans l'arène. Il se trouvait directement en arrière de Williams, lorsque Robert porta un coup de bélier d'en dehors des câbles.

Murray se trouvait directement en arrière de Williams, et tous deux partirent comme un bolide pour retomber lourdement au milieu de l'arène. Dan Murray en dessous des 221 livres de Cy Williams. Durant ce temps, Robert était rentré dans l'arène et se couchait sur Williams pour lui tenir les épaules rivées au tapis durant une grosse minute, mais Murray ne parvenait pas à se remettre sur pied.

Epuisé par l'effort fourni, Robert finit par céder sous la pression de Williams qui parvint à retourner le champion sur le dos pour lui rincer à son tour les épaules au tapis. Murray, pâle comme un mort, se remit sur pied, tout chancelant et fidèle au devoir et voyant Williams couché sur Robert lui frappa faiblement à l'épaule en signe de victoire.

Pendant que Williams riait aux éclats et qu'Yvon Robert et son frère Maurice, qui le secondait tentaient de protester, Murray se traîna vers les câbles, où il s'affaissa de nouveau et devait être transporté dans sa chambre.

Durant ce temps, des clameurs de protestations éclataient autour de l'arène où les quelque 6,000 spectateurs se pressaient, refusant d'accepter la décision de l'arbitre. Le président Dave Rochon s'approcha de l'arène afin de conférer avec les autres membres de la Commission Athlétique alors qu'il fut insulté et assailli par un spectateur, une échauffourée de courte durée éclatant dans la loge des journalistes.

Robert tenta avec son frère Maurice de faire entendre raison à Murray, de lui déclarer, que comme tout l'assistance l'avait constaté, il avait bel et bien tenu Williams au matelas, mais Murray était trop malade pour comprendre.

Combat furieux

Cette rencontre, comme il fallait s'y attendre fut des plus mouvementées du commencement à la fin. Les deux adversaires y sont allés bien déterminés à remporter la victoire et lorsque les hostilités durèrent près d'une demi-heure avant qu'un des deux ne parvien-

ne à prendre la première chute, il fut évident que leurs ressources physiques devaient être fortement taxées et que les choses ne traîneraient pas en longueur par la suite. C'est exactement ce qui s'est produit et avec de l'action en quantité.

Après que Williams eut remporté la première chute alors qu'il frappa Robert à la nuque pour ensuite le soulever dans ses bras et l'écraser encore une fois au matelas et finalement se coucher sur lui au bout de 34.26 minutes Robert quitta l'arène épuisé.

Evans s'emporte

Don Evans, qui venait de remporter une belle victoire alors qu'il avait couché Frank Judson, fut tout probablement celui qui mit le feu aux poudres.

Avant la deuxième chute, il sauta dans l'arène pour lancer un défi au vainqueur. Il alla serrer la main de Robert et se dirigea ensuite vers le coin de Williams. Le brutal lutteur de la Floride, refusa de le saluer et parut l'ignorer complètement. Evans qui est reconnu comme un lutteur des plus loyaux et apparemment un gentilhomme en dehors de l'arène fut visiblement offensé de ce geste. Sans perdre un instant, il décrocha un direct de la droite qui atteignit Williams, l'envoyant au matelas.

Alors que Cy se remettait sur pieds, la cloche sonna, annonçant la reprise des hostilités, et avec la rapidité du tigre, Robert sortit de son coin. Il atteignit Williams tout près des câbles alors que celui-ci était tout chancelant, et lui plaça à son tour un direct à la mâchoire, pour ensuite se coucher sur lui et prendre la chute dans le temps record de 37 secondes.

L'action reprend

Evidemment rendu furieux par ces tactiques, Williams revint dans l'arène plus brutal que jamais pour la chute décisive et les échanges commencèrent rapidement, les deux adversaires tombant l'un sur l'autre à bras raccourcis. Williams tenta de lancer Robert hors des câbles en une occasion mais manqua son coup et lorsqu'il répéta sa tactique, Robert s'agrippa à lui, l'entraînant dans sa chute, et amenant les résultats relatés plus haut.

Evans gagne encore

Don Evans a remporté une autre belle victoire alors qu'il a disposé du vétéran Frank Judson dans une des semi-finales. Cette rencontre a fourni un spectacle des plus intéressants, les deux adversaires s'en tenant essentiellement à la lutte. Evans remporta finalement la victoire grâce à ses fameux coups d'arpin à la volée, alors qu'il fit culbuter Judson à plusieurs reprises pour prendre la chute en 9.28.

Casey mâte Davis

Le gros Steve Casey, le meilleur de ce clan irlandais de lutteurs a eu une tâche relativement difficile hier soir alors qu'il a dû faire face au brutal Karl Killer Davis dans

Riley a battu Rémillard, hier

Jack Riley a démontré hier soir au marché St-Jacques qu'il était un des meilleurs poids-lourds juniors actuels, alors qu'il a remporté la victoire sur le solide Jack Rémillard, en prenant la seule chute de leur engagement final après 1 heure 13.20 minutes de lutte. Comme d'habitude, Rémillard s'est montré brutal, mais Riley eut finalement l'avantage sur lui.

Dans la semi-finale, le brillant Ted Gardner a fait match nul avec l'acrobate Bill O'Brien après 30 minutes d'un combat sensationnel et rempli d'action. Le numéro spécial qui opposait Arthur Proulx au brillant Henri Lévesque se termina également par un verdict nul après un beau match scientifique.

Dans l'une des préliminaires, Graham Stockton et Dynamite Dunn se montrèrent si brutaux l'un envers l'autre que l'arbitre les disqualifia tous deux après 13 minutes de lutte, alors que leur combat était devenu une véritable boucherie. L'autre préliminaire fut également rude et elle se termina quand Paul Durocher fut disqualifié contre Lucien Leblanc après 16 minutes.

Kilian-Thomas en tête à Buffalo

BUFFALO, N.-Y., 28. — Douze équipes, comprenant 24 cyclistes, ont commencé la course de six-jours de Buffalo, ce soir et après plusieurs chasses sensationnelles l'équipe Germano-Américaine composée de Gustav Kilian et de Bobby Thomas détenait la première position par une avance de deux tours.

Les deux frères Peden, Torchy et Doug ont débuté la course comme favoris, quoique plusieurs autres équipes ont de belles chances d'empêcher Torchy de remporter sa 33e victoire et sa troisième à Buffalo.

Six autres équipes réussirent à prendre un tour sur le peloton. Elles furent: Audy-Yates, Vopel-Wissel, Peden-Peden, Debaets-Rodman, Debacco-Yaccino et O'Brien-Fielding. Walthour-Crossley étaient en deuxième position.

Patrick fera pratiquer son club cette semaine

NEW-YORK, 28. — Quoique les Rangers de New-York n'ont pas de parties régulières dans la ligue de hockey Nationale avant dimanche prochain alors qu'ils rencontreront les Américains de New-York, Lester Patrick n'a pas l'intention de faire demeurer ses joueurs inactifs.

Etant d'opinion que les Rangers ont perdu au moins cinq chances de compter en lançant mal quand ils furent défaits par les Black Hawks de Chicago au score de 1 à 0 dimanche soir, Patrick a annoncé qu'il amenait son équipe à Syracuse pour faire pratiquer les joueurs pendant quatre jours, principalement pour améliorer leurs lancers.

L'autre semi-finale, Davis tenta de l'intimider avec ses connaissances dans la boxe, mais Casey ne tarda pas à lui prouver qu'en une circonstance ou une autre de sa carrière athlétique, il avait aussi fait de la boxe et lui remit son change et plus encore.

La force phénoménale du gros Irlandais décida finalement de l'issue de la rencontre. Il souleva Davis dans ses bras comme s'il se fut agi d'un enfant et le lança au matelas avec force à trois ou quatre reprises pour ensuite se coucher sur lui et s'assurer la victoire au bout de 12.14 minutes.

Jim Casey, frère de Steve a remporté la victoire sur Glen Wade dans une des préliminaires alors qu'il a disposé de son adversaire en 12.30 minutes, pendant que Tom Casey et Len Macaluso ont annulé dans le premier combat de la soirée.

Les Red Wings donnent \$15,000. et un joueur pour Tiny Thompson, des Bruins de Boston

BOSTON, 28.—Cecil "Tiny" Thompson, le brillant gardien de buts qui fut choisi souvent sur l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale, a reçu un boni de \$1,000. aujourd'hui, après avoir appris qu'il avait été vendu aux Red Wings de Détroit pour une somme de \$15,000 et un autre joueur, probablement le gardien de buts Jimmy Franks, des Hornets de Pittsburgh.

Avant de s'embarquer pour Détroit, où il ira se rapporter à Jack Adams, le pilote des Red Wings, Thompson a déclaré :

"En ce qui me concerne, je suis fier de passer aux Red Wings, car c'est une chance pour moi. Ma carrière sera plus longue de quelques années. Je suis bon pour plusieurs saisons à Détroit, tandis qu'à Boston, j'aurais demeuré sur l'alligement quelques saisons seulement. Je compte également plusieurs amis à Détroit, dont Jim Norris, le propriétaire du club; le gérant Jack Adams, et mon ancien coéquipier, Marty Barry.

Lorsqu'il annonça la vente de Tiny Thompson aux Red Wings de Détroit, Art Ross, déclara qu'il rappellerait Frank Brimsek, le gardien de buts de 23 ans, du Providence, de la ligue Internationale-Américaine, pour succéder à Thompson. C'est l'une des transactions les plus importantes dans la ligue Nationale, cette saison.

L'autre joueur compris dans la transaction aurait été Normie Smith, le cerbère que Jack Adams a suspendu pour ne pas s'être rapporté à temps pour accompagner le club à Montréal, la semaine dernière. Smith qui refusa de s'allier avec le Pittsburgh dans la ligue Internationale-Américaine, après avoir été suspendu, a déclaré qu'il ne figurerait pas dans la transaction entre le Boston et le Détroit, à moins qu'on l'avertisse de se rapporter aux Bruins, et non au club ferme de la ligue Internationale-Américaine.

Les Bruins auraient envoyé

Six fameux pur-sang inscrits dans la classique Widener

MIAMI, 28. — Six des plus fameux chevaux à l'entraînement — Seabiscuit, War Admiral, Stagehand, Lawrin, Dauber et Pasteurized — ont été nommés pour la classique pour la coupe Widener et une bourse de \$50,000 ajoutées à Hialeah Park, le 4 mars.

Entre eux, ils ont remporté virtuellement toutes les classiques importantes des Etats-Unis cette année pour les chevaux de trois ans et plus.

Trois de ces chevaux, Stagehand, Seabiscuit et Dauber retourneront probablement en Californie avant la course. Toutefois, Charles S. Howard, qui tente d'établir un record avec Seabiscuit, l'amènera peut-être ici. Seabiscuit a gagné \$340,480 jusqu'ici et une victoire dans la course Widener lui permettrait de surpasser le record de Sun Beau, qui est de \$378,744.

Maxwell Howard inscrira peut-être Stagehand, le pur-sang qui a gagné le plus d'argent cette année, dans un handicap important à Santa Anita.

Samuel D. Riddle a annoncé qu'il ferait courir War Admiral une autre fois avant de retirer le petit quatre-ans au haras et la classique Widener serait cette course. War Admiral gagna cette course facilement l'an dernier.

Lawrin, vainqueur du derby du Kentucky appartenant à Hebert M. Woolf, est à l'entraînement ici depuis plusieurs semaines et il sera un des partants. Le poulain gagna les classiques de Hialeah et Flamingo la saison dernière.

Les pesantiers pour le Widener sont annoncées le 4 janvier. La saison de courses de Floride débutera le 19 décembre alors que Tropical Park ouvrira une réunion qui se continuera jusqu'au 10 janvier.

Smith au Providence, et par conséquent le joueur compris dans la transaction sera probablement Jimmy Franks, le gardien de buts des Hornets de Pittsburgh.

"Tiny est le meilleur gardien de buts de l'univers" a déclaré Adams. Je suis certain que c'est ce que nous avons besoin pour donner confiance à notre club".

Après avoir rappelé Brimsek du Providence, ce soir, Ross a annoncé qu'il avait obtenu les services de Nick D'Amore, du club Hershey, de la ligue Internationale-Américaine, pour remplacer Brimsek à Providence.

D'Amore est âgé de 22 ans et joua dans les buts quatre années avec le Hershey dans la ligue amateur de l'est des Etats-Unis, avant de signer un contrat professionnel, le mois dernier. D'après Ross, D'Amore était le choix de plusieurs gardiens de buts que le Boston était en possibilité d'offrir au club de la ligue Internationale-Américaine.

Thompson, dont la résidence est à Vancouver, est le seul gardien de buts de la ligue Nationale, à avoir décroché le trophée Georges Vézina à quatre reprises. Ce trophée est offert à toutes les saisons au meilleur gardien de buts de la ligue. Tiny qui figura pendant neuf saisons sur l'équipe des Bruins, qui ont décroché la coupe Stanley une fois et se sont assurés la première position de la section américaine, à cinq reprises.

"Nous regrettons d'avoir à vendre Thompson, dit Ross, mais c'est pour son avantage; il est encore bon pour au moins cinq saisons à Détroit. Il y sera heureux. Ici, il ne ferait pas plus que deux ans et nous serions forcés de le remplacer par le jeune Brimsek.

Thompson vient de Vancouver. Il commença sa carrière avec les Cannore Seniors de la ligue des Montagnes Rocheuses de l'Alberta en 1920. Il passa aux Belone en 1922 puis au Duluth de la ligue amateur américaine en 1924. Les trois saisons suivantes furent passées avec le club Minneapolis. Ross l'acheta en même temps que Conner Welland en 1928 et depuis ils ont joué pour les Bruins. Welland alla aux Sénateurs d'Ottawa en 1932 mais Ross le racheta des Bruins en 1936.

VIEUX GENIEVRE

GIN SEVERY

10 oz. 85c.
20 oz. \$1.50
40 oz. \$2.65

Mélange et embouteillé au Canada

Les meilleurs compteurs de la Nationale

Tommy Anderson, des Américains, suit de près Johnny Gottselig qui occupe encore la première position. — Toe Blake, le meilleur compteur du club Canadien

Tommy Anderson, des Américains de New-York, suit de près Johnny Gottselig, des Black Hawks de Chicago, dans le classement des compteurs de la ligue Nationale, d'après les statistiques officielles émises par la ligue hier soir. Au cours de la dernière semaine, Anderson s'est assuré six assists. Gottselig a un assist de plus et le même nombre de buts.

Trois joueurs sont sur un pied d'égalité en troisième position. Ils sont Nels Stewart et Eddie Wiseman, des Américains et Bill Cowley, des Bruins de Boston, qui ont chacun un total de neuf points. Immédiatement après vient Toe Blake, du Canadien, avec 5 buts et 3 assists. Il est sur un pied d'égalité avec Sweeney Schriner des Américains.

Le joueur le plus puni du circuit à date, est Alex Levinsky, joueur de défense des Black Hawks qui a passé 22 minutes au pénitencier. Bingo Kampman, des Maple Leafs de Toronto vient ensuite avec 21 minutes.

	B.	A.	Pt.	Pun.
Gottselig, Chicago	6	5	11	2
Anderson, Américains	6	4	10	2
Stewart, Américains	4	5	9	2
Wiseman, Américains	3	6	9	0
Cowley, Boston	2	7	9	0
Blake, Canadien	5	3	8	4
Schriner, Américains	4	4	8	2
Desjardis, Chicago	4	3	7	0
Carr, Américains	4	3	7	8
Gettiffe, Boston	3	4	7	0
Watson, Rangers	3	4	7	7
Hextall, Rangers	2	5	7	4
Bruneteau, Detroit	2	5	7	0
Thompson, Chicago	2	5	7	0
Dahlstrom, Chicago	1	5	7	0

Burleigh Grimes serait le candidat le plus logique d'après le président Hector Racine

Le bouillant Burleigh Grimes, ancien gérant des Dodgers de Brooklyn, est le candidat No 1, pour la piste des pilotes des Royaux de Montréal, la saison prochaine, d'après une déclaration faite par Hector Racine, le président du club. Ce dernier quittera la métropole samedi à destination de la Nouvelle-Orléans, où il assistera aux réunions de la ligue Internationale et de l'Association Nationale des clubs de baseball professionnels.

M. Racine a également déclaré que le club tenterait de s'affilier avec les Dodgers de la ligue Nationale, ce qui remplacerait l'entente qu'il avait avec les Pirates de Pittsburgh au cours des deux dernières saisons.

Le Brooklyn, présentement, n'a aucune affiliation avec un club de la classe AA, présentement. Il a cependant une entente avec le Nashville de la Southern League et est propriétaire du club Elmira dans la Eastern League.

Parmi les candidats sérieux au poste de gérant des Royaux, il y a également George Toporcer, ancien pilote du Rochester et du Hazelton, et Haaen "Kiki" Cuyler, ancienne étoile des majeures avec les Pirates de Pittsburgh et les Cubs de Chicago.

Les Dodgers auront six receveurs et plusieurs lanceurs qui pourront s'aligner dans la catégorie AA, la saison prochaine. Le joueur qui promet le plus cependant sur la liste de réserve est cependant George Haas, premier-but du Nashville, qui fut le meilleur frappeur de la Southern, la saison dernière.

M. Racine a également montré son intention d'obtenir un bon premier-but qui serait redoutable au bâton. Alex Hocks qui remplaça Maranville à la gérance du club local, vers la fin de la dernière saison, s'est signalé au champ, mais n'a pas réussi à s'assurer une moyenne de .300 au bâton pendant la saison.

Maurice Van Robays, propriétaire des Royaux, aura une autre chance dans la ligue Internationale. L'an dernier il fut envoyé à Knoxville de la ligue Southern. Il débuta dans le baseball organisé avec le Ogdensburg, dans la ligue Canadienne-Américaine, il y a 2 ans. Il s'assura alors les honneurs du meilleur frappeur de coups de circuit et du joueur qui produisit le plus grand nombre de points.

Sa nomination avec les Royaux porterait le nombre de Voltigeurs à cinq, et il se pourrait qu'une transaction soit effectuée pour que le nombre soit réduit à quatre. Les voltigeurs avec le club présentement sont: Artie Parks, Arnold Moser, Ab Wright et Paul Dunlap. Roméo Gauvreau, vice-président du club et Guy Moreau, gérant d'affaires, accompagneront Hector Racine, à la Nouvelle-Orléans.

Maintenant, les officiers du Copper Cliff déclarent qu'ils ont droit aux services de Godfrey et ils ajoutent de plus qu'il ne veut pas aller à New-York.

CLUB TERREBONNE

Le club de hockey Terrebonne, finaliste dans le tournoi provincial l'an dernier s'est réorganisé cette année et il sera redoutable. Les frères Lacombe, Nolin, Malouin ainsi que les frères Lauzon et Philippe Daunais joueront sur l'équipe. La défense sera composée de Pillette et de Roy. Pour informations, s'adresser à Lorenzo Desjardins, gérant, tél. No 81, Terrebonne.

Ray Dieffenbach, signé par les Red Wings de Rochester de la ligue Internationale Américaine la saison dernière, et qui fut envoyé au club Sacramento sous option, joue au ballon au panier comme professionnel durant l'hiver.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Ligue Internationale-Américaine
Pittsburgh à Springfield.

Ligue Provinciale
Lachine à Valleyfield.
Shawinigan Falls à Cornwall.

Combat éliminatoire Fox-Gainer, ce soir

NEW-YORK, 28. — Tiger Jack Fox, un vétéran boxeur nègre de Spokane qui recherche le championnat mi-lourd du monde depuis si longtemps que les amateurs de boxe croient qu'il a une option sur le titre, aura sa chance à un combat de championnat demain soir. Il en viendra aux prises contre Al Gainer, rude mi-lourd de New-Haven, au Bronx Coliseum, dans le premier combat éliminatoire de 15 rondes ordonné par la Commission de l'état de New-York pour trouver un successeur à John Henry Lewis dans cet état.

Les dirigeants de la boxe déclarèrent le titre vacant il y a quelques temps après que John Henry eut refusé d'accepter le défi de Tiger Jack.

Le vainqueur du combat de demain soir rencontrera Melio Bettina, de Beacon, N.-Y., probablement le mois prochain. Bettina est le troisième aspirant nommé par la commission et le vainqueur final de cette série de deux combats sera déclaré le titulaire. Lewis, toutefois, est encore considéré comme champion par la National Boxing Association.

On discutera le cas de Godfrey, mercredi

COPPER CLIFF, Ont., 28. — Les officiers du club de hockey Copper Cliff ont été avisés aujourd'hui par W. A. Hewitt et George Dudley, respectivement secrétaire et trésorier de la Ontario Hockey Association, à l'effet que ceux-ci étaient prêts à les rencontrer à Toronto mercredi afin de discuter du cas de Johnny Godfrey, joueur de Copper Cliff.

Cet avis était une réponse d'un télégramme du Copper Cliff samedi, dans lequel on demandait aux officiers de la Canadian Amateur Hockey Association le privilège d'une conférence personnelle concernant le cas de Godfrey. La discussion s'éleva à la suite de la demande de transfert de Godfrey pour s'aligner pour les Rovers de New-York, de la ligue Amateur de l'Est des Etats-Unis.

Godfrey signa pour le Copper Cliff, mais par la suite, il se rendit à l'école des Rovers à Winnipeg, où il demanda un transfert pour s'aligner pour le club américain. Le Copper Cliff protesta mais la C.A.H.A. permit vendredi dernier à Godfrey d'aller jouer pour les Rovers.

Des espions dans le monde sportif en Russie

MOSCOU, 28. — D'après un article publié dans le Komsomol Pravda, organe de la jeune ligue communiste, le monde sportif de l'Union Soviétique serait rempli d'espions et d'ennemis du peuple. Quelques uns des meilleurs athlètes du pays, et des détenteurs de records nationaux et internationaux sont "disparus" a révélé le journal. L'article indiquait qu'une enquête était déjà commencée dans les organisations sportives. Les espions des sports, d'après le journal, avaient corrompu les jeunes hommes en leur décrivant la "vie facile" des champions du sport de l'autre côté de l'océan, qui, disaient-ils, "recevaient des salaires énormes et beaucoup d'attentions des femmes".

Match-revanche entre Dufresne et Lopez, au Atwater, ce soir

Armand Courville rencontrera Cagney dans la finale au St-Jacques, demain. — Sansfaçon à la salle St-Jean

Henri Dufresne est demeuré paisible toute la fin de la semaine dernière et toute la journée hier mais ce silence ne signifie rien de bon. Ce soir, au marché Atwater, il fera face dans la finale principale de deux dans trois à celui qui le déteste tellement qu'il a même attaqué par erreur un type qui lui ressemblait, Juan Lopez.

Le champion mexicain, Juan Lopez, est depuis indigné contre presque tout le monde et surtout contre Dufresne qui fut la cause indirecte de ses troubles depuis 15 jours. Lopez veut par ce fait, prendre une terrible revanche ce soir au marché Atwater mais Dufresne assure que Lopez a inventé un drame pour dépister la police et va encore se tromper et qu'il verra son double à la fin de la rencontre qui s'annonce comme un véritable massacre.

Le champion du monde, Lucien Sansfaçon, de Québec a été engagé par les promoteurs Samson pour lutter en semi-finale contre celui qui est difficile à maîtriser quand il se met en colère, le champion écossais, Mike Futa.

Le numéro spécial alignera un autre sensationnel et brillant Québécois, George Cagney, qui affrontera le populaire et agile Young Tarzan, de Lachine. L'Irlandais, Pat Barry, le démolisseur de l'Ouest, se mesurera contre l'actif et incorrigible vilain, George Desparois. Au début, le champion poids-léger Emile Casavant, rencontrera l'agressif et rapide Guy Potvin.

Au St-Jacques, demain Armand Courville est tellement décidé à démantibuler les lutteurs de Québec qu'il prédit que George Cagney qui a accepté de lui faire face en finale demain soir, au Marché St-Jacques le regrettera amèrement. Courville qui avait déclaré à grands cris que les Québécois le craignaient, prétend que Cagney a décidé de l'affronter seulement pour faire croire au public

qu'il est plus brave qu'il l'est réellement, mais qu'il ne prendra plus de chances semblables après sa rencontre de demain au St-Jacques.

De nombreux amateurs sont étonnés de tant de vantardise de la part de Courville et la plupart sont prêts à parier leurs derniers sous sur les chances de victoire du fameux expert de la savate, George Cagney qui est de plus en plus redoutable.

La semi-finale aura lieu entre le champion du monde, Lucien Sansfaçon de Québec, qui essaiera encore une fois de terrasser dans une demi-heure le champion mexicain, Juan Lopez.

Le numéro spécial qui ne manque pas de valeur mettra aux prises Henri Dufresne contre celui qui revient d'une tournée dans la région du Lac St-Jean et qui se dit invincible, Aristide DuTremble.

Le champion écossais, Mike Futa, se mesurera contre l'irréductible Georges Desparois, et le champion poids-léger, Emile Casavant fera face au début, au rapide Cyclone Lecavalier.

A la salle St-Jean Le champion du monde, Lucien Sansfaçon, de Québec, défendra son titre et sa ceinture à la salle St-Jean, jeudi contre le plus redoutable aspirant à son championnat. Cette rencontre qui sera sanctionnée à l'assemblée de la Commission athlétique, sera de deux dans trois à finir et le nom du finaliste qui sera opposé au champion sera connu immédiatement après la décision des commissaires.

Buddy O'Connor en tête des compteurs de la ligue Senior de Québec avec 11 points

Les points enregistrés au cours des joutes disputées dans la ligue Senior de Québec en fin de semaine ont été nombreux. Dans quatre parties, un total de 34 points ont été comptés, mais Buddy O'Connor qui n'a réussi qu'un point dimanche, a quand même conservé la tête de la liste. Le brillant centre du Royal a un total de 11 points à son crédit, soit deux de plus que Jack Carthy, des Sénateurs d'Ottawa.

Carthy s'est assuré cinq points au cours de la fin de semaine. John Acheson, du Royal; Allan Davis et Mickey Moynihan, du Victoria sont sur un pied d'égalité en troisième place avec huit points.

Carthy et Moynihan ont enregistré les plus gros gains en fin de semaine car chacun a ajouté cinq points à son actif.

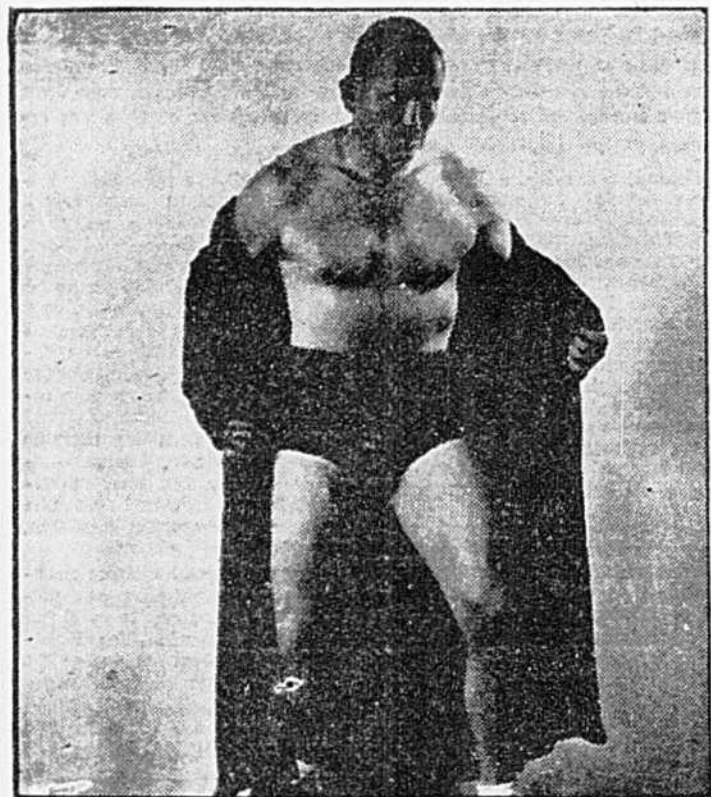
Jack Cain, du Concordia, et Bert Janke, du Royal, se partagent les honneurs chez les joueurs les plus punis, avec chacun 18 minutes au frigidaire.

	G.	P.	Pts	Pu.
O'Connor, Royals	5	6	11	11
Carthy, Ottawa	5	4	9	2
Acheson, Royal	3	5	8	2
Á. Davis, Victoria	2	6	8	10
Moynihan, Victoria	2	6	8	2
Bessette, Victoria	5	2	7	10
Heffernan, Royal	4	3	7	8
Tondreau, Québec	4	3	7	9
Marin, Royal	1	6	7	13
Meronek, Verdun	5	1	6	2
L. Bourcier, Verdun	4	2	6	0
Farmer, Victoria	3	3	6	6
Pratt, Ottawa	3	3	6	10
Martin, Québec	2	4	6	4
E. Munday, Concordia	1	5	6	2
Gallagher, Verdun	1	5	6	14
Malenfant, Québec	5	0	5	7
Craig, McGill	4	1	5	0
Tracey, Concordia	4	1	5	4
Koivisto, Ottawa	3	2	5	0
Gaudette, Concordia	3	2	5	2
Fortin, Québec	2	3	5	2
Jotkus, Royal	2	3	5	6
Leblanc, Ottawa	2	3	5	7
Gamble, Royal	0	5	6	10
Dewey, Royal	4	0	4	4

Desroches, Concordia	4	0	4	4
Stuart, Ottawa	4	0	4	2
Powers, Ottawa	3	1	4	6
White, Victoria	2	2	4	4
Carignan, Concordia	2	2	4	6
Gibson, Québec	1	3	4	0
Armand, Concordia	1	3	4	0
M. Martel, Verdun	1	3	4	0
McConnell, McGill	1	3	4	0
Touhey, Ottawa	0	4	4	0
Taugher, Québec	0	4	4	4
St. Germain, Ottawa	0	4	4	7
Pennee, Verdun	3	0	3	4
G. Crutehfield, Royal	2	1	3	2
D'Amore, Verdun	2	1	3	8
Stangle, Québec	1	2	3	0
Brennan, Québec	1	2	3	6
MacNeil, Victoria	1	2	3	14
Sauvageau, Ottawa	1	2	3	2
Desautels, Concordia	1	2	3	2
C. Bourcier, Verdun	1	2	3	0
Godin, Ottawa	1	2	3	0
Carroll, Concordia	0	3	3	0
Wing, Québec	0	3	3	8
Hardy, Verdun	0	3	3	2
Walker, McGill	0	3	3	0
Boudreau, Québec	2	0	2	2
Donnelly, Victoria	2	0	2	2
Benson, Ottawa	1	1	2	2
McIntyre, Québec	1	1	2	2
Barnes, Québec	1	1	2	4
Brodeur, Québec	1	1	2	7
K. Murray, Royal	1	1	2	2
Cormier, Concordia	1	1	2	0
Laframboise, Concordia	1	1	2	2
Balmeur, Concordia	0	2	2	6
Smart, Verdun	0	2	2	6
Lacroche, Concordia	0	2	2	17
McCurry, Victoria	0	1	1	13
O'Connell, Québec	0	1	1	6
L'Force, Verdun	0	1	1	6
Elle, Verdun	0	1	1	4
Strickland, Victoria	0	1	1	0
Irwin, Ottawa	0	1	1	0
Allen, Royal	0	1	1	0
Anton, McGill	0	1	1	6
Wilkinson, Ottawa	0	1	1	17

LUTTE CE SOIR
MARCHE ATWATER
 Rue Atwater, près Notre-Dame Ouest
FINALE
HENRI DUFRESNE
 — VS —
JUAN LOPEZ
 SEMI-FINALE
L. Sansfaçon vs M. Futa
 IMPORTANT: Soyez aux écoutes ce soir au poste CHLT à 6 h. 55
 ORGANISATION SAMSON, AM. 6874
 R. LEMIEUX, boucher-épicer
 517, rue Atwater, WI. 6646

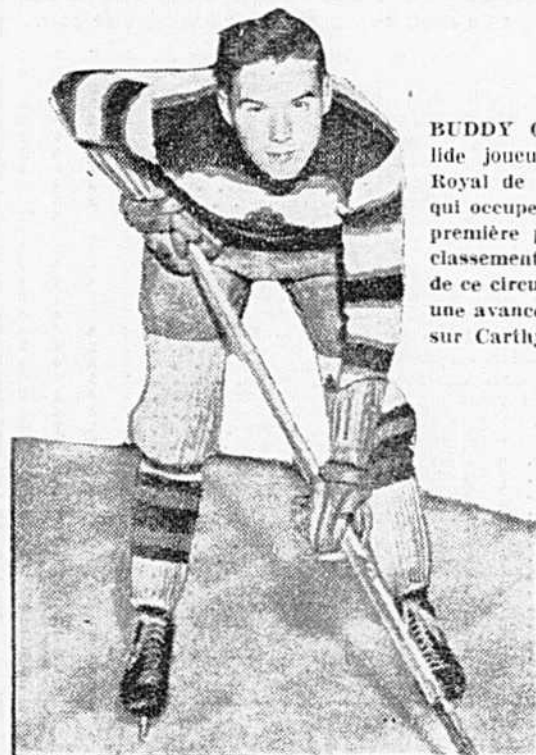
La Commission décide que Robert demeure champion



CY WILLIAMS, le brutal lutteur de la Floride, a été durant quelques minutes champion du monde hier soir. Lors d'une des rencontres les plus mouvementées disputées au Forum depuis longtemps, Williams coucha Yvon Robert pour obtenir la décision de l'arbitre Dan Murray, qui avait été inconscient pendant que Robert lui tenait les épaules au matelas. La Commission a cependant tenu une assemblée d'urgence immédiatement après pour décider que le combat était un "no contest" et que Robert demeurait champion du monde.



MAURICE VAN ROBAYS, acheté par les Royaux l'an dernier et envoyé au Nashville, aura tout probablement une autre chance dans la ligue Internationale le printemps prochain selon le président Racine.

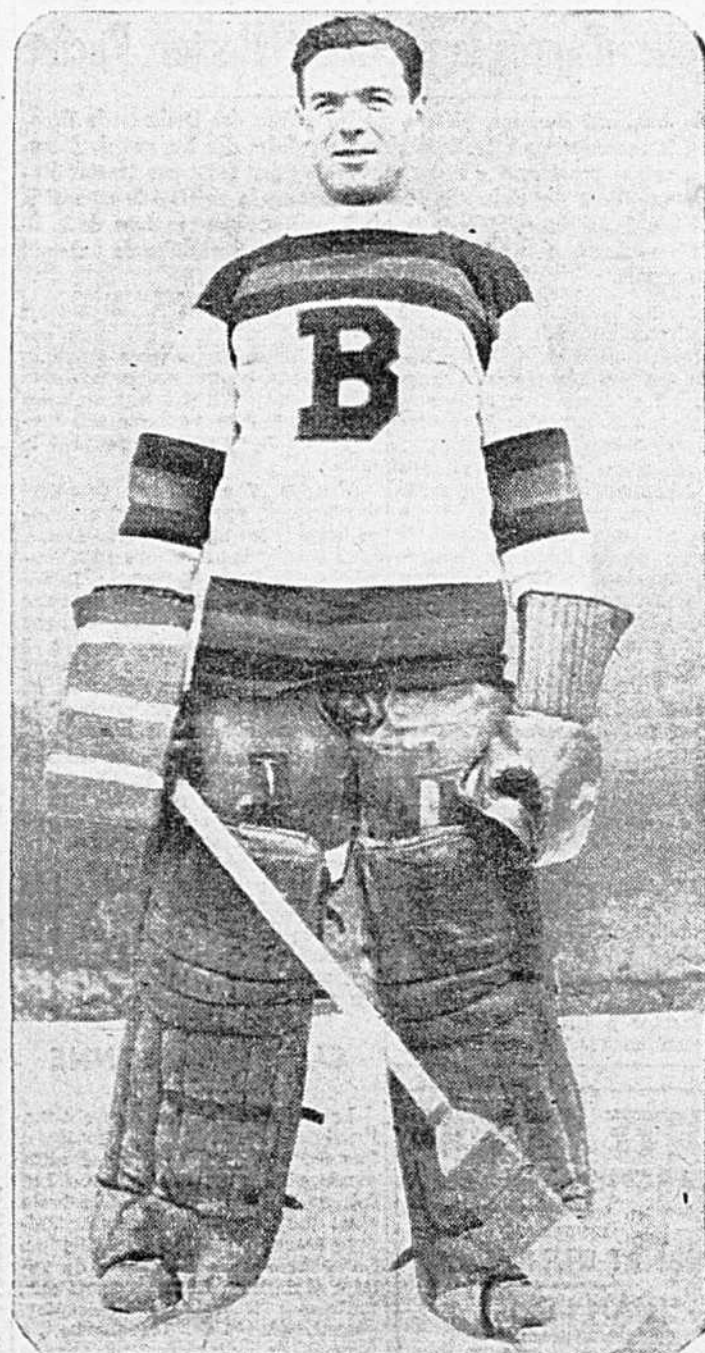


BUDDY O'CONNOR, solide joueur de centre du Royal de la ligue Senior, qui occupe actuellement la première position dans le classement des compteurs de ce circuit amateur avec une avance de deux points sur Carthy.



En haut, Mlle Madeleine Geoffrin et en bas Mlle Jerry Merlyne, deux candidates au concours de Reine des Evénements sportifs, qui sera disputé vendredi soir prochain au Palais D'Or. La première représente l'Idéal Garden pendant que l'autre est indépendante.

A gauche — MONTE STRATTON, un des meilleurs lanceurs des White Sox de Chicago, a terminé sa carrière dans le baseball alors qu'il a été victime d'un accident de chasse qui a nécessité l'amputation d'une jambe.



CECIL "Tiny" THOMPSON, pendant plusieurs années solide gardien de buts des Bruins de Boston, qui vient d'être vendu aux Red Wings de Détroit pour une somme de \$15,000 et N. Smith.